E·LIBRIS·
Libros·y·Amigos·
Pocos·y·Buenos·
GVLIELMI·STIRLING·

GL
$125
DB# 1963

419.9

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lanouvellemethod00mene_2

Frontispice

Le Roy Chanoine d'honneur de l'Eglise de Lyon

LA NOUVELLE METHODE RAISONNÉE DU BLASON,

POUR L'APPRENDRE D'UNE MANIERE AISÉE;

Reduite en Leçons, par demandes & par réponses.

Par le P. F. C. Menestrier, de la Compagnie de Jesus.

Enrichie de figures en taille douce.

Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée.

A LYON,

Chez les Freres BRUYSET, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCC. XXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

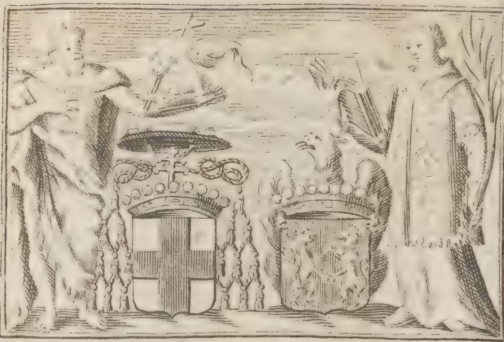

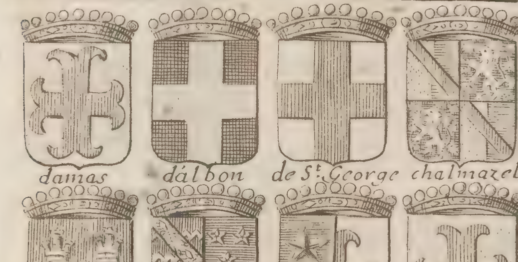
damas
dálbon
de St. George
chalmazel
de Chateauneuf
de langeron
de Genetines
du Rousset
de tressant
dálbon
frouday
de foudras

A LA TRES-NOBLE ET TRES-ILLUSTRE

EGLISE DE LYON,

Qui a le Roy pour premier Chanoine d'honneur, pour Archevêque Messire François Paul de Neufville, de Villeroy, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Comte de Lyon, Primat des Gaules, & trente-deux Chanoines Comtes de Lyon.

TRES NOBLES ET TRES-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Les Instructions que je donne à la jeune Noblesse sur la pratique des Armoiries, dont la connoissance a reçû le nom de Blason, *ne peuvent paroître sous une Protection plus heureuse que la Vôtre, puisque plusieurs Historiens ont nommé vôtre auguste Chapitre* la Pierre de touche de la Noblesse, *par le privilege que vous avez de ne recevoir parmi vous que des Gentilshommes selon vos anciens Statuts, confirmez par tant de Bulles des Papes, & par tant de Lettres patentes de nos Rois.*

ã ij

L'exactitude avec laquelle vous vous maintenez en l'observance d'un Statut si glorieux à vôtre Eglise, a conservé la pureté du sang en plusieurs Illustres Maisons de nos Provinces voisines, qui auroient peut-être degeneré par des alliances moins pures, si elles n'avoient eu en vûë de ne pas se fermer l'entrée d'une Compagnie, qui a l'honneur d'avoir nos Rois pour associez, & d'avoir eu plusieurs grands Princes, qui se sont assujettis à cette Loi des preuves que vous exigez avec tant de circonspection de ceux qui veulent être agregez parmi vous.

L'Histoire de vôtre Eglise que j'espere de publier un jour en fera mieux connoître la grandeur que ce petit ouvrage que je vous presente pour vous marquer le profond respect avec lequel je suis,

TRES-NOBLES ET TRES-ILLUSTRES, SEIGNEURS,

Vôtre tres-humble & tres-obéïssant serviteur, C. F. MENESTRIER de la Compagnie de JESUS.

AVERTISSEMENT.

IL y a trente-cinq ans que je publiai pour la premiere fois une Methode du Blason, qui s'est imprimée plusieurs fois, & qui a été imitée ou contrefaite en plus de cinq ou six éditions faites par des Plagiaires, & par des personnes peu intelligentes des principes de cet Art. On me sollicitoit depuis longtems d'y mettre la derniere main, & de la rendre également utile à la jeunesse, qui veut s'instruire de la pratique des Armoiries, & à ceux qui veulent penetrer plus avant dans les misteres de ces marques de Noblesse, qui ont eu tant de cours depuis cinq ou six siecles, qu'elles sont aujourd'hui les plus glorieux monumens de l'Antiquité, & de la splendeur des Familles les plus distinguées dans le monde.

C'eſt ce qui m'a obligé de traiter cette matiere d'une maniere geometrique, par des regles aiſées & ſuivies, qui en découvrent les divers uſages, fondez ſur des principes naturels & de bon ſens, qui ſemblent regner univerſellement dans toutes les inventions de l'eſprit humain, quelques caſuelles qu'elles paroiſſent, & dépendantes plûtôt du caprice que d'un profond raiſonnement. Ceux qui aiment à raiſonner ſur les moindres choſes, ſont bien aiſes d'être conduits de cette ſorte à la connoiſſance de ces uſages & de ces pratiques introduites inſenſiblement, ſans que ceux qui en ont été les premiers auteurs ayent eu deſſein de les conduire auſſi loin qu'elles ſont allées dans la ſuite des tems. Ceux qui bâtirent les premiers des Maiſons pour ſe loger, ne ſongerent d'abord qu'à ſe mettre à couvert des injures des Saiſons. Que n'a t-on pas depuis

inventé pour la commodité des édifices, pour leur ſolidité, & pour la delicateſſe de leurs ornemens. C'eſt ce qui a fait de l'Architecture l'un des plus beaux Arts, & même une Science qui fait l'une des plus belles parties des Mathematiques.

Cependant pour accommoder ces principes raiſonnez à l'inſtruction de la Jeuneſſe, je les ai reduits en demandes & en réponſes, & diſtinguez par leçons, à la maniere des Catechiſmes, qui ſont une Theologie familiere qui propoſe aux enfans les plus grandes veritez de nôtre Religion d'une maniere aiſée, qui exerce, & leur memoire & les prepare inſenſiblement à s'inſtruire un jour plus à fond de ces miſteres par des études plus ſerieuſes.

Ceux qui voudront pénétrer plus avant dans le Blaſon trouveront en huit ou dix autres Ouvrages que j'ai donnez ſur cette matiere de

quoi ſatisfaire leur curioſité. Ces Ouvrages ſont un Traité de l'origine des Armoiries ; un autre des ornemens qui les accompagnent ordinairement pour diſtinguer les dignitez, les emplois, & la qualité des perſonnes.

Un Traité de la pratique des Armoiries des diverſes Nations de l'Europe : un autre de l'uſage du Blaſon pour les diverſes conditions. Un Traité des recherches curieuſes du Blaſon. Un autre des diverſes eſpeces de Nobleſſe : un des preuves de Nobleſſe par les Armoiries. Un autre de la Chevalerie ancienne & moderne. Un de la maniere de placer les quartiers pour les preuves & les genealogies. L'Art du Blaſon juſtifié. Un jeu de Cartes du Blaſon, & une autre eſpece de jeu ſemblable au jeu de l'Oye ſous le titre du chemin de l'honneur.

la Poype
genetines
foudras
chalmazel
foudras
charpin
Rochebonne
tressant
meschatin
Sarron
laubespin
monferran
S.t George
Camoinet
S.t marceil
Cheme
S.t George
moutperrou
Choiseul de Chemani
deubrages

NOUVELLE METHODE RAISONNEE, POUR APPRENDRE

le Blason d'une maniere aisée, reduite en Leçons par demandes & par réponses.

PREMIERE LEÇON.

Demande. QU'EST-CE que le Blason ?

Réponse. C'est l'Art d'expliquer en termes propres toutes sortes d'Armoiries.

D. Qu'entendez-vous par Armoiries?

R. J'entens ces signes, ou marques d'honneur, composées de figures & de couleurs fixes & déterminées, qui servent à marquer la Noblesse, & à dis-

tinguer les *Familles*, qui ont droit de les porter.

D. pourquoy les nomme-t-on Armoiries ?

R. Parce qu'ordinairement elles se portent sur les armes, sur le bouclier, sur la cotte d'armes, dans les bannieres & pennons : & parce que c'est à la guerre, & dans les Tournois qui sont des faits d'armes, qu'elles ont commencé.

D. Que signifie le mot de *Blason* ?

R. Il signifie une chose proclamée à son de trompe, & vient de l'Allemand *Blasen* qui signifie *sonner de la trompe*, parce qu'aux Tournois ceux qui s'y alloient presenter, portoient une trompe pour appeller les gardes du pas, & pour leur presenter leurs armoiries, pour marque de leur noblesse.

D. Quelles sont les Figures qui entrent en armoiries ?

R. Toutes sortes de figures, que l'on peut reduire sous quatre especes.

D. Quelles sont ces especes ?

R. 1. Les figures de tous les corps que l'on nomme naturels, & qui peuvent être sensibles à la vüe, comme le Soleil, les Astres, les Pierres, les Elemens, les Plantes, & les Animaux.

2. Les figures artificielles qui ſont les ouvrages des mains des hommes, comme les bàtimens, les uſtanciles, les inſtrumens de guerre, de chaſſe, de divers métiers, &c.

3. Les figures que l'on nomme heraldiques, qui ſe font par des traits diverſement tirez ſur l'Ecu ou la Cotte d'armes.

4. Enfin les figures du caprice, comme ſont certains monſtres chimeriques, des Hydres, des Harpies, des Centaures, des Diables, &c.

D. Toutes ces figures ont-elles leurs couleurs determinées ?

R. Oüi : & tellement fixes qu'il n'eſt pas permis de les changer.

D. Combien y a-t-il de couleurs en armoiries ?

R. Il y en a huit à ſçavoir le blanc, le jaune, le bleu, le verd, le rouge, le noir, & la couleur de chair pour les parties du corps humain, & la couleur naturelle des fleurs, fruits, & animaux.

D. Ces couleurs ont-elles des noms particuliers dans le Blaſon ?

R. Oüi : le nom general ſous lequel elles ſont toutes nommées eſt celui *d'Emaux*, parce qu'on les émailloit

ſur les armes ; ainſi la plaque que portoient les Herauts d'Armes & les Pourſuivans avec les Armes du Prince dont ils étoient les Herauts, ſe nommoient *Email*, & nous diſons les *Emaux* du Blaſon ou des Armoiries.

D. Ce nom eſt general, dites-vous ; quels ſont les particuliers?

R. La couleur *blanche* ſe nomme Argent, la *jaune*, Or, *le bleu* Azur, le *rouge* Gueules, *le verd* Sinople, *le noir* Sable, les deux autres ſe diſent de *Carnation* pour les parties du Corps humain, & *au naturel* pour les Animaux, Plantes, Pierreries, &c. qui ont des couleurs qui leur ſont propres.

D. Pourquoi nommez-vous la couleur blanche *Argent*, & la couleur jaune *Or?*

R. Parce qu'elles paſſent pour metaux en Armoiries, & c'eſt une regle du Blaſon de ne pas mettre metal ſur metal, ni couleur ſur couleur.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que c'eſt des habits que les Armoiries tirent leur origine à cauſe des cottes d'armes, & c'étoit l'uſage de ces tems-là pour les habits, de ne pas mettre or ſur argent, ni argent ſur or, ni Etofe de couleur ſur Etofe de cou-

ſeur ; mais de mettre l'or & l'argent ſur les Etofes , ou les Etofes ſur l'or ou l'argent.

D. Cette regle étoit-elle generale ?

R. Oüi : à la reſerve des fourrures qui n'étant pas moins precieuſes que l'or , & que l'argent, ſe mettoient indifferemment ſur l'un & ſur l'autre ; quoique le plus ſouvent elles ſe pratiquoient avec les Etofes de couleur, au lieu de l'or & de l'argent.

D. Quelles étoient ces fourrures ?

R. L'hermine blanche & noire , & les petits gris nommez *Vairs* , du nom d'un animal dit en Latin *Varius*.

D. Comment ſe nommoient ces fourrures en Blaſon ?

R. Elles ſe nommoient *pannes* ou *pennes*, parce qu'elles étoient attachées aux Etofes des habits & cottes d'armes, *aſſutæ pannis*.

D. Quelle difference faites-vous entre ces fourrures ?

R. Que l'*hermine* eſt blanche à mouchetures noires , & le *Vair* eſt blanc & bleu, comme la peau de cet animal, qui eſt blanche ſous le ventre , & ſur le dos d'un gris tirant ſur le bleu.

D. N'y a-t-il point d'autre couleur pour ces pannes ?

R. Elles peuvent être de toutes couleurs uſitées en armoiries, mais alors il faut en blaſonnant ſpecifier ces couleurs, & dire un tel porte de gueules, de ſinople, de ſable, &c. à mouchetures d'hermine, d'argent, d'or, ou d'or à mouchetures de ſable, d'azur, &c.

II. LEÇON.

D. PUiſque toutes ſortes de figures peuvent entrer en armoiries, me pourriez-vous donner des exemples de ces figures portées dans les armoiries ?

R. Tres-volontiers : le Soleil, par exemple, fait les armoiries d'un grand nombre de familles, la Maiſon d'Aligre dont il y a eû deux Chanceliers, porte en chef trois Soleils, & pour deviſe *non uno gens ſplendida Sole* ; Pouſſart en porte trois avec un Ecuſſon d'*Ecars* au milieu ; *Amelot*, en porte un en chef ſur trois cœurs ; Treſſol en Bretagne en porte trois.

D. Et la Lune entre-t-elle en armoiries ?

R. Elle y entre ſous toutes les figures qu'elle a naturellement : pleine, en croiſſant, avec figure, & ſans figure.

D. Que voulez-vous dire avec figure & ſans figure ?

R. Je veux dire avec ces traits qui lui donnent une figure humaine, des yeux, un nez, & une bouche : ou ſimplement en croiſſant ſans ces traits, c'eſt ce qui ſe pratique auſſi pour le Soleil, qui ſe nomme ombre du Soleil, quand il n'a pas ces traits de viſage humain comme les quatre qui accompagnent la Croix des armoiries des Huraults, les Illuminati de Genes portent un croiſſant de Lune figuré avec un flambeau allumé.

D. Les autres Aſtres entrent-ils en Armoiries ?

R. Oüi : même des conſtellations entieres, comme celle du Taureau, qui eſt portée par quelques familles.

D. Les exemples des Etoiles ſont ſi frequens que je ne vous en demande rien ?

R. Elles rempliſſent une infinité de blaſons, il y en a auſſi pluſieurs qui portent des Cometes, qui ſont des Etoiles à queuës, l'arc-en-ciel, la pluie, & quelques autres météores y entrent auſſi, & la ſphere du feu, comme vous remarquerez aux armoiries des Bellegarde de Savoie & en quelques autres.

D. Quels ſont les autres corps naturels, qui entrent en Armoiries ?

R. Les Pierres, les Rochers, les Montagnes, les Iles, les Pierres precieuſes, les Diamans, les Rubis, les Eſcarboucles, &c.

D. Et les plantes, n'y entrent-elles pas ?

R. Oüi, de toutes ſortes, les herbes, les fleurs, les fruits, les arbriſſeaux, les arbres, & leurs branches, leurs troncs, &c. pour leſquels le plus ſouvent on obſerve la couleur qui leur eſt propre.

D. A l'égard des Animaux y a-t-il quelque diſtinction à faire ?

R. Non : ils y peuvent tous entrer, ou leurs parties, têtes pattes, demi corps, ailes & leurs peaux même, ou dépoüilles, comme les Vairs & les Hermines.

D. Le corps de l'homme y peut-il être admis ?

R. Oüi : & de pluſieurs manieres differentes, nû, vétu, & ſous des figures particulieres de Sauvage, de Dieux de la Fable, de Soldat, de Moine, d'Homme, ou de Femme, d'Enfant, de Vieillard ; car il y a des exemples de tous ces uſages.

D. Les parties ſeparées y peuvent-elles être reçûës ?

R. Oüi : Comme la tête, les bras, les jambes, les cuiſſes, le cœur, les yeux, les os, la main, le pied, &c.

D. Tout cela doit donc être repreſenté de carnation ?

R. Il n'eſt pas neceſſaire, puiſqu'on en voit de diverſes couleurs.

D. A propos de cette diverſité, d'où vient que l'on voit des Lions, des Aigles & d'autres Animaux, d'Hermine, de Vair, Echiquetez, Lozangez de diverſes couleurs, puiſqu'il n'y en a jamais eû dans la nature de cette ſorte ?

R. Cela vient de l'uſage des Cottes d'armes qui ſe portoient dans les Armées & dans les Tournois, & qui ſe faiſant de diverſes Etofes & de pieces rapportées ſelon les modes de ces tems-là, ont repreſenté les deviſes & les ſymboles de ceux qui les portoient de cette ſorte ; ainſi il y a des Croiſſans, des Fleurs, des Lions & d'autres corps ſemblables d'Hermine, de Vair, lozangez, burellez, échiquetez, &c.

III. LEÇON.

D. COmment entrent en Armoiries les corps artificiels ?

R. De la même maniere que les corps naturels ; & il n'eſt rien de viſible, c'eſt-à-dire, qui ait quelque figure qui n'y puiſſe être reçû.

D. N'y a-t-il point pour cela de diſtinction à faire ?

R. Il y en a trois ou quatre, la premiere que les *Offices & les Dignitez*, y ont introduit certaines figures propres de ces dignitez, les Couronnes, les Sceptres, les Diadêmes, & d'autres ſemblables marques d'honneur. *Les dignitez Eccleſiaſtiques*, la Thiare, les Clefs, la Croix, la Croſſe, la Mitre, le Pallium, la Main qui benit, les Anneaux, les Chandeliers, les Livres, l'Encenſoir, &c. Les *Offices* d'Echanſon, de Panetier, de Sénéchal, de Maréchal, d'Ecuyer, de Chambellan, &c. y ont fait prendre des Coupes, des Bouteilles, des Bannieres, des Epées, des Chevaux, des Etriers, &c. la ſeconde & la plus generale eſt le *rapport au nom des perſonnes* qui a fait les Armoi-

ries que l'on nomme parlantes : la troisiéme, *Certains droits & certaines jurisdictions*, sur les passages des rivieres, qui ont fait prendre des bacs, des vaisseaux, des avirons, des tours, des châteaux, des ponts, &c. des droits de servitudes, qui ont fait prendre des charruës, des chariots, des jougs, des roües, des fers de moulin, des faulx, des râteaux, des herses, des poëles, des chauderons, &c. *La pieté* enfin y a fait recevoir des croix, des calices, des Images de Saints, des Reliquaires, le Nom de Jesus, le Cordon de Saint François, des Chapelets, des Eglises, &c.

D. L'inclination & le caprice n'y ont-ils point eû de part ?

R. Oüi sans doute : ainsi l'*inclination à la chasse*, ou à la pêche ont fait prendre des instrumens de l'une ou de l'autre : des cors, des épieux, des dards, des couples de chiens, des rets, des hameçons, des nasses, &c.

L'inclination à la musique, a fait prendre des flutes, des haubois, des luths, des harpes, des violons, des siflets, &c.

D. Quelles sont les choses les plus ordinaires en armoiries de tous ces

corps artificiels ?

R. Les Bâtimens, & les Armes, à cause des Fiefs, & *de la guerre*, ainsi on y voit grand nombre de Châteaux, des Tours, des pans de mur, des pieces crenellées, ou bretessées, des Eglises, des ponts, des portes, &c. des lances, des piques, des épées, des chausse-trapes, des étriers, des fers de lance ou de pique, des roquets de lances, des trompettes, des tambours, des étendars, des tentes, des éperons, des molettes d'éperons, des écussons, des fleches, des masses d'armes, des arcs, des fleches, &c.

D. Les vêtemens n'y ont-ils point de part ?

R. Ils y ont la meilleure part, puisqu'outre les bonnets, chapeaux, houssettes, souliers, bottes, bottines, gands, manteaux, chaperons, chemises, ceintures, boucles, rubans, dentelles, manches, manchons, fourrures, écharpes, colliers, bracelets & autres ornemens. C'est des vêtemens qu'on a tiré toutes les Figures que nous nommons *Heraldiques*, le parti, le coupé, le tranché, le taillé, l'écartelé, le fascé, le palé, le bandé, le burelé, le cotticé, les points équipolez, les ju-

melles, les herses, les fasces, les bandes, les chefs, les chevrons, les sautoirs, les bordures, les gyrons, les piles, les quartiers, l'échiqueté, le fuselé, le lozangé, & plusieurs autres figures semblables.

D. Vous m'apportez une foule de termes ausquels je n'entens rien ?

R. Ce sont aussi les Figures que nous nommons *Heraldiques*, parce qu'elles sont si propres du Blason, que l'on a besoin de se servir des termes propres de l'Art Heraldique pour les expliquer.

D. Comment dites-vous donc, que c'est des vétemens que ces Figures, & ces termes ont été tirez ?

R. Parce qu'il y a cinq ou six siecles que l'on s'habilloit de ces sortes d'habits mi-partis, comme sont encore les robes des Echevins de plusieurs Villes : d'habits pallez comme ceux des trompettes & des tambours de plusieurs Compagnies,ou Regimens: d'habits lozangez, échiquetez & burellez comme sont les étofes rayées ; comme cet usage a changé, les termes, qui expliquoient ces étofes diferentes ont changé,& vous ne les entendriez pas.

IV. LEÇON.

D. PUiſque ces Figures que vous nommez *Heraldiques* ſont plus difficiles à entendre que les autres, je ſerois bien aiſe d'avoir quelque methode facile pour les retenir ?

R. Je veux vous en donner une la plus aiſée du monde.

D. Et Comment ?

R. Il faut ſuppoſer que toutes ces figures ſe font par le moyen de quatre lignes, par une ligne tirée du haut en bas, comme ſeroit de la tête aux pieds, que nous appellons ligne à plomb ou perpendiculaire dont voici la figure. |

D. Je la conçois.

R. Il y en a une autre tirée toute droite & couchée, comme les lignes d'un livre imprimé que nous nommons ligne horizontale. ———

D. Je l'entend.

R. La troiſiéme eſt une ligne traverſante de droit à gauche que l'on nomme diagonale, \ & la quatriéme eſt celle qui tire de gauche à droit obliquement. /

D. C'eſt-à-dire, que ces deux lignes miſes l'une ſur l'autre font la Croix de Saint André? X

R. Juſtement vous l'entendez.

D. Et dequoi me ſert de l'entendre?

R. Pour vous faire concevoir toutes les figures heraldiques.

D. Comment cela?

R. Parce que la ligne à plomb, ou de haut en bas fait dans les Armoiries, le parti, l'addextré, le ſeneſtré, le pallé, le vergetté.

D. Ce ſont termes, où je n'entend rien?

R. Vous les entendrez avec le tems, & par les figures que je vous donnerai.

D. Pourſuivez donc?

R. La ligne couchée ou horizontale fait le chef, le coupé, la faſce, la trangle, la champagne, le faſcé, le burelé, les jumelles en faſce, le herſé en faſce. La ligne diagonale de droit à gauche fait le tranché, la bande, le bandé, le cotticé, les jumelles en bande, le herſé en bande.

La ligne traverſante de gauche à droit, d'un angle d'en haut de l'Ecu à l'angle d'en bas oppoſé, forme le

taillé, la barre, le barré, le filet de bâtardiſe, le herſé en barre.

D. Comment une ſeule ligne peut-elle produire tant de figures diferentes?

R. Etant multipliée. Ce ſont ces mêmes lignes, qui jointes enſemble & diverſement combinées font pluſieurs autres Armoiries.

D. Quelles Armoiries?

R. L'Ecartelé ſe fait de la ligne à plomb, & de la ligne couchée miſe en croix, comme les deux que vous avez dit faire la Croix de Saint André font l'écartelé en ſautoir : or ces quatre ſortes de lignes diverſement combinées & multipliées font les points équipollez, l'échiqueté, le lozangé, le fuſelé, le fretté, le ſautoir, &c. dont les termes ne doivent pas vous éfaroucher, parce qu'ils ſont tout le ſecret du Blaſon, qui ne conſiſte preſque qu'à entendre ces termes.

D. Comment me les ferez-vous entendre?

R. En vous les expliquant, & en vous montrant les figures pour leſquelles ils ſont employez; c'eſt pour cela que je vous ai dit d'abord, que le Blaſon eſt l'art d'expliquer en ter-

mes propres, tout ce qui entre dans les Armoiries, c'eſt-à-dire, toutes les figures qui les compoſent.

D. Dites-moi en peu de mots, & methodiquement ce qu'il faut faire pour apprendre ce chaos de figures, & de termes ?

R. Je vous les dirai une autrefois, & pour une autre leçon.

V. LEÇON.

D. VOus m'avez promis de m'expliquer en peu de mots en quoi conſiſte tout l'Art Heraldique, ou toute la connoiſſance du Blaſon ?

R. Je ſuis prêt de le faire, & pour commencer je vous dis qu'il y a ſix choſes à apprendre touchant les Armoiries.

La premiere, eſt le *Champ*, ou le Sol ſur lequel elles ſont placées.

La ſeconde, les *Figures* qui les compoſent, & qui occupent ce champ, ou entierement ou en partie.

La troiſiéme, la *poſition* de ces Figures, ou leur ſituation.

La quatriéme, la *diſpoſition* de ces Figures qui ſe répondent les unes aux au-

tres & qui ſont ondées, canelées, arrachées, coupées, liées, entrelaſſées, &c. Ainſi la *poſition* s'explique par rapport au Champ, & la diſpoſition par rapport aux Figures.

La cinquiéme, ſont les Emaux, ou Couleurs de ces Figures.

La ſixiéme, les *ornemens* qui accompagnent les Armoiries, & qui leur ſont exterieurs.

D. Quand je ſçaurai donc cela ſçaurai-je le Blaſon ?

R. Vous en ſçaurez autant que la plûpart des Livres en enſeignent, mais quand vous en ſerez-là, ſi vous voulez penetrer plus avant, je vous enſeignerai leur origine, leurs uſages, les pratiques de toutes les nations de l'Europe, les manieres de placer les quartiers, & de dreſſer les Genealogies.

D. Je n'en veux pas tant apprendre aujourd'hui ; je me contente de vous repeter ce que vous venez de me dire, qu'il y a ſix choſes à conſiderer dans les Armoiries, le *Champ* qui les porte & où elles ſont placées : *les Figures*, *la poſition* de ces Figures ſur le Champ, *leur diſpoſition*, *leurs couleurs*, *& les ornemens* exterieurs qui les accompagnent ?

R. Fort bien, je veux vous les expliquer l'une après l'autre, le *Champ* ou le Sol des armoiries eſt l'écu, la cotte d'armes, & la banniere qui ſervent de champ aux figures.

D. Je connois bien l'écu, & la banniere; mais qu'eſt-ce que la cotte d'armes?

R. C'eſt une eſpece de tunique ſemblable à celles des Diacres & des Soudiacres, que les Chevaliers portoient en guerre & dans les Tournois ſur leurs armes, & qui étoient figurées de leurs blaſons pour les faire connoître.

D. N'eſt-ce pas ce que j'ai vû en pluſieurs verrieres d'Egliſe, ſur des tombeaux, & en pluſieurs vieilles peintures?

R. C'eſt cela même.

D. J'ai auſſi remarqué les armoiries en pluſieurs cartouches differens de pluſieurs figures bizarres?

R. C'eſt ſelon la fantaiſie de quelques nations particulieres. En France l'écu eſt comme quarré un peu plus long que large, qui en bas s'arrondit & ſe termine en pointe ſur le milieu de ſa baſe, anciennement il étoit preſque triangulaire, & un peu incliné ou penché ſur le côté; les Italiens le portent

ſouvent ovale ou approchant de l'ovale, les Eſpagnols l'arrondiſſent en bas, les Allemans le font en cartouche aſſez ſouvent, & les filles le figurent en lozange ; ce que quelques femmes ont auſſi obſervé, le quarré en forme de banniere eſt le propre des Chevaliers Bannerets de Poitou & de Guienne, voila pour ce qui regarde le Champ.

D. Laiſſez-moi vous repeter ce que vous venez de dire pour voir ſi je l'aurai bien retenu ; vous diſtinguez la Cotte-d'armes, la Banniere & l'Ecu ; l'Ecu eſt quarré, long, un peu arrondi & pointu ſur le milieu de la baſe ; pour les François, l'antique, triangulaire & panché, l'Italien en ovale ; l'Allemand en cartouche ; l'Eſpagnol arrondi en bas ; il eſt quarré pour les Bannerets de Poitou & de Guienne, & en lozangé pour les filles & quelques femmes ?

R. Vous pouvez paſſer maintenant à l'intelligence des Figures.

VI. LEÇON.

POur proceder avec methode dans les connoiſſances des Figures, je ſuppoſe que vous connoiſſiez toutes les

Figures naturelles, le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Cometes, l'Arc-en-Ciel, les Pierres, les Plantes, les Animaux &c. & la plûpart des Figures artificielles, comme les Tours, les Châteaux, les Armes, les Instrumens des Arts, &c. Ainsi sans m'y arrêter, je viens à celles qui sont moins connües ou qui ont des noms particuliers dans le Blason.

D. Vous me ferez plaisir ?

R. Je vous ai déja dit que l'on nomme *Ombre* de Soleil, celui qui n'a pas une figure humaine: On nomme aussi *Lunels* quatre croissans appointez & joints en rose.

D. J'en connoissois les Figures sans sçavoir les noms.

R. Il y a quelques parties du Corps humain qui ont aussi des noms particuliers, le bras droit se nomme *dextrochere*, le gauche *senestrochere*, deux mains jointes *une foy*, la tête & la poitrine *bust*.

D. Parmi les Animaux quels termes particuliers ont les Figures ?

R. Un serpent se nomme *bisse*. ou *guivre*, particulierement quand il devore un enfant; une tête de front se dit *rencontre;* le Lion qui passe & qui montre les deux yeux se nomme *Leopard*, un

Aigle ſans bec & ſans pieds aux aiſles étenduës ſe nomme Alerion, comme des petits Oiſeaux ſans bec & ſans pieds, les aiſles ſerrées ſe nomment *merlette*, & *canette*; deux aiſles étenduës & jointes enſemble ſe diſent un *vol*, une ſeule, un *demi vol*, une dent de ſanglier ſe nomme *défenſe*, les barbeaux poiſſons ſe diſent *bars*, la tête de ſanglier *hure*, une tête de cerf ou de bœuf, décharnée ſe nomme *maſſacre*.

D. Parmi les plantes y a-t-il quelques noms particuliers ?

R. Oüi : une eſpece de prunier ſauvage ſe nomme *Crequier* comme celui de Crequi. On nomme *tiercefeüilles* les treffles ſans queüe, *quinte-feüilles* les fleurs de pervanche de cinq feüilles percées au milieu, *Coquerelles* les fleurs ou les bourſes d'une eſpece de *Solanum* qui ſont comme des noiſettes vertes & en fourreau.

D. Parmi les inſtrumens des Arts, y en a-t-il qui ayent des noms particuliers ?

R. Oüi : les fers des meules de moulin ſe nomment *Anilles*, les grands anneaux à attacher les cables ſe nomment *Vires*, particulierement quand ils ſont deux ou trois l'un dans l'autre,

les haches des Tonneliers *Douloires* comme celles de Renty, des epées larges en coutelas & courbées *Badelaires*, les bouts des fourreaux de ces épées *Bouteroles*, une bande de fer à tenir une porte ſur ſes gonds *Un bris d'huis*, les boucles des ceintures & baudrier des *Fermaux*, les faſces danchées des *feüilles de Scie*, une piece en quarré long comme une brique, une *Billette*; les flans des monnoyes d'or & d'argent *Bezans*; & les gâteaux ronds & plats comme les beſans, mais de couleur, *Tourteaux*; une anſe de chauderon *Corniere*. Un linge autour des têtes de mores *Tortil*; une banniere d'Egliſe *Gonfanon*, les cordes d'un Anchre *Gumenes*, le bois traverſier qui la tient *Trabé*; des pieces d'étoffes longuettes à deux, trois, quatre, cinq ou ſix pieces pendantes, *Lambels*, les pieces découpées d'étoffes, qui couvrent & accompagnent le caſque dans les armoiries *Lambrequins*; des chauſſes pour les jambes *Houſſettes*, les cors de chaſſe *Huchets*, les quartaux comme ceux des vitres poſez ſur une de leurs pointes *Lozanges*, une ſemblable figure ouverte à jour comme une maille de filet *Macle*, ouverte en rond *Ruſtre*, une figure ſemblable

à une amande pelée *Otelle*, une Figure en Y. pairle, un Chapellet *Patenostre*, une roue sans jantes *ray*, & *ray d'Escarboucle*, quand elle a une pierrerie au milieu, & quand ses bâtons sont fleurdelisez aux extremitez; un fer de lance morné, c'est-à-dire, courbé en deux sur les côtez *Roc* ou *Roquet*. La Croix de S. André *Sautoir*, une dentele ouvragée autour de certaines Figures *Trescheur*, les Coquilles de S. Jaques dont on voit le dedans, *vannets*.

D. Pourriez-vous me montrer les Figures de toutes ces sortes de choses;

R. Tres volontiers, & par ordre alphabetique, aprés vous avoir donné celles de divers Champs ou Sols.

Ecu.

Ecu rond.

Ecu antique.

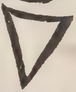

Targe.

Banniere.

Cartouche.

Lozange.

Ovale.

Alerion.

Alerion.

Annelet.

Annilles.

Bãdelaire.

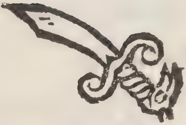

Bars.

Beſans.

Billete.

Biſſe.

Bouterole.

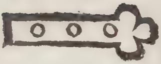

Bris.

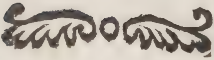

Broyes.

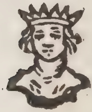

Buſt.

Bute.

Canette.

Chaussetrape.

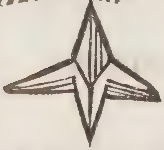

Coquerelles.

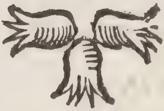

Corniere.

Couple.

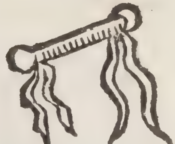

Crequier.

Defenſe.

Dextrochere avec ſon fanon.

Douloire.

Eſtoc.

Fermail.

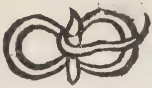

Foy.

Frette.

Feuille de Scie.

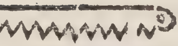

Fusée.

Confanon.

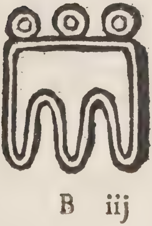

Guivre.

Gumenes.

Herse.

Hie.

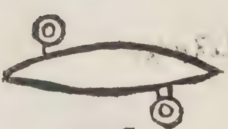

Houssete.

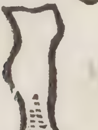

Huchet.

Lambel.

Lambrequins.

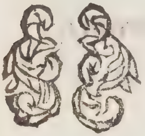

Leopard.

Lozange.

Lunels.

Macle.

Maſſacre.

Merlette.

Ombre de ſoleil.

Orelle.

Pairle.

Patenoftre.

Quintefeuille.

Ray.

Rencontre.

Roc.

Rustre.

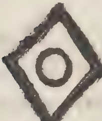

Sautoir.

Tiercefeüille.

Vannets.

Vires.

Vol.

D. Il me ſemble que vous me donnez là des figures dont vous ne m'aviez pas parlé des noms ?

R. Quelles ſont-elles.

D. Vous me montrez des *Butes*, des *Chauſſetrapes*, des *Fanons*, des *Fuſées*, des *Hies*, des *Herſes*, & des *Nilles*?

R. Je veux vous les expliquer. Une *Butte* eſt cet inſtrument dont les Marechaux ſe ſervent pour couper la corne des Chevaux, quand ils veulent les ferrer. Les *Chauſſetrapes* ſont des pieces de fer à quatre pointes, dont l'une eſt toûjours droite tandis que les trois autres la ſoûtiennent, on s'en ſert en tems de guerre pour les jetter dans les lieux où doit paſſer la Cavalerie, pour bleſſer les Chevaux. Le *Fanon* eſt une piece d'étofe pendante d'une manche ou de quelque autre choſe. Il y a deux ſortes de *Herſe*; l'une à fermer les portes des Villes qui ſe nomme *Herſe Sarrazine*, l'autre à couvrir les ſillons & à rompre les mottes de terre quand on a ſe-

mé. La *Hie* eſt un inſtrument qui ſert à planter des pieux, ou à paver, ou à piloter. Les *Nilles* ſont la même choſe que les anilles.

D. N'y a t-il point d'autres Figures dont les noms ſoient auſſi inconnus ?

R. Il y en a pluſieurs entre les inſtrumens des Arts qui ſont moins en uſage parmi nous, & dans l'uſage de certains Païs, qui ont des bâtimens, des meubles, & des uſtenciles qui leur ſont particulieres, comme en Angleterre, il y a des fers de Dards que l'on nommé *Pheons :* des bourſes de cuir qui ſervent à élever l'eau avec des *Roües* que l'on nomme *bouges* en Armoiries, & les Anglois *Vvater Bougets :* il y a de cette ſorte en Allemagne des inſtrumens à porter des verres, & les *Falconieri* d'Italie ont une eſpece de brancart à porter pluſieurs faucons, ou autres oyſeaux de proye, c'eſt à quoi il faut prendre garde quand on veut blaſonner les Figures extraordinaires des Armoiries des Païs Etrangers, il faut tâcher d'aprendre les noms qui leur ſont propres, pour ne pas tomber dans les erreurs de certains Blaſonneurs, qui prennent ſouvent des Figures pour ce qu'elles ne ſont pas.

VII. LEÇON.

D. LA representation de ces figures que vous venez de me mettre devant les yeux, & l'explication que vous en avez faite, me les font parfaitement connoître.

R. Je vous en donnerai une intelligence plus parfaite en vous enseignant leurs usages dans le Blason : parce qu'elles y ont divers attributs, qu'il faut expliquer en termes propres, ce qui n'est pas la moindre partie de l'Art du Blason, puisque c'en est la Grammaire.

D. Pourquoi appellez-vous ces termes la Grammaire du Blason ?

R. Parce que comme la Grammaire enseigne à lier le Substantif & l'Adjectif, le Nominatif & le Verbe ; le Relatif & l'Antecedent, le Verbe & le Cas qu'il regit ; cette partie du Blason enseigne à expliquer la situation, la disposition, & la composition ou l'assemblage de ces figures dans les armoiries.

D. Chaque figure a donc des attributs, qui lui sont propres ?

R. Oüi ? il y a cependant des attributs generaux qui conviennent à la plûpart des figures. Mais pour ne pas vous embarrasser, commençons par les attributs des figures naturelles que vous connoissez.

D. Vous me ferez plaisir ; car il est plus aisé de proceder des choses que l'on connoit, à celles qu'on ne connoit pas, que d'expliquer des choses inconnues par d'autres qui ne le sont pas moins. Vous m'avez dit que les figures des Corps naturels, sont les Astres, les Elemens, les Pierres, les Plantes, &c. Commençons s'il vous plaît par les Astres ?

R. J'en suis content. Le Soleil figuré avec des yeux, une bouche & des rayons se dit simplement *Soleil* sans autre attribut, parce que c'est sa figure naturelle en armoiries. Quand il n'a pas ces traits il se nomme *ombre de Soleil*, que je vous ai representé.

D. Je l'ai vû.

R. Quand il meut de l'angle de l'Ecu d'où il semble sortir, on le nomme *Horizonté* à dextre, ou à senestre suivant sa disposition, *Naissant* quand il meut du chef, & qu'il ne paroit qu'à moitié, & *Couchant* quand il meut de

ſa pointe. Ce que vous verrez dans les figures ; ainſi ne vous inquietez pas ſur ce que vous ne comprendrez pas d'abord, les figures vous le feront connoître.

D. Et la Lune ?

R. La Lune peut être *Horizontée* comme le Soleil, elle eſt rare en armoiries pleine & entiere. Le Croiſſant y eſt plus ordinaire.

D. Quels ſont les attributs du Croiſſant ?

R. Il peut être *montant*, *versé*, *tourné*, *& contourné*. Quand ſes deux pointes abboutiſſent vers le chef ou le haut de l'Ecu, il eſt *montant*, ce qu'il n'eſt pas neceſſaire d'exprimer, parce que c'eſt ſa ſituation naturelle dans les armoiries. Quand au contraire ſes deux pointes regardent le bas ou la pointe de l'Ecu il eſt *verſé*. Quand elles regardent le flanc dextre de l'Ecu, il eſt *tourné*, & *contourné* quand elles regardent le gauche.

D. J'entens cela : mais quand il y a pluſieurs Croiſſans diverſement diſpoſez, n'y a-t-il point de termes propres pour énoncer ces diſpoſitions ?

R. Oüi ſans doute : deux Croiſſans peuvent être *addoſſez*, *acculez*, *appoin-*

tez entrelassez. Quand il y en a quatre appointez, les Espagnols les nomment *Lunels*.

D. J'en ai vû la figure, passons s'il vous plaît aux Etoiles?

R. Je le veux bien. Les Etoiles sont *Rayonnantes*, *Cometées*, de cinq, de six, de huit, & de seize *Rais*. Elles se disent *Rayonnantes*, quand entre leurs grandes pointes il y a des filets de rayons. *Cometées*, quand elles ont une queuë. Ce sont leur pointes, qui se nomment *Rais*. En France elles en ont ordinairement cinq, & il n'est pas necessaire d'en exprimer le nombre, les autres païs leur en donnent ordinairement six, particulierement en Italie; Quand elles en ont 8. ou 16. il faut en exprimer le nombre. Quand les Etoiles ne paroissent qu'à demi & sortent de quelque autre figure, elles sont dites *Eclipsées*.

D. N'y a-t-il que ces attributs pour les Astres?

R. Il y a encor des raïons de lumiere sortans des Angles de l'Ecu, qui se nomment simplement *Rais*, dont il faut exprimer la disposition, en disant mouvant de l'Angle dextre, de l'Angle senestre du chef, ou de la pointe. Il y

a aussi des croix qui sont cantonnées de semblables Rais.

D. Pour les Elemens quels en sont les attributs ?

R. Le feu peut être *flambant*, *étincellant*, *ardent*, *fumant*, &c. ce qui se dit plûtôt des sujets ausquels il est attaché que du feu même. Ainsi il y a des paux ou pieux *flambans*, des charbons *étincellans*, des Fournaises *ardentes*, des Flambeaux, des Vases *fumans*.

D. Et à l'égard de l'Eau ?

R. Il y a des rivieres sur lesquelles on voit de petits traits pour en marquer les flots, alors on les dit *flotées*, comme on dit la Mer *agitée*, quand on y remarque des ondes élevées. Et *calme* quand on n'en remarque point. Les Fontaines sont *jaillissantes*, ou *coulantes* par tant de Jets, ou Canaux dont on doit exprimer le nombre.

D. Pour l'Air n'y a-t-il rien à observer ?

R. Il y a des Nuages, des Vents, des Foudres, dont vous connoissez les figures de la maniere dont les Peintres les representent. Il faut seulement observer que les foudres se peignent quelquefois *aislez*, *liez*, *élancez*, *étincellans*, *tortillez*, &c. Ce que vous apprendrez dans la

ſuite par les Figures.

D. Pour la Terre que faut-il ſçavoir ?

R. Qu'un bout de terrein figuré ſous les Arbres ; les Tours, Maiſons &c. ſe nomme *Tertre*. Et qu'à l'égard des montagnes il en faut exprimer les*coupeaux* trois, cinq, ſept, &c.

D. Et pour les plantes, qui naiſſent ſur la terre ?

R. Elles ont un grand nombre d'attributs. Les Arbres ſont *fleuris*, *fruitez*, *coupez*, *arrachez*, *écotez*, *couchez*, leurs branches peuvent être *paſſées & repaſſées en ſautoir*. Le Chêne fruité ſe nomme *englanté*. Les autres plantes ſont *tigées*, *feüillées*, *fleuries*, &c.

D. Les fleurs ont-elles des termes particuliers ?

R. Oüi : Les Roſes ſont *boutonnées*, ce ſont les grains d'or ou d'autre couleur qu'elles ont au milieu. Le Roſier eſt auſſi dit *boutonné* quand les Roſes y ſont en boutons. Les Roſes de cinq feüilles percées à jour ſe nomment en armoiries, *Quintefeulles*, *Angemmes*, ou *acheſmes*, celles qui n'en ont que quatre : & les Trefles qui n'ont point de queüe *Tiercefeüilles*. Les lys ſont en *boutons* ou *eſpanoüis*, quand les feüil-

les de la fleur ſont ouvertes. On les nomme auſſi ordinairement *Lys de Jardin*, pour les diſtinguer des fleurs de lys. Les *Giraſols*, *& les Ancolies* ſont *panchez*. Les fleurs du Solanum ſemblables à des noiſettes en fourreau ſe nomment *Coquerelles*.

VIII. LEÇON.

D. AVant que de venir aux animaux & aux autres figures naturelles, je voudrois bien ſçavoir comment vous nommez en blaſon la figure, que l'on appelle vulgairement un monde, qui eſt une boule ronde ſurmontée d'une croix ?

R. Vous me faites plaiſir de me faire cette demande, parce que vous me donnez occaſion de vous rapporter une érudition, que nul des Auteurs du Blaſon n'a encore touchée que je ſçache. C'eſt Glaber qui la rapporte au Livre 1. de ſes Hiſtoires. Il dit que l'an 710. Le Pape Benoît VIII. fit faire un globe d'or avec des ceintres en quarré, de pierreries, & une croix élevée au deſſus de ces ceintres, pour repreſenter le monde, qui ne pouvoit

être bien gouverné qu'en le ſoûmettant à Jeſus-Chriſt & à la Religion Chrétienne : qu'enſuite l'Empereur Henry II. étant allé à Rome, le Pape alla au devant de lui, lui preſenta ce globe, & voulut qu'il fût doreſnavant la principale marque de l'Empire : auſſi voyez-vous les Images de Charlemagne, & de la plûpart des Empereurs avec ce globe. L'Empereur en le recevant de la main du Pape lui dit, que c'étoit une leçon muette qu'il lui faiſoit, de la maniere dont il devoit regir le monde ; mais que l'on ne pouvoit mettre ce preſent en de meilleures mains qu'en celles des perſonnes, qui avoient mépriſé le monde & ſes pompes, & qu'auſſi-tôt aprés il l'envoya à l'Abbaye de Cluni.

D. Voilà une belle remarque, & c'eſt ſans doute pour la même raiſon pour laquelle il fit ce preſent à l'Abbaye de Cluni, que les Chartreux ont fait leurs armoiries d'un ſemblable Globe, pour marquer leur mépris du monde.

R. Cela eſt vrai, & le paſſage de Glaber eſt trop ſingulier pour ne pas vous le rapporter en la langue en laquelle il l'a écrit.

R. Vous ajoûterez par ce moyen une nouvelle grace à celle que vous m'avez faite de me raconter cette Histoire.

[*Anno Dominicæ Incarnationis septingentesimo * decimo, licet insigne imperiale diversis speciebus priùs figuratum fuisset, à venerabili tamen Papa Benedicto sedis Apostolicæ fieri jussum est ad modum intellectuali specie idem insigne. Præcepit fabricari quasi aureum pomum, atque circumdari per quadrum pretiosissimis quibusque gemmis, ac desuper auream crucem inseri. Erat autem instar speciei hujus mundanæ molis, quæ videlicet in quadam rotunditate circumsistere perhibetur, ut dùm siquidem illud respiceret princeps terreni imperii, foret ei documentum, non aliter debere imperare, vel militare in mundo, quàm ut dignus haberetur vivificæ crucis tueri vexillo. In ipso etiam diversarum gemmarum decoramine, videlicet Imperii culmen plurimarum virtutum speciebus exornari oportere. Cúmque postmodùm prædictus Papa Imperatori videlicet Henrico hujus rei gratiâ Romam venienti obviam cum maximâ virorum & sacrorum ordinum multitudine processisset ex more, eique hujusmodi insigne scilicet imperii in conspectu totius Romanæ plebis tradi-*

disset: suscipiens illud hilariter, circumspectoque eo ut erat vir sagacissimus dixit. Optime Pater, inquiens ad Papam, istud facere decrevisti nostræ portendendo innuens monarchiæ, qualiter sese moderari debuerat, cautiùs perdocuisti. Deinde manu gerens illud auri pomum subjunxit, nullis inquit meliùs hoc præsens donum possidere ac cernere congruit, quàm illis qui mundi pompis calcatis crucem expeditiùs sequuntur Salvatoris. Qui protinus misit illud ad Cluniacense Monasterium Galliarum, quod etiam tunc temporis habebatur religiosissimum cæterorum.]

D. Cette remarque de Glaber me paroît belle. Mais pourquoi en avez-vous marqué la date avec une étoile ?

R. Parce qu'elle est évidemment fausse sous l'an 710. puis qu'il n'y avoit point eu en ce tems-là d'Empereur nommé Henry. Ainsi cela ne peut convenir qu'au Pape Benoît VIII. & à l'Empereur Henry II. environ l'an 1013. ou 1015. il faut que quelque Copiste ait changé mal à propos la datte de Glaber.

D. Comment blasonneriez-vous donc cette figure ?

R. Je l'appellerois le globe imperial de tel métail, ou de telle couleur, ceintré & croisé de....

D. N'eſt-ce pas ce globe imperial que l'Electeur Palatin ajoûte à ſes armoiries ?

R. Oüi : en qualité de Grand Senechal de l'Empire, parce qu'en la ceremonie du ſacre & couronnement de l'Empereur, c'eſt lui qui porte ce Globe.

IX. LEÇON.

D. VOus m'avez déja fait connoître les figures naturelles & artificielles. Mais il y en a de deux autres eſpeces que je ne connois pas encore, les figures Chimeriques, ou Monſtrueuſes & les figures Heraldiques ?

R. Il n'eſt pas mal-aiſé de connoître la plûpart des figures Chimeriques ; puiſqu'elles ſont tirées des fables, comme les Centaures, les Sirenes, les Griffons, les Harpies, les Hydres, les Aigles à deux têtes, les Lions à face humaine, les Pegaſes ou Chevaux aiſlez, les Cerfs aiſlez, les Phenix, &c. les Peintres & les Sculpteurs les repreſentent ſi ſouvent que vous devez les reconnoître à la premiere vûë.

D. Trouve-t-on toutes ces figures en armoiries ?

R. Non-ſeulement on les y trouve, mais quelque-unes y ſont aſſez frequentes : comme les Griffons, les Aigles à deux têtes, les Sirenes, les Phenix, auſquels je joindrois volontiers les Pelicans qui s'ouvrent le ſein, & les Salemandres ſur le feu : car quoi qu'il y ait des Pelicans, & des Salemandres, ces proprietez qu'on leur attribuë ſont fauſſes & chimeriques.

D. On pourroit donc dire la même choſe des Aigles & des Lions d'Hermine, de Vairs lozangez, échiquietez, bandez, faſcez & de tant d'autres manieres ?

R. Vous avez raiſon, puiſque dans la nature il n'y en a point de cette ſorte.

D. D'où vient donc cet uſage dans le Blaſon ?

R. Je vous l'aï déja dit, des cottes d'armes, ſur leſquelles on portoit anciennement les armoiries, & qui ſe faiſoient de pieces rapportées de diverſes étoffes ou fourrures ainſi bigarrées.

D. N'y a-t-il que ces ſortes de figures faites à plaiſir ?

R. Il y a encore des Anges, des têtes de Chérubins, des Diables, des Vents reprenſentez par des têtes bouffies & qui ſoufflent.

D. Et

D. Et des monſtres s'en trouve-t-il en armoiries outre les Aigles à deux têtes, & les bêtes à quatre pieds qui ont des aiſles ?

R. Il y a pluſieurs autres monſtres : la Maiſon d'Ancezune porte des dragons monſtrueux à face humaine avec de longues barbes, des cheveux de ſerpens. Il y a quatre cens ans que la plûpart des Cimiers, qui ſe portoient ſur les caſques dans les Tournois étoient monſtrueux ; parce que l'on affectoit de faire de ces fêtes, des maſquarades. Ainſi vous y verrez des Sauvages velus, couverts de mouſſe, des Centaures, des cornes, des trompes d'Elephans, des bois de Cerfs avec des ſonnettes, des feüilles, des branches d'arbres, des grelots : des hommes ſans bras vêtus en Harlequins avec des bonnets d'Albanois, que l'on nomme à preſent à la dragone : des oreilles d'Aſne, des Chevaux marins, des Dragons qui vomiſſent le feu, & cent autres extravagances.

D. N'eſt-ce point de là qu'eſt venu le Proverbe, de blaſonner quelqu'un, lorſque l'on en fait d'étranges peintures, & des portraits deſavantageux ?

R. Vous l'avez dit comme il eſt. C'eſt l'origine de ce proverbe.

D. Que veulent dire ces femmes nües en cimier qui ont les cheveux épars, & qui ſont dans des cuves juſqu'au nombril ?

R. Ce ſont des Melluſines, figures chimeriques, empruntées d'un vieux Roman, à qui la Maiſon de Luſignan a donné cours dans le monde.

D. Qui a donné cours à ces figures ?

R. Je vous l'ai déja dit : ce ſont des maſquarades de Tournois faits en tems de Carnaval. Les vieux Romans, & les recits fabuleux des Chevaliers de la table ronde, à qui les Romanciers ont attribué de pareilles figures pour armoiries, ont introduit ces figures dans le Blaſon. Bara & quelques autres Blaſonneurs qui ont recueilli ces ſottiſes, les ont autoriſées : & il y a environ quatre-vingts ans, que ceux qui vouloient ſe faire des armoiries en choiſiſſoient dans ces Auteurs & ont reſuſcité par ce moyen ces Blaſons extravagans.

D. Je connois, ce me ſemble, ſuffiſamment ces figures : venons, s'il vous plait, aux figures *heraldiques* ?

R. Ce ſont les plus eſſentielles au Blaſon, & il y a long-tems que l'on les nomme, Pieces honorables, & ſeantes partitions.

D. Que veulent dire ces mots ?

R. Il faut vous les expliquer en deux differentes Leçons, parce qu'elles demandent plus d'application que les autres figures qui ſe connoiſſent d'elles-mêmes : au lieu que celles-ci ſont plus propres de l'Art heraldique, qui eſt le nom que l'on donne à la connoiſſance du Blaſon.

X. LEÇON.

D. EXpliquez-moi, je vous prie, bien exactement ces pieces honorables, & ces ſeantes partitions ?

R. Pour le faire avec methode il faut reprendre la choſe de plus haut. Vous devez vous ſouvenir de ce que je vous ai dit en la cinquiéme Leçon, que pour aprendre le Blaſon, il falloit aprendre ſix choſes.

D. Je m'en ſouviens : & pour vous faire voir que je retiens fidellement vos inſtructions ; vous voulez bien que ſans vous donner la peine de me les re-

peter, je vous dise que c'est le champ ou le Sol, les Figures, leur positions, leur situation, les Emaux & les ornemens, qui sont les six principes generaux de l'Art du Blason.

R. Fort bien. Or ce sont toutes ces choses qui sont figures heraldiques, & qui composent le Blason. Car il y a des armoiries de simples émaux, d'or, d'argent, d'azur, de gueules, de sinople, d'hermines & de vairs.

D. Comment cela, si le Blason ou les armoiries sont composées d'un champ ou sol & de figures posées, ou placées sur ce champ?

R. C'est qu'alors l'Ecu, la Banniere & la cotte d'armes tiennent lieu de figures & de champ, & l'Email ou la couleur distingue. Les *Rubis*, Maison de Florence, & l'ancienne Maison d'Albret portoient de gueules purement. Et l'on dit de ces armoiries, porte d'or plein, de gueules, &c. Comme qui diroit porte l'Ecu plein d'or, plein de gueules, sur ce principe de Geometrie, que la Figure est ce qui est fermé de tous côtez & compris dans ses extremitez. *Figura est quæ sub uno vel pluribus terminis continetur*, Euclid. *Elem l.* 1. Ainsi le cercle est une figure enfermée

dans l'enceinte d'une ſeule ligne qu'on nomme circonference.

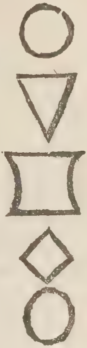

Le Triangle qui faiſoit l'ancien eſcu,
Le Rectangle,
qui fait la banniere,

& le Rhombe
qui fait le Lozange, ſont vraies figures Geometriques, comme auſſi l'Ovale.

D. Il n'eſt donc aucun Blaſon ſans figure, n'en étant aucun qui ne ſoit ou dans un eſcu, ou dans une banniere? ou en lozange, ou en ovale.

R. Vous le comprenez. C'eſt auſſi ce qui a determiné à marquer les Emaux du Blaſon par des traits, qui les font connoître ſans couleurs dans les graveures & dans les eſtampes. Et c'eſt ce qu'on nomme *hachures*.

D. Apprenez-moi à connoître ces hachures?

R. On marque *l'Or* par des points, comme il y a des ouvrages d'or qui ſont pointillez.

L'*Argent* eſt repreſenté par des fonds blancs ſans aucun trait. L'*Azur* ſe repreſente par des lignes couchées & tirées d'un flanc à l'autre de l'Ecu horizontalement. Les *Gueules* par des traits perpendiculaires de haut en bas. Le *Sinople* par des lignes diagonales de droit à gauche. Le *Sable* tout noir ou par des traits croiſez.

Quelques-uns y ajoûtent le *pourpre* par des traits de gauche à droit.

D. Cette invention eſt agreable. Eſt-elle ancienne ?

R. Non : elle eſt ſeulement du commencement de ce ſiecle, & l'on ne ſait pas bien qui en eſt le premier Inventeur. Quelques-uns l'ont attribuée au P. Petraſancta Jeſuite ; parce qu'on s'en eſt ſervi en l'impreſſion de ſon Livre latin du Blaſon. Vulſon la Colombiere ſe l'eſt voulu attribuer, mais ſon Ouvrage eſt poſterieur à celui de ce Jeſuite, & l'on en voit auſſi la pratique en quelques endroits avant le P. Petraſancta. On

s'en ſert aujourd'hui utilement ſur la vaiſſelle, & dans les cachets, auſſi bien que pour les Eſtampes.

XI. LEÇON.

D. Vous m'avez dit, ce me ſemble, en la quatriéme Leçon que toutes les figures heraldiques ſe pouvoient expliquer par quatre lignes; par la ligne à plomb ou perpendiculaire, par la ligne horizontale ou couchée, & par deux lignes inclinées ou diagonales l'une à droite & l'autre à gauche.

R. Cela eſt vrai: & je veux vous en donner les figures pour mieux determiner vôtre imagination à les entendre.

Ligne à plomb. *Ligne horizontale.* *Diagonale à droite.* *Diagonale à gauche.*

D. Comment ces lignes produiſent-elles les figures heraldiques?

R. Je vous le demontrerai, quand je vous aurai dit, combien il y a d'especes de figures heraldiques.

D. Combien y en a-t-il ?

R. Six, qui sont

1. Les Partitions.

2. Les Pieces honorables.

3. Les Repartitions.

4. Les Rebattemens.

5. Les Reductions.

6. Les Seances, ou seantes partitions.

D. Qu'apellez-vous partitions ?

R. Le partage de l'Ecu en deux par un trait, ou par une ligne, qui fait que le champ est de deux emaux differens.

La ligne à plomb fait le *parti*.

La ligne horizontale ou couchée le *coupé*.

La ligne inclinée de droite à gauche le *tranché*.

La ligne inclinee de gauche â droite le *taillé*.

Voilà les quatre partitions simples, dont il se fait des repartitionss

D. Quelles sont ces repartitions ?

R. L'Ecartelé qui se fait de deux lignes croisées, de la ligne à plomb & de la ligne couchée qui partagent l'Ecu en quatre, dont il étoit écartelé.

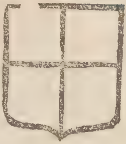

Les *tiercez* sont aussi repartitions.

D. Qu'apellez-vous *rebattemens* dans le Blason ?

R. Les mémes pieces repetées comme sont les fasces, les pals, les bandes, les burelles, les cotices, les jumelles, les tierces, les chevrons, &c. parce qu'ils sont comme *rebatus*.

D. Et les *Reductions* que sont-elles ?

R. Les pieces diminuées de la moitié ou d'un tiers de leur juste largeur.

Le pal retreci se nõme *Vergette*.
La bãde retrecie *Cottice* ou *bâton*
La fasce retrecie *fasce en devise*, & *trangle*.

Le Chevron retreci *estaye*.

D. Qu'apellez-vous seances, ou seantes partitions ?

R. Les figures heraldiques, qui remplissent tout l'Ecu a distances égales; comme sont le fascé, le pallé, le bandé, l'écartelé, le fuselé, le lozangé, le fretté, l'échiqueté, les points équi-

pollez, le vairé, l'émanché, &c.

D. Je n'entens rien à tous ces termes.

R. Il n'eſt pas tems de vons les expliquer. Il ſuffit pour le preſent que vous appreniez les principes generaux de l'Art du Blaſon, & dans la ſuite vous connoîtrez le reſte par les figures.

XII. LEÇON.

D. APrés m'avoir inſtruit des figures & des Emaux, il me ſemble que vous devez m'inſtruire des *poſitions*, & des *diſpoſitions* de ces figures.

R. Il eſt vrai : & pour commencer par les poſitions, je vous dirai, qu'il y en a de *fixes*, de *pleines*, de *rapport* & d'*arbitraires*.

D. Je veux tâcher de retenir ces quatre termes *fixes*, *pleines*, de *rapport* & *arbitraires*. Qu'apellez-vous poſitions fixes ?

R. Celles qui ont une place arrêtée & determinée dans l'Ecu, & qui ne change point : comme *le chef* qui occupe toûjours le tiers le plus haut de l'Ecu d'un flanc à l'autre. *La Faſce*

qui occupe le tiers du milieu. *Le Pal*, qui occupe le tiers du milleu en hauteur. *La Bande*, qui occupe le tiers en travers de droite à gauche. *La Barre* le tiers de gauche à droite en travers. *La Croix* dont les quatre branches aboutiſſent aux quatre milieux de l'Ecu, dont elle laiſſe quatre quarrez vuides. *Le Sautoir* au contraire s'étend aux quatre angles, & laiſſe quatre angles vuides à ſes côtez, au-deſſus & au-deſſous. *La Bordure*, qui borde toûjours tout l'Ecu d'un demi tiers tout autour. *L'Orle* qui ſans toucher les bords de l'Ecu tourne tout autour en demi tiers dans le même ſens que la bande. *Le Canton* qui eſt un quarré, qui occupe l'un des quatre quartiers de l'Ecu. *Le chevron*, dont la pointe aboutit ſur le milieu de l'Ecu un peu plus haut vers le chef, & dont les deux jambes s'ouvrent en compas, & s'étendent aux deux angles de la pointe.

D. Sont-ce les ſeules poſitions fixes?

R. Oüi, à l'égard des figures que nous nommons Heraldiques, qui étant la plûpart les mêmes entre elles, n'ont divers noms qu'à cauſe de leurs diverſes poſitions, comme le Chef, le Pal,

la Fasce, la Bande & la Barre, qui sont toutes des figures longues de la largeur du tiers de l'Ecu, & qui ne different que par leurs situations.

D. Pourquoi dites-vous à l'égard des figures heraldiques ?

R. Parcequ'il y a d'autres figures qui ont des situations propres & naturelles, que l'on n'exprime point en blasonnant, comme les Tours sont droites, les Arbres, les Piques, les Chandeliers, les Clefs, les Bourdons, les Marteaux, les Billettes, les Fusées, les Lozanges, les Ecussons, les Anchres, les figures humaines, les Croissans, &c. ausquels il faut ajoûter les Lions, qui sont *rempans* en armoiries & les Leopards *passans*.

D. N'y a-t-il plus rien à observer touchant les positions ?

R. Il y a encore le nombre des pieces à observer ; parce que ce nombre contribuë beaucoup aux situations qu'on leur donne : car deux figures se placent l'une sur l'autre. Trois se mettent naturellement deux & une, ou en chefs, ou en fasce, ou en bande, ou en pairle, ou en pal, comme vous avez vû. Quatre se mettent deux deux, ou cantonnées. Cinq en croix, en sautoir,

ou deux deux un. Six ſe mettent trois deux une, ou en orle.

D. Sont-ce là toutes les figures qui ſe comptent ?

R. Il y en a quelques autres comme les points équipollez, les pieces qui changent le chef, la faſce, la bande, les croix, les ſautoirs, les bordures, les fuſées & les lozanges accollées, les pendans des lambels, les pointes ou rais des Etoiles, qui en ont cinq, ſix, ſept huit, juſqu'à ſeize; les creneaux des Tours. On compte auſſi les faſces, les bandes, les pals, &c.

Les *Jumelles* ſont de deux en deux, & les *Tierces* de trois en trois.

Jumelles.

Tierces.

D. Ne pourriez-vous point me donner de regle generale pour ces ſituations ?

R. Je veux vous en donner une Geometrique avec des lettres qui vous marqueront par rapport à l'Ecu les aſſiettes differentes des figures.

A. Eſt le centre de l'Ecu.
D. Le canton dextre du chef.
B. Le point du chef.
E. Le canton ſeneſtre du chef.
F. Le flanc dextre.
G. Le flanc ſeneſtre.
C. La pointe de l'Ecu.
H. Le canton dextre de la pointe.
I. Le canton ſeneſtre de la pointe.

Quand il n'y a qu'une figure, elle occupe ordinairement le milieu de l'Ecu comme A. Quand elle eſt ainſi placée on ne parle point de ſituation en blaſonnant, parce que c'eſt ſa poſition naturelle.

D. Qu'apellez-vous poſitions pleines ?

R. Celles qui remplissent tout l'Ecu par pieces égales, ou comme l'on dit tant plein que vuide : non pas qu'il y ait rien de vuide, mais parce que ces pieces sont de diferens émaux à égales largeurs ou distances.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Le fascé, le pallé, le bandé, le barré, le burelé, le cotticé, le fuselé, le chevronné, l'échiqueté, le lozangé, le fretté, le parti, le chevronné, le vairé, l'écartelé, les points équipollez, le gironné, l'émanché, le semé, les hermines, &c. Termes que vous entendrez mieux en voyant les figures, que par les descriptions, que je vous pourrois faire.

D. Passons donc aux positions arbitraires ?

R. Ce sont celles des figures à qui l'on change leur situation propre & naturelle pour leur en donner une autre telle que l'on veut. Car elles peuvent être droites, couchées, tournées, hautes, basses, versées, contournées sans rien faire contre les regles du Blason.

D. Qu'apellez-vous positions de raport ?

R. Celles dont les figures sont pla-

cées à la maniere du chef, de la fasce, de la bande, de la barre, du chevron, du pairle, du sautoir, de la croix, de l'orle aux cantons, en pointe, aux flancs, aux côtez : comme sont trois coquilles rangées en chef, une épée posée en bande, trois étoiles rangées en fasce ou en pal, deux lances passées en sautoir, un croissant en chef, & une étoile en pointe, un pal accosté de six roses, une bande de six billetes.

D. Pourquoi apellez-vous ces positions de raport ?

R. Parce qu'elles ont raport aux positions fixes du chef, de la fasce, de la bande, du pal, aux flancs de l'Ecu, à la pointe, aux cantons, &c.

D. Expliquez-moi, je vous prie, la disposition de ces neuf lettres ?

R. Elles marquent, comme je vons ai déja dit, les divers points de l'Ecu, & serviront à déterminer vôtre imagination pour la position des figures des Armoiries.

Toute figure mise au point où est la lettre D. est dite être au canton dextre du chef : & celle qui est en E au canton senestre.

Celle qui sera au point B. se dit simplement en chef. Celle qui est en F. au

flanc dextre de l'Ecu, celle qui eſt en G. au flanc ſeneſtre.

Celle qui eſt en C. en pointe, celle qui eſt en H. au canton dextre de la pointe, celle qui eſt en I. au canton ſeneſtre de la pointe. Ainſi il faut que vous connoiſſiez bien ce que c'eſt que chef, que pointe & flanc, ce que vous verrez par cette figure.

D. Je les connois : mais quand il y a pluſieurs figures, comment en faut-il expliquer la poſition ?

R. Vous l'entendrez par les mêmes lettres.

Trois figures disposées comme D.B.E. sont dites rangées en chef. Si elles sont comme F.A.G. elles sont dites rangées en fasce, comme H.C.I. Elles sont rangées en pointe.

Si elles sont comme B.A.C. Elles sont dites rangées en pal. Comme D.A.I. rangées en bande. Comme E.A.H. rangées en barre. Comme D.F.H. en pal au flanc dextre. En E.G.I. En pal au flanc senestre.

Si elles sont comme D.E.C. elles sont dites *deux & une* comme les trois fleurs de lys de France, & c'est la situation la plus ordinaire de trois pieces en armoiries, ainsi il n'est pas necessaire si l'on veut de dire *deux & une*, cela s'entendant assez, parce que c'est l'usage.

Si elles étoient comme D.E.C. elles seroient dites mal ordonnées, parce la position ordinaire est la precedente comme je vous ai dit.

D. Quand il y a plus grand nombre de figures, & qu'elles sont quatre, cinq, ou six : comment les blasonnez-vous.

R. Quatre figures mises comme D.E.H.I. se disent *deux deux*. Par exemple il porte quatre étoiles, quatre

besans, quatre croissans 2. 2.

S'il y en a cinq disposées comme B.A.C.F.G. on les dit en *croix*, Comme D.A.I.E.H *en sautoir*.

Comme D.E.A.C. *en pairle*.

Quand il y en a six, sept, huit ou neuf comme D.B.E.G.I.C.H.F. elles sont dites mises *en orle*.

Quand il y a au point A. une petite figure, au milieu de plusieurs autres differentes figures, cette petite figure est dite *en Abysme*, ou au centre de l'Ecu.

D. Voilà une figure qui enseigne bien des choses.

R. Je vous en donnerai des exemples de toutes les manieres, qui vous feront encor mieux entendre cela.

D. Sont-ce là toutes le positions ?

R. Non, ce sont les plus communes. Il y en a de reciproques.

XIII. LEÇON.

D. QU'apellez-vous positions reciproques ?

R. Celles qui sont mutuelles entre deux ou plusieurs figures : comme sont deux clefs *addossées*, qui se tournent le

dos, deux Lions *affrontez*, deux animaux *acculez* l'un à l'autre, deux *Contrepaſſans* deux *Contrerampans*.

L'écartelé, l'équipollé, le componé, l'échiqueté, le vairé, le bandé, le palé, contrepallé, &c. dont les émaux ſont alternez reciproquement.

D. N'ya-t-il que ces poſitions reciproques?

R. Il y en a deux autres qu'il eſt important de ſavoir.

C'eſt celle que l'on apelle *de l'un à l'autre*, & celle que l'on dit *de l'un en l'autre*.

De l'un à l'autre, c'eſt quand le champ eſt coupé, ou tranché, ou écartelé de deux émaux differens, & qu'il y a une figure qui poſe ſur les deux Emaux, & qui eſt auſſi reciproquement des deux mèmes émaux, mais en oppoſition le metal ſur la couleur, & la couleur ſur le metal. Comme qui diroit; un tel porte parti d'or & de gueules à un chevron de l'un à l'autre, c'eſt-à-dire de gueules ſur or & d'or ſur gueules.

De l'un en l'autre, c'eſt quand il y a pluſieurs figures ſur un champ parti ou tranché, ou coupé. Comme Moneſtier porte d'argent, coupé dazur à ſix

fleurs de lys de l'un en l'autte, c'eſt-à-dire, ttois d'azur ſur l'argent, & trois d'argent ſur l'azur.

D. Sont-ce là toutes les poſitions ?

R. Non, il y en a d'irréguliéres, que de longs diſcours ne vous expliqueroient pas aſſez, les figures vous les feront entendre.

D. Les poſitions ſont donc l'un des principaux miſteres de l'Art du Blaſon, puiſque'il y en a de tant d'eſpeces, qu'il faut neceſſairement les ſpecifier ?

R. Vous avez raiſon de les apeller l'un des principaux miſteres du Blaſon, parce qu'en effet c'eſt ce qu'il y a de plus difficile, & ce qui a fait naître une infinité de termes pour énoncer toutes ces poſitions, particuliérement pour les figures qui peuvent avoir diverſes ſituations. Car, par exemple, la *Faſce* dont la poſition naturelle eſt d'ocuper horizontalement le milieu de l'Ecu, & de remplir le tiers de ſa largeur peut être hauſſée, ou baiſſée, quand elle eſt plus haute ou plus baſſe que ce milieu. Le Chevron peut-être abaiſſé, verſé, couché, contourné, & deux chevrons entrelaſſez, adoſſez ou apointez.

La Fasce, le Pal, le Chevron, la bande, la Barre, le Sautoir peuvent *Brocher* sur d'autres pieces ou figures.

Les Chefs de Patronage, de Chevalerie, abbaissent necessairement les chefs des armoiries, où l'on ajoûte ces chefs de Patronage. Ainsi quand un Cardinal qui a un chef dans ses armoiries, met en chef au-dessus les armoiries du Pape dont il est créature, & quand un Commandeur de Malte qui a un chef en ses armoiries, met au dessus un chef de son Ordre, ces chefs des armoiries sont pour lors dits abbaissez sous celui des armes du Pape, ou des armes de la Religion. Mais c'est trop vous en aprendre d'abord, il faut reserver ces dificultez pour un tems auquel vous serez plus instruit. Passons aux dispositions des figures.

XIV. LEÇON.

D. LEs positions & les dispositions ne sont-elles pas une même chose?

R. Non : ce sont deux choses differentes qu'il ne faut pas confondre.

D. Qu'apellez-vous donc disposition?

R. Le ſens dans lequel eſt miſe une figure, qui a diverſes faces, ſelon leſquelles elle peut être differemment placée.

D. Quelles ſont ces figures ?

R. Il y en a un tres-grand nombre. Une tête peut être miſe de front & en profil. De même un caſque, une clef à cauſe de ſon anneau, de ſon paneton & de ſon dos, peut avoir diverſes diſpoſitions ; de même une fléche & une pique à cauſe de leurs pointes & de leurs fers. Une tour peut être ronde, quarrée, couverte, crenelée, chaſtelée, ouverte, fermée, flanquée, accompagnée d'un avant-mur, &c.

D. Je conçois ces differences, & la neceſſité qu'il y a de les exprimer.

R. Il y en a quantité d'autres dont je vous ai déja parlé, en vous parlant des figures naturelles & articielles. Comme le Soleil naiſſant, couchant horizonté ; les figures humaines nuës, vêtuës, &c. des arcs cordez, tendus, couchez, &c. C'eſt ce qui fait les attributs du Blaſon, à qui on a donné le nom de *Termes*, que Meſſieurs de l'Academie ont inſerez dans leur Dictionnaire des Arts & des Sciences, où ils ont expliqué la plûpart de ces termes,

ſur les premieres éditions de cette Methode.

D. Le nombre des figures ne contribue-t-il rien à ces differentes diſpoſitions ?

R. Il y contribuë beaucoup, puiſqu'outre les poſitions de rapport dont je vous ai déja parlé, pluſieurs lances ou pluſieurs épées peuvent être fretées ou entre-laſſées les unes dans les autres. Trois anneaux peuvent auſſi être entrelaſſèz, de même les croiſſans. Des clefs peuvent être addoſſées ou affrontées. Trois fleches ou trois dards peuvent être empoignez, &c.

D. Faut-il toûjours ſpecifier le nombre des pieces ?

R. Oüi : à moins que tout l'Ecu n'en ſoit rempli à égales diſtances & tant plein que vuide.

D. Vous m'avez dit, ce me ſemble, que c'étoient les poſitions pleines ?

R. Il eſt vrai. Mais touchant ces poſitions pleines il y a certaines choſes à obſerver.

D. Et quoi ?

R. Par exemple, quoique l'échiqueté rempliſſe tout l'Ecu, il faut en compter les *tires*, ou les rangs d'échiquier en face, & dire échiqueté de

de ſix, ſept, ou huit tires.

Le Faſcé eſt de quatre, ou de ſix. Car quand les faſces paſſent ce nombre elles changent de nom, & deviennent bureles, comme je vous ai dit en parlant des diminutions. Ainſi il faut dire *burelé* de huit ou de dix pieces. De même pour le gironné qui eſt de ſix pieces, il faut quand les girons paſſent ce nombre, dire gironné de huit, de douze, & de ſeize pieces.

On doit auſſi ſpécifier les traits ou tires du Vairé.

L'Equipollé eſt toûjours de neuf pieces quarrées, & l'on dit cinq points d'or équipollez à quatre d'azur.

D. Y a-t-il des figures qui ne ſoient pas ſujettes à ces variations ?

R. Oüi : particulierement les rondes comme les beſans, & les tourteaux, les roües, les annelets, &c. Mais il y en a d'autres qui peuvent avoir une autre poſition que leur poſition ordinaire dans le Blaſon. Ainſi les billettes, qui ſont ordinairement droites peuvent être couchées, ou miſes dans le ſens de la bande. De même les fuſées, les lozanges, les macles & les ruſtres, qui ſont en Blaſon ordinairement ſur leurs pointes.

D. Quand eſt-ce qu'on n'eſt pas obligé à ſpécifier le nombre des pieces ?

R. Quand tout l'Ecu en eſt tellement rempli, qu'il y a des moitiées ou des bouts des figures, qui ſe perdent dans les extremitez de l'Ecu ; car alors on le dit ſemé d'hermines, de fleurs de lis, d'Aiglettes, de Roſes, de Billettes, d'Etoiles, &c. Mais quand ces figures paroiſſent toutes entieres, en quelque nombre qu'elles ſoient il faut ſpécifier ce nombre.

D. Eſt-ce là tout ce qui ſe peut ſçavoir touchant les diſpoſitions ?

R. Ce n'en eſt qu'une partie & la moins conſiderable.

D. Quelles ſont donc les autres ?

R. Ce ſont celles des figures Heraldiques, qui peuvent recevoir encore un plus grand nombre de variations, les unes communes à la plûpart des figures, les autres plus particulieres de quelques-unes ?

D. Quelles ſont les plus communes ?

R. C'eſt que ces figures peuvent être ondées, vivrées, chargées, ſommées, alezées, crenelées, breteſſées, échiquetées, lozangées, engreſlées, endentées, émanchées, parties, retrai-

Aspremont
Daillon
Argentre
Xaintrai
Squarciafichi
Damas
Allegrein
Venasqu
Sautereau
Kaer
Des Ecures
Hurleston
Laurencs
Bierley
Villequ
Troussel
De la Isle
Rubat
La Chas

tes, maſſonnées, baſtillées, &c. Ainſi il y a des chefs chargez, baſtillez, échiquetez, lozangez, endentez, &c. Des Faſces breteſſées, crenelées, baſtillées, vivrées, ondées, retraites, &c. De même des chevrons, des ſautoirs, des pals, des croix, &c.

D. A propos de croix; il me ſemble que j'en ai remarqué de pluſiurs formes differentes.

R. Vous avez raiſon; & je veux devant que d'aller plus avant dans nos Inſtructions, vous en faire remarquer quarante differentes, avec les noms des Familles ou des Communautez qui les portent, & vous les blaſonner exactement, pour donner un peu d'exercice à vôtre imagination & à vôtre memoire.

D. Vous me ferez plaiſir.

XV. LEÇON.

R. LA croix ordinaire ſe nomme croix plaine *crux plana*, comme celle de Savoie, &c.

ASPREMONT en Lorraine de gueules à la croix d'argent. Elle eſt dite engreſlée, quand elle a une eſpece de

dentelle ſur tous les bords.

D'Aillon du Lude, d'azur à la Croix engreſlée d'argent.

Elle eſt dite pattée, quand ſes quatre extremitez s'élargiſſent comme *Argentré* en Bretagne, d'argent à la Croix pattée d'azur.

Elle eſt dite alezée, ou coupée, ou retrecie, quand de nul de ſes bouts elle ne touche aux bords de l'Ecu.

Xaintrailles, d'argent à la Croix aleſée de geules.

Celle des *Squarciafichi* de Genes, eſt d'autant plus extraordinaire, qu'étant potencée, c'eſt-à-dire, terminée par quatre plates bandes, elle eſt repotencée ou cramponnée en quatre endroits au bout droit d'en haut, au droit du côté dextre & aux deux d'en bas.

Celle de *Damas* eſt anchrée, c'eſt-à-dire, crochuë en ſes extremitez comme les anchres des Vaiſſeaux.

Celle des *Allegrains*, eſt non-ſeulement anchrée, mais partie de l'un à l'autre d'argent, & de gueules. L'Ecu étant contreparti de même,ainſi on dit :

Allegrain parti de gueules & d'argent, à la croix anchrée,contrepartie de l'un à l'autre.

Celle des *Venaſques*, ſemblable à celle

des Comtes de Toloſe dont ils ſe diſent deſcendus eſt vuidée, c'eſt-à-dire, percée à jour, clechée, c'eſt-à-dire, qu'elle a ſes quatre extremitez comme les anciens anneaux des clefs, & pommettée, c'eſt-à-dire, qu'à chaque angle des anneaux il y a une pomme; ainſi on blaſonne ces armoiries d'or à la Croix vuidée, clechée, & pommettée de gueules.

La Croix des *Sauteraux* de Dauphiné, eſt accompagnée de quatre oiſeaux de proye d'argent bequez, membrez, & grillettez, d'Or. On di bequé pour le bec, membré pour les jambes, grilletté pour les ſonnettes.

La Croix des KAER en Bretagne, eſt dite en termes d'armoiries Gringolée, c'eſt-à-dire, que ſes extremitez ſe terminent en huit têtes de Serpens, que le vulgaire nomme gargoüilles, & par corruption gringoles, ainſi il faut blaſonner.

KAER en Bretagne, de gueules à la croix d'Hermine gringolée d'or.

Celle des DES-ESCURES en Bourbonnois, eſt anchrée & chargée d'une etoile en cœur, c'eſt-à-dire, au milieu, ou au centre de la croix.

DES-ESCURES, de ſinople à la croix anchrée d'argent chargée en cœur d'une étoile de ſable.

Il s'en peut faire de cordes & de cables comme celle qu'Upton donne en Angleterre à un nouvel annobli de deux tortils de cables ; ces croix ſe diſent cablées.

HURLESTON en Angleterre, d'argent à une croix de quatre queuës d'hermine abouttées.

LAURENCS, d'argent à une croix écotée de gueules.

BIERLEY, d'argent à une croix recroiſetée de gueules.

VILLEQUIER, de gueules à une croix fleurdeliſée d'or acompagnée de douze billettes de mêmes

TROUSSEL, une croix pattée & fleurdeliſée.

DELISLE, une croix pommettée.

RUBAT, une croix potencée.

LA CHASTRE, une croix anchrée de vairs.

La croix des *Toheſtcke* en Sileſie, eſt une croix que nous nommons croix de Lorraine, parce qu'une ſemblable croix eſt l'ancienne deviſe de la Maiſon de Lorraine. C'eſt une croix Grecque alezée à double traverſe, la traverſe

Ttschestchke
Saliceta
Vveyer
Herschfelt
De Tigni
Du Bosc
Truchses
S Gobert
La Riuiere
Ardinghelli
Viry
Echaute
Sheatins
N
Manfredi
Gnobles
Rousset
N
N
N

la plus haute plus courte que la basse ; ici la plus basse est cramponnée à senestre ; il faut donc dire , porte d'azur à la croix de Lorraine d'argent cramponnée au flanc senestre de la traverse d'en bas.

Celle de *Saliceta* à Genes,est bretessée ou recroisettée à double.

Celle des *Vveyers*, , au païs du Rhin, est recercelée en ses extremitez, & chargée en cœur d'un écusson de sable à trois besans d'or.

HERSCHFELT, Abbaie d'Allemagne, a pour armoiries une croix de Lorraine , dont le pied est *enhendé* ; ce terme vient de l'Espagnol *enhendido* , qui signifie refendu : ces croix à refente sont communes dans les armoiries d'Allemagne.

Celle de *Tigny* , est alezée , pattée , & écartelée.

Celle du *Bosc*,en Normandie,est échiquetée.

Celle des *Truchses* , fourchetée.

Celle de S. *Gobert* , trefflée.

Celle de la *Riviere* , frettée.

Des *Ardinghelli* , lozangée.

De *Viry* , ouverte en fer de moulin.

Echaute , porte celle de Lorraine.

La Croix longue sur un mont avec

la couronne d'Epine, & les clous, se nomme Croix du Calvaire. Les Peres Théatins la portent ainsi, parce que leur Congregation commença le jour de l'Exaltation de la sainte Croix.

Celle qui la suit se dit perronnée.

Celle des *Manfredy* de Luques, est retranchée & pommettée.

Celle des *Knolles* d'Angleterre, est ressarcelée d'or.

Celle des *Roussets*, est au pied fichée.

La suivante est de lozanges.

La penultiéme guivrée.

Et la derniere a le pied cramponné contre le flanc senestre de la pointe.

D. Voilà bien des termes differens pour une seule figure ?

R. La plûpart des autres figures ont de semblables atributs, principalement les Animaux.

Les Lions *armez*, *lampassez*, *couronnez*, *vilenez*, *évirez*, *mornez*, *rampans*, *passans*, *posez*, *leopardez*, *accroupis*, *addossez*, *acculez*, *contrerampans*, *contournez*.

Les Vaches, & Belliers ou Moutons, *acornez*, *clarinez*, *accollez*, *passans*, *paissans*, *&c.*

Les Taureaux *furieux*.

Les Cerfs *élancez*, *chevillez*, *couchez*.

ſommez de tant de cors.

Les Chiens *courans, rampans, aſſis.*

Les Chevaux *gays, houſſez, bardez, éfarez.*

Les Buffles *bouclez.*

Les Ours & Chameaux *emmuſelez,*

Les Serpens *ailez, tortillez, pliez en rond.*

Les Coqs *creſtez, barbez, bequez, &c.*

Les Aigles *bequées, membrées, armées; diademées, eſploiées à deux têtes, demembrées.*

Les Dauphins, *ſont barbez, lorrez, peautrez, pamez.*

Les Colombes & autres oiſeaux, *volans, eſſorez perchez.*

Les Oiſeaux de leurre *chaperonnez, perchez, grilletez, empietans.*

Le Phenix *ſur ſon immortalité.*

La Gruë avec ſa *vigilance.*

Le Pelican avec ſa *piété.*

D. Outre les Animaux y a-t-il de pareils attributs pour d'autres figures?

R. Les Coquilles ſont *oreillées.*

Les Cloches *bataillées.*

Les Fers à cheval *cloüez.*

Les Dards, & fléches, *armez, fuſtez empennez, encochez.*

Les Badelaires *anchez, rivez clouez liez.*

Les cors, trompes, huchets, *liez enguichez, virolez*.

Les Vaiſſeaux, *flottans, equippez*.

Les Anchres ont leurs *Stangues*, leurs *Trabes*, & leurs *Gumenes*.

Les Caſques ſont *tarrez de front, ou de pourſil*.

Les Tours ſont *maſſonnées, crenelées, dongeonnées, ajourées, couliſſées, ouvertes, couvertes, giroüettées, buttées, pignonnées*.

Les Maiſons ſont *eſſorées, ouvertes*.

Les Haches, Marteaux, &c. *emmanchez, & emboutez*.

Les Luths, Violons, &c. *cordez*.

Les Eſpées *hautes, croiſées, pommettées*.

Les Couronnes, & annelets *enfilez, enlaſſez, &c*.

Les voiles de Vaiſſeau *en poupe*.

Les Gonfanons *frangez*.

Les têtes des Mores, *tortillées*.

Les têtes des femmes *coëffées, couronnées, chevélées*.

Les Mains *appaumées*.

Les Chefs *couſus*.

Les armoiries des puiſnez *briſées*, celles des aînez *pleines*.

Les armoiries des femmes, *parties ou accolées à celles de leurs Maris*.

Les Ecus *panchez*, *accolez*, *liez*, *arrondis*, *couronnez*, *tymbrez* &c.

D. Vous m'accablez de termes où je ne comprens rien.

R. Je vous ai déja dit plusieurs fois, qu'il n'y a que les figures qui puissent vous les faire entendre : mais il est necessaire auparavant de vous faire un Dictionnaire Alphabetique de tous ces termes, & de vous les expliquer, aprés quoi je vous donnerai des exemples de toutes ces figures avec leurs attributs.

XVI. LEÇON.

DICTIONAIRE ALPHABETIQUE des termes du Blason.

A.

A*Baissé*, se dit des pieces qui sont au-dessous de leurs situations ordinaires ; comme le chef qui occupe ordinairement le tiers de l'écu le plus haut, peut être abaissé sous un autre chef de Concession, de Patronage, de Religion, &c.

Ainsi les Commandeurs & Cheva-

liers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, qui ont des chefs dans leurs armoiries, les abaissent necessairement sous celui de leur Religion.

La Fasce peut aussi être abaissée quand on la place plus bas que le tiers du milieu de l'Ecu qu'elle occupe ordinairement.

Le Chevron de même.

Le vol, & les ailes des oiseaux peuvent aussi être abaissez, quand au lieu d'être élevez vers le chef de l'Ecu, ils descendent vers la pointe.

Abbouté se dit de quatre hermines dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

Accollé se prend en Blason en quatre sens differens. 1. pour deux choses attenantes & jointes ensemble. Ainsi les Ecus de France & de Navarre, sont accollez sous une même couronne, pour les armoiries de nos Rois. Les femmes accollent leurs Ecus à ceux de leurs Maris. Les fusées, les lozanges, & les macles sont accolées, quand elles se touchent de leurs flancs ou de leurs pointes, sans remplir tout l'Ecu. Comme les trois lozanges de Nagu. 2. *Accollé* se dit des chiens, des vaches, & autres animaux qui ont des colliers ou

des couronnes paſſées dans le col, comme les cygnes, les aigles, &c. 3. Des choſes qui ſont entourtillées à d'autres comme une vigne à l'échalas, un ſerpent à une colomme, ou à un arbre, &c. 4. On ſe ſert de ce terme pour les clefs, bâtons, maſſes, eſpées, bannieres & autres choſes ſemblables qu'on paſſe en ſautoir derriere l'Ecu.

Accompagné, ſe dit de quelques pieces honorables, quand elles en ont d'autres en ſéantes partitions. Ainſi la Croix ſe dit accompagnée de quatre étoiles, de quatre coquilles, de ſeize alerions de vingt billettes, & quand ces choſes ſont également diſpoſées dans les quatre cantons qu'elle laiſſe vuides dans l'Ecu. Le Chevron peut être accompagné de trois croiſſans, deux en chef, & un en pointe, de trois roſes, de trois beſans, &c. La Faſce peut être accompagnée de deux lozanges, deux molettes, deux croiſettes, &c. L'une en chef, l'autre en pointe, ou de quatre tourteaux, quatre aiglettes, &c. deux en chef & deux en pointe. Le Pairle peut être accompagné de trois pieces ſemblables, une en chef, deux en flanc : le Sautoir de quatre, une en chef, une en pointe,

deux aux flancs. On dit le même des pieces mises dans le sens de celles-là, comme deux clefs en sautoir, trois poissons mis en pairle, &c.

Accorné, se dit de tous les animaux qui ont cornes, quand elles sont d'autres couleurs que l'Animal.

Accosté, se dit de toutes les pieces de longueur, mises en pal ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtez. Ainsi le pal, peut être accosté de deux, de quatre, ou de six annelets, trois d'un côté, & trois de l'autre, de même un arbre une lance, une pique, une épée, &c. On dit le même de la bande, quand les pieces qui sont à ses côtez, suivent le même sens qu'elle. Ainsi on la dira accostée de 2. de 4. & de six billettes, quand elles seront couchées dans le même sens, trois d'un côté & trois d'un autre, suivant l'étenduë de la bande. Quand elles sont droites, elles sont dites acompagnées de 2. 4. ou six fleurs comme de lys, dont il faut énoncer la situation, particulierement quand il y en a six, parce qu'elles peuvent être mises en orle. Quand ce sont des pieces rondes, comme tourteaux, besans, roses, annelets, on peut se servir indifferemment du

terme *Accosté* ou *Accompagné*.

Accroupy, se dit du Lion, quand il est assis, comme celui de la ville d'Arles, & celui de Venise. On dit le même de tous les animaux sauvages, qui sont en cette posture, & des liévres, lapins, & conils qui sont ramassez,, ce qui est leur posture ordinaire, quand ils ne courent pas.

Acculé, se dit d'un cheval cabré, quand il est sur cul en arriere, & de deux canons opposez sur leurs affuts, comme les deux que le grand Maître de l'Artillerie, met au bas de ses armoiries, pour marque de sa Dignité.

Addextré, se dit des pieces qui en ont quelqu'autre à leur droite, comme un pal, qui n'auroit qu'un Lion sur le flanc droit, seroit dit addextré de ce Lion.

Addossé, se dit de deux animaux qui sont rampans, les dos tournez, comme deux Lions, &c. Deux clefs, sont aussi dites addossées, quand leurs pannetons sont tournez en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de même deux Faux, & generalement tout ce qui est de longueur, & qui a deux faces differentes, comme les haches, les doulоires, les marteaux, &c.

Affronté, eſt le contraire d'addoſſé, & ſe dit de deux choſes qui ſont oppoſées de front, comme deux Lions, ou deux autres animaux.

Aiguiſé, ſe dit de toutes les pieces, dont les extremitez peuvent être aiguës, comme le pal, la faſce, la croix, le ſautoir

Ajouré, ſe prend pour une ouverture du chef, de quelque forme qu'elle ſoit, ronde, quarrée, en croiſſant, &c. pourveu qu'elle touche le bout de l'Ecu. Il ſe dit encore des jours d'une tour, & d'une maiſon, quand ils ſont d'autre couleur.

Aiſlé, ſe dit de toutes les pieces qui ont des aiſles contre nature, comme un Cerf aîlé, un Lion aîlé, & des animaux volatils, dont les aiſles ſont d'autres couleurs que le corps.

Alezé, ſe dit des pieces honorables, retraites de toutes leurs extremitez, comme un chef, une faſce, & une bande qui ne touchent pas les deux bords, ou les deux flancs de l'Ecu, ſont pieces alezées. De même la croix, & le ſautoir, qui ne touchent pas les bords de leurs quatre extremitez.

Allumé, ſe dit des yeux des animaux, quand ils ſont d'autre couleur, & d'un

bucher ardent. On dit le même d'un flambeau, dont la flâme eſt d'autre couleur.

Anché, ſe dit ſeulement d'un cimeterre recourbé.

Anglé, ſe dit de la croix, & du ſautoir, quand il y a des figures longues à-pointes, qui ſont mouvantes de ces Angles. La Croix de Malthe des Chvaliers François eſt anglée de quatre fleurs de lys, celle de la Maiſon de Lambert en Savoye, eſt anglee de raïons, & celle des Machiavelli de Florence, eſt anglée de quatre cloux.

Animé, ſe dit de la tête d'un cheval & de ſes yeux, quand ils paroiſſent avoir action.

Antique, ſe dit des couronnes à pointes de raïons, des coëffures anciennes, Grecques ou Romaines, parce que ces choſes ſont antiques & ne ſont pas de l'uſage moderne. Ainſi on dit des Buſts des Rois couronnez à l'antique, des tétes & buſts de femmes coëffées à l'antique. On peut dire le même des vêtemens, des bâtimens, & des niches Gotiques, qui font les armoiries de certaines villes, comme celles de Monpellier, ſont une Image de Nôtre-Dame, ſur ſon ſiege à

l'antique en forme de Niche.

Appaumé, ſe dit de la main ouverte dont on voit le dedans, qui eſt le paume.

Appointé, ſe dit de deux choſes, qui ſe touchent par les pointes, comme deux chevrons peuvent être appointez, trois épées miſes en pairle, peuvent être appointées en cœur, trois fleches de même, &c.

Ardent, ſe dit d'un charbon allumé.

Armé, ſe dit des ongles des Lions, des grifons, des aigles, &c. & des fleches, dont les pointes ſont d'autre couleur que le fuſt. Il ſe dit auſſi d'un Soldat & d'un Cavalier, comme celui des Armes de Lithuanie.

Arraché, ſe dit des arbres & autres plantes, qui ont des racines qui paroiſſent, & des têtes & membres d'animaux, qui ne ſont pas coupez nets, & qui ont divers lambeaux & filamens encore ſanglans ou non ſanglans, qui paroiſſent des pieces arrachées avec force.

Arreſté, ſe dit d'un animal qui eſt ſur ſes quatre pieds, ſans que l'un avance devant l'autre, qui eſt la poſture ordinaire des animaux que l'on appelle paſſans.

Arrondi, ſe dit de certaines choſes qui étant rondes naturellement ou par artifice, ont certains traits en armoiries, qui ſervent à faire paroître cet arrondiſſement, comme les boules, pour les diſtinguer des tourteaux & des beſans, & les troncs d'arbres.

Aſſis, ſe dit de tous les animaux domeſtiques, qui ſont ſur leur cul, comme les chiens, chats, écureuls, &c.

XVII. LEÇON.

B

B*Aillonné*, ſe dit des animaux, qui ont un bâton entre les dents, comme les lions, les ours, les chiens, & les cochons.

Bandé, ſe dit de tout l'Ecu couvert de bandes, ou des pieces bandées comme le chef, la faſce, le pal, & même quelques animaux, comme le Lion de Heſſe.

Barbé, ſe dit des coqs, & des dauphin, quand leur barbe eſt d'un autre émail.

Bardé, ſe dit d'un cheval paré,

Barré,, ſe dit dans le même ſens que

bandé, de l'Ecu & des pieces couvertes de barres, qui vont diagonalement de gauche à droite.

Bastillé, se dit des pieces qui ont des creneaux renversez, qui regardent la pointe de l'Ecu.

Bataillé, se dit d'une cloche, qui a le batail d'autre émail qu'elle n'est.

Bequé, se dit des oiseaux, dont le bec est d'autre émail.

Besanté, se dit d'une piece chargée de besans, comme une bordure bezanteé de 8. pieces.

Bigarrée, se dit du papillon, & de tout ce qui a diverses couleurs.

Billetté, se dit du champ semé de billettes.

Bissé, est un serpent, & vient de l'Italien *Biscia*.

Bordê, se dit des croix, des bandes, des gonfanons, & de toutes autres choses, qui ont des bords de differents émaux.

Bouclé, se dit du collier d'un levrier & d'un autre chien qui a des boucles.

Bourdonné, se dit d'une croix, dont les branches sont tournées & arrondies en bourdons de Pelerins.

Boutonné, se dit du milieu des roses & des autres fleurs, quand il est d'au-

tre couleur que la fleur, il ſe dit auſſi d'un roſier qui a des boutons, & des Fleurs de lys épanoüies, comme celle de Florence dont ſortent deux boutons.

Breteſſé, ſe dit des pieces crenelées haut & bas en alternative, comme la bande des Scarrons.

Briſé, ſe dit des armoiries des puînez & cadets d'une famille, où il y a quelque changement par addition, diminution ou alteration de quelque piece pour diſtinction des branches. Il ſe dit encore des chevrons dont la pointe eſt déjointe, comme ceux des Violes. C'eſt une erreur d'appeller les autres briſez.

Brochant, ſe dit des pieces qui paſſent ſur d'autres, comme une faſce ou un chevron qui broche ſur un Lion. Les chevrons de la Rochefoucaut brochent ſur des burelles.

Burelé, ſe dit de l'Ecu rempli de longues liſtes de flanc à flanc, juſques au nombre de dix, douze ou plus, à nombre égal, & de deux émaux differens.

XVIII. LEÇON.

C.

C*Ablé*, ſe dit d'une croix, faite de cordes ou de Cables tortillez.

Cabré, ſe dit d'un cheval acculé.

Canelé, ſe dit de l'engrelure, dont les pointes ſont en dedans & les dos en dehors, comme les canelures des colomnes en Architecture.

Cantonné, ſe dit de la croix, & des ſautoirs accompagnez dans les cantons de l'Ecu de quelques autres figures.

Carnation, ſe dit de toutes les parties du corps humain, particulierement du viſage, des mains & des pieds, quand ils ſont repreſentez au naturel.

Ceintré, ſe dit du globe ou monde Imperial entouré d'un cercle, & d'un demi cercle en forme de ceintre.

Cerclé, ſe dit d'un tonneau.

Chappé, ſe dit de l'Ecu, qui s'ouvre en chappe ou en pavillon, depuis le milieu du chef, juſques au milieu des flancs. Telles ſont les armoiries des Peres Prêcheurs, & des Carmes, & c'eſt l'image de leurs habits, de leurs robes,

& de leurs chappes.

Chaperonné, ſe dit des Eperviers.

Chargé, ſe dit de toutes ſortes de pieces ſur leſquelles il y en a d'autres. Ainſi le chef, la faſce, le pal, la bande, les chevrons, les croix, les lions, &c. peuvent être chargez de coquilles, de croiſſans, de roſes, &c.

Chaſtelé, ſe dit d'une bordure, & d'un lambel, chargez de huit ou neuf châteaux. La bordure de Portugal, & le lambel d'Artois ſont chaſtelez.

Chauſſé, eſt l'oppoſé de Chappé.

Chevelé, ſe dit d'une tête, dont les cheveux ſont d'autre émail que la tête.

Chevillé, ſe dit des ramures d'une corne de cerf, & on dit :

Chevillé, de tant de Cors.

Chevronné, ſe dit d'un pal, & autre piece chargée de chevrons, ou de tout l'Ecu, quand il en eſt rempli.

Clariné, ſe dit d'un animal, qui a des ſonnettes, comme les vaches, les moutons, les chameaux, &c.

Cleché, ſe dit des arrondiſſemens de la croix de Toloſe dont les quatre extremitez ſont faites, comme les anneaux des clefs.

Cloüé, ſe dit d'un collier de chien, & des fers à cheval, lors que les clous

paroiſſent d'autre email.

Colleté, ſe dit des animaux, qui ont collier.

Componné, ſe dit des bordures, paux, bandes, faſces & croix ſautoirs, qui ſont composées de pieces quarrées d'Emaux alternez, comme une tire d'Echiquier. Ainſi la bordure de Bourgogne, & la bande de Vallins, ſont componées, la bordure de Seve, eſt contre-componée, parce que leur Ecu étant faſcé d'or & de ſable, & la bordure compone de même, les compons d'or répondent aux faſces de ſable, & ceux de ſable aux faſces d'or.

Contourné, ſe dit des animaux, ou des têtes des animaux, tournées vers la gauche de l'Ecu.

Contrebandé, contrebarré, contrebreteſſé, contrecartelé, contrefaſcé, contrefleuré, contrepallé, contrepotencé, contrevairé, ſont pieces dont les bandes, barres, bréteſſes, écartelures, faſces, fleurons, paux, potences, & vairs ſont oppoſez.

Contrepaſſant, ſe dit des animaux, dont l'un paſſe d'un côté, l'autre d'un autre.

Cordé, ſe dit des luths, harpes, violons, & autres inſtrumens ſemblables, &

& des Arcs à tirer, quand leurs cordes ſont de different émail.

Coticé, ſe dit du champ ou de l'Ecu, rempli de dix bandes de couleurs alternées.

Couché, ſe dit du Cerf, Lion, Chien, & autres animaux.

Couliſſé, ſe dit d'un château, & d'une tour, qui ont la herſe ou couliſſe à la porte.

Coupé, ſe dit de l'Ecu partagé par le milieu horizontalement en deux parties égales, & des membres des animaux qui ſont coupez nets, comme la tête, cuiſſes, &c.

Couplé, ſe dit des chiens de chaſſe, liez enſemble.

Courant, de tout animal qui court.

Courbé, eſt la ſituation des Dauphins, & des Bars qui ne s'exprime pas, leur étant naturelle, & propre en armoiries. Il ſe dit des faſces un peu voutées en arc.

Couronné, ſe dit des Lions, du Caſque, & des autres choſes, qui ont couronne.

Couſu, ſe dit du chef, quand il eſt du métal ſur métal ou de couleur ſur couleur, comme aux armoiries des Villes de Paris & de Lion, & des Mai-

ſons de Bonne, de la Croix-Chevrieres & autres en Dauphiné, & ailleurs.

Couvert, ſe dit d'une tour qui a un comble.

Cramponné, des croix & autres pieces, qui ont à leurs extrêmitez une demie potence.

Crenelé, ſe dit des tours, châteaux, bandes, faſces, & autres pieces à creneaux.

Creſté, ſe dit des coqs à cauſe de leur creſte.

Croiſé, ſe dit du globe impérial, & des bannieres, qui ont croix.

XIX. LEÇON.

D

D*Anché*, ſe dit du chef, de la faſce, de la bande, & du parti, coupé, tranché, taillé, & écartelé, quand ils ſe terminent en pointes aiguës, comme les dents.

Decoupé, ſe dit des lambrequins, qui ſont découpez à feüilles d'Acante, & du papillonné.

De l'un en l'autre, ſe dit de parti, du

coupé, du tranché, de l'écartelé, du faſcé, du pallé, du bandé, &c. quand ils ſont chargez de pluſieurs pieces, qui ſont ſur l'une de ces parties, de l'émail de l'autre reciproquement & alternativement, comme aux armoiries de Builloud où l'Ecu eſt tranché d'argent & d'azur à trois tourteaux d'azur ſur l'argent, & trois bezans d'argent ſur l'azur.

De l'un à l'autre, ſe dit des pieces étenduës qui paſſent ſur les deux pieces de la partition, ou ſur toutes les faſces, bandes, paux, en alternant les émaux de ces partitions, comme Rodes Barbarel en Dombe, porte parti de ſable & d'argent à treize étoiles, rangées en trois paux, les cinq du milieu de l'un à l'autre, & les quatre de chaque flanc de l'un en l'autre.

Demembré, ſe dit de l'aigle, du lion, & de tout autre animal, dont les membres ſont ſeparez.

Denté, ſe dit des dents des animaux.

Dentelé, ſe dit de la croix, de la bande, & autres pieces à petites dents.

Deux un, ſe dit de la diſpoſition ordinaire de trois pieces en armoiries, dont deux ſont vers le chef, & une vers la pointe, comme les trois fleurs de lys de France.

Diademé, ſe dit de l'aigle, qui a un petit cercle rond ſur la tête.

Diapré, ſe dit des faſces, paux & autres pieces bigarrées de diverſes couleurs.

Diffamé, ſe dit du Lion, qui n'a point de queuë.

Diviſé, ſe dit de la faſce, de la bande, qui n'ont que la moitié de leur largeur, l'on dit faſce ou bande en diviſe.

Donjonné, ſe dit des tours, & châteaux qui ont des tourrelles.

Dragonné, ſe dit du Lion qui ſe termine en queuë de Dragon.

XX. LEÇON.

E

E *Cartelé*, ſe dit de l'Ecu, diviſé en quatre parties égales en banniere ou en ſautoir.

Echiqueté, ſe dit de l'Ecu & des pieces principales, & même de quelques animaux, comme les Aigles & les Lions, quand ils ſont compoſez de pieces quarrées alternées, comme celles des Echiquiers : pour l'Ecu, il faut pour le moins qu'il ait vingt quarreaux

pour être dit échiqueté, autrement on le dit équipolé, quand il n'en a que neuf, & quand il n'y en a que quinze, comme aux armoiries de Tolede & de Quinnones, on dit quinze points d'Echiquier. Les autres pieces doivent pour le moins être échiquetées de deux tires, autrement elles ſont dites componées.

Ecoté, ſe dit des troncs & branches de bois dont les menuës branches ont été coupées.

Effaré, ſe dit d'un cheval levé ſur ſes pieds.

Elancé, ſe dit du cerf courant,

Emanché, ſe dit des partitions de l'Ecu, où les pieces s'enclavent l'une dans l'autre, en forme de longs triangles piramidaux, comme aux armoiries de Vaudrey.

Embouté, ſe dit des manches des marteaux, dont les bouts ſont garnis d'émail different.

Embraſſé, ſe dit d'un Ecu parti, ou coupé, ou tranché d'une ſeule émanchure, qui s'étend d'un flanc à l'autre, comme on verra dans ma pratique aux armoiries des Allemands.

Emmanché, ſe dit des haches, marteaux, faulx, & autres choſes qui ont manche.

Emmuſelé, ſe dit des Ours, Chameaux, Mulets, & autres animaux auſquels on lie le muſeau pour les empêcher de mordre, & de manger.

Empené, ſe dit d'un dard, trait, ou javelot, qui a ſes ailerons ou pennes.

Empiétant, ſe dit de l'oiſeau de proye, quand il eſt ſur ſa proye, qu'il tient avec ſes ſerres.

Empoigné, ſe dit des fleches, javelots, & autres choſes ſemblables de figure longue, quand elles ſont au nombre de trois ou plus, l'une en pal, les autres en ſautoir aſſemblées & croiſées au milieu de l'Ecu. Les fleches de la deviſe des Etats de Hollande ſont de cette ſorte.

Enchauſſé, eſt le contraire de chapé, & une figure rare.

Encoché, ſe dit du trait, qui eſt ſur un arc, ſoit que l'arc ſoit bandé ou non.

Enclavé, ſe dit d'un Ecu parti, dont l'une des partitions entre dans l'autre par une longue liſte.

Enclos, ſe dit du Lion d'Ecoſſe, qui eſt enclos dans un treſcheur.

Endenté, ſe dit d'une faſce, pal, bande & autres pieces de triangles alternez de divers emaux.

Enfilé, ſe dit des couronnes, annelets,

& autres choſes rondes ou ouvertes, paſſées dans des bandes, paux, faſces, lances, ou autres pareilles choſes.

Englanté, ſe dit du cheſne, chargé de glands.

Engoulé, des bandes, croix, ſautoirs, & toutes autres pieces, dont les extremités entrent dans des gueules de Lions, Leopards, Dragons, &c. comme les armoiries de Guichenon. Il y a auſſi des meuffles de Lions qui engoulent le Caſque, comme aux anciennes armoiries des Ducs de Savoye.

Engreſlé, ſe dit des bordures, croix, bandes, ſautoirs qui ſont à petites dents, forts menuës, dont les côtez s'arrondiſſent un peu.

Enguiché, ſe dit des cors, huchets, & trompes, dont l'embouchure eſt de different émail.

Enlevé, ſe dit de certaines pieces qui paroiſſent enlevées, comme aux armoiries d'Anglure.

Enſanglanté, ſe dit du Pelican & autres animaux ſanglans.

Enté, ſe dit des partitions, & des faſces, bandes, paux, qui entrent les uns dans les autres à ondes rondement.

Entravaillé, ſe dit des oiſeaux qui

ayant le vol eſployé ont un bâton, ou quelque autre choſe paſſée entre les aîles & les pieds.

Entrelaſſé, ſe dit de trois croiſſans, de trois anneaux, & autres choſes ſemblables paſſées les unes dans les autres.

Entretenu, ſe dit des clefs & autres choſes qui ſe tiennent liées enſemble par leurs anneaux.

Equippé, ſe dit d'un vaiſſeau qui a ſes voiles, cordages, & autres choſes.

Equipollé, ſe dit de neuf quarrez, dont cinq ſont d'un émail & quatre d'un autre alternativement.

Esbranché, ſe dit d'un arbre, dont les branches ont été coupées.

Eſcaillé, ſe dit des poiſſons.

Eſclatté, ſe dit des lances rompuës, & chevrons.

Eſclopé, ſe dit d'une partition, dont une piece paroit comme rompuë.

Eſcorché, ſe dit des Loups de gueules ou couleur rouge.

Eſpanoüi, ſe dit des Fleurs de lys, dont il ſort des boutons entre les fleurons, & dont le fleuron d'enhaut eſt comme ouvert, comme en celle de florence.

Eſployé, ſe dit des oiſeaux, dont les aîles ſont étenduës.

Eſſorant, ſe dit des oiſeaux qui n'ou-

vrent l'aîle qu'à demi, pour prendre le vent, & qui regardent le ſoleil.

Eſſoré, ſe dit des toits des maiſons de divers émail.

Eſtincellant, ſe dit des charbons, dont ſortent des étincelles, & *Eſtincellé* d'un Ecu, ſemé d'étincelles.

Eviré, ſe dit du Lion, qui n'a pas la marque du ſexe.

XXI. LEÇON.

F

F*Ailli*, ſe dit des chevrons rompus en leurs montans.

Faſcé, ſe dit de l'Ecu couvert de faſces, & des pieces diviſées par longues liſtes.

Faux, ſe dit des armoiries qui ont couleur ſur couleur, ou métail ſur métail.

Fiché, ſe dit des croiſettes, qui ont le pied aiguiſé.

Fier, ſe dit du Lion heriſſé.

Fierté, ſe dit des baleines dont on voit les dents.

Figuré, ſe dit du ſoleil ſur lequel on exprime l'image du viſage humain, de

même des tourteaux, beſans, & autres choſes, ſur leſquelles la même figure paroit, comme ſeroit un miroir, &c.

Flambant, ſe dit des paux, ondez & aiguiſez en forme de flames.

Flanqué, des paux, arbres, & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtez : aux armoiries de Sicile, les paux d'Arragon ſont flanquez de deux aigles.

Fleuré, ſe dit des bandes, bordures, orles, treſcheurs & autres pieces dont les bords ſont en façon de fleurs, ou de trefles.

Fleuri, ſe dit des roſiers, & autres plantes, chargées de fleurs.

Florencé, ſe dit de la croix dont les extrêmitez ſe terminent en fleurs de lys.

Flotant, ſe dit des vaiſſeaux, & des poiſſons ſur les eaux.

Forcené, ſe dit d'un cheval effaré.

Frangé, ſe dit des Gonfanons, qui ont des franges, dont il faut ſpécifier l'émail.

Fretté, ſe dit de l'Ecu & des pieces principales, couvertes de baſtons croiſez en ſautoirs, qui laiſſent des eſpaces vuides & égaux en forme de lozanges.

Fruité, ſe dit d'un arbre chargé de fruits.

Feuillé, d'une plante qui a ſes feüilles.

Furieux, d'un Taureau élevé ſur ſes pieds.

Fuſelé, d'une piece chargée de fuſées.

Fuſté, d'un arbre dont le tronc eſt de differente couleur & d'une lance ou pique, dont le bois eſt d'autre émail que le fer.

G

GAy, ſe dit d'un cheval nud, ſans harnois.

Garni, d'une épée, dont la garde ou la poignée eſt d'autre émail.

Gironné, de l'Ecu diviſé en ſix, huit, ou dix parties triangulaires, dont les pointes s'uniſſent au centre de l'Ecu.

Gorge, ſe dit de la gorge & col du Paon, Cigne, & autres ſemblables oiſeaux, quand ils ſont d'autre émail.

Grilleté, ſe dit des oiſeaux de proye qui ont des ſonnettes aux pieds.

Gringolé, ſe dit des croix, ſautoirs, fers de Moulin & autres choſes pareilles, qui ſe terminent en têtes de ſerpens.

Guivré, eſt le même que *vivré*.

H

HAbillé, eſt un terme entendu de tout le monde.

Hauſſé, ſe dit du chevron & de la faſce, quand ils ſont plus hauts que leur ſituation ordinaire.

Haut, ſe dit de l'épée droite.

Heriſſonné, d'un chat ramaſſé, & accroupi.

Herſé, d'une porte qui a ſa couliſſe abbatuë.

Houſſé, d'un cheval qui a ſa houſſe.

I

ISſant, des Lions, aigles, & autres animaux dont il ne paroît que la tête avec bien peu de corps,

Jumellé, ſe dit d'un ſautoir, & d'un chevron de deux jumelles.

XXII. LEÇON.

L

L*Ampaſſé*, ſe dit de la langue des Lions, & autres animaux.

Langué, de celle des aigles.

Leopardé, du Lion paſſant.

Levé, de l'Ours en pied.

Lié, des choſes attachées, comme clefs, huchets, &c.

Lionné, des Leopards rampans.

Lorré, des nagoires des poissons.

Lozangé, de l'Ecu, & figures couvertes de lozanges.

L'un sur l'autre, des animaux & autres choses, dont l'une est posée & étenduë au dessus d'une autre.

M.

MAl ordonné, se dit de trois pieces mises en armoiries, une en chef, deux autres paralleles en pointe.

Mal taillé, se dit d'une manche d'habit bizarre ; il n'y en a des exemples qu'en Angleterre.

Mantelé, se dit du Lion & autres animaux qui ont un mantelet, & de l'Ecu ouvert en chappe, comme, celui des Henriquez que les Espagnols nomment tiercé en mantel.

Marché, est un vieux terme des anciens manuscrits, pour la corne du pied des vaches. &c.

Mariné, se dit des Lions & autres animaux qui ont queuë de poisson, comme les Sireines.

Masqué, se dit d'un Lion qui a un masque.

Massonné, des traits des tours, pans de mur, châteaux & autres bâtimens.

Membré, des cuiſſes & jambes des aigles, & autres oiſeaux.

Miraillé, des aîles de papillons.

Monſtrueux, des animaux qui ont face humaine.

Montant, des écreviſſes, croiſſans, épics, & autres choſes dreſſées, vers le chef de l'écu.

Morné, du Lion & autres animaux ſans dents, bec, langues, griffes, & queuë.

Moucheté, ſe dit du milieu du papelonné, quand il eſt plein de mouchetures, des hermines,

Mouvant, ſe dit des pieces attenantes au chef, aux angles, aux flancs; ou à la pointe de l'Ecu, dont elles ſemblent ſortir.

Myparti, ſe dit de l'Ecu, qui étant coupé eſt parti ſeulement en une de ſes parties.

N

N*Aiſſant*, ſe dit des animaux qui ne montrent que la tête, ſortant de l'extrêmité du chef, ou du deſſus de la faſce, ou du ſecond du coupé.

Naturel, ſe dit des animaux, fleurs & fruits repreſentez, comme ils ſont naturellement.

Nebulé, ſe dit des pieces faites en formes de nuées, comme la bordure des Comtes de Fuſtemberg.

Nervé, ſe dit de la fougere & autres feüilles, dont les nerfs & fibres paroiſſent d'un autre émail.

Noüé, ſe dit de la queuë du Lion, quand elle a des nœuds en forme de houpes.

Noüeux, ſe dit d'un écot, ou bâton à neuds.

Nourri, ſe dit du pied des plantes qui ne montrent point de racine, & des Fleurs de lys, dont la pointe d'embas ne paroît pas, comme aux armoiries de Vignacourt.

O

O*Mbré*, ſe dit des figures qui ſont ombrées ou tracées de noir, pour les mieux diſtinguer.

Ondé, ſe dit des faſces, paux, chevrons & autres pieces un peu tortillées à ondes.

Onglée, ſe dit des ongles des animaux.

Oreillé, des Dauphins, & des coquilles.

Ouvert, des Portes, des Châteaux, Tours, &c.

XXIII. LEÇON.

P

P*Aillé*, est le même que *diapré*

Paissant, se dit des vaches, & brebis qui ont la tête baissée pour paître.

Palissé, se dit des pieces à paux ou fasces aiguisées, enclavées les unes dans les autres.

Pallé, se dit de l'Ecu & des figures chargées de paux.

Papillonné, se dit d'un ouvrage à écailles.

Parti, se dit de l'Ecu & des animaux & autres pieces divisées de haut en bas, en deux parties égales, & du chef des aigles à deux têtes.

Pasmé, du Dauphin sans langue, la hure ouverte.

Passant, des animaux qui semblent marcher.

Passé en sautoir, des choses qui sont mises en forme de croix de S. André.

Paté, des croix, dont les extrémitez s'élargissent en forme de pate étenduë.

Peautré, de la queuë des poissons.

Pendant, des deux, trois, quatre, cinq &c. pieces pendantes des lambeaux.

Percé, des pieces ouvertes à jour.

Perché, des oiſeaux ſur la perche, & ſur des branches.

Peri, en bande, en barre, en croix, en ſautoir de ce qui eſt mis dans le ſens de ces pieces.

Pignonné, de ce qui s'éleve en forme d'eſcaliers de part & d'autre pyramidalement.

Plié, des oiſeaux qui n'étendent pas les aîles, particulierement des aigles que l'on dit alors au vol plié.

Plumeté, eſt le même que le moucheté ou papelonné.

Pommetté, ſe dit des croix, & rais tournez en pluſieurs boules ou pommes.

Poſé, ſe dit du Lion arrêté ſur ſes quatre pieds.

Potencé, ſe dit des pieces terminées en T.

R

R*Acourcy*, eſt le même qu'Alezé.

Ramé, eſt le même que chevillé pour les cornes des Cerfs, Daims, &c.

Rampant, ſe dit du Lion droit.

Rangé, de pluſieurs choſes miſes ſur

une même ligne en chef, en faſce ou en bande.

Raviſſant, d'un Loup portant ſa proye.

Rayonnant, du ſoleil, & des étoiles.

Recercelé, de la croix ancrée, tournée en cerceaux, & de la queuë des cochons, & levriers.

Recoupé, des Ecus mi-coupez, & recoûpez un peu plus bas.

Recroiſetté, des croix, dont les branches ſont d'autres croix.

Rempli, des Ecuſſons vuidez & remplis d'autre émail, comme Brezé.

Reſercelé, des croix qui en ont une autre conduite en filet d'autre émail.

Retrait, des bandes, paux, & faſces, qui de l'un de leurs côtez ſeulement ne touchent pas les bords de l'Ecu.

Rompu, des chevrons, dont la pointe d'en haut eſt coupée.

Roüant, du Paon qui étend ſa queuë.

S

S*Aillant*, d'une chevre & mouton ou bellier en pied.

Sanglé, du cheval, & des pourceaux, & ſanglier qui ont par le milieu du corps, une eſpece de ceinture d'autre émail.

Sellé, du cheval.

Semé, des pieces dont l'Ecu eſt chargé, tant plein que vuide, & dont quelques parties ſortent de toutes les extrêmitez de l'Ecu.

Seneſtré, d'une piece qui en a une autre à ſa gauche.

Sommé, d'une piece qui en a une autre au-deſſus d'elle.

Soutenu, au contraire de celle qui en a une autre au deſſous.

Sur le tout, ſe dit d'un Ecuſſon qui eſt ſur le milieu d'une écartelure, & des pieces qui brochent ſur les autres.

Sur le tout du tout, ſe dit de l'écuſſon qui eſt ſur le milieu de l'écartelure d'un Ecuſſon, qui eſt déja ſur tout.

Surmonté, eſt le même que ſomé.

T

T*Aillé*, ſe dit de l'Ecu diviſé diagonalement de gauche à droite en deux parties égales.

Terraſſé, ſe dit de la pointe de l'Ecu faite en forme de champ plein d'herbes.

Tercé, ſe dit de l'Ecu diviſé en trois parties en long, en large, diagonalement ou en mantel.

Tigé, ſe dit des palmes & fleurs.

Timbré, ſe dit de l'écu couvert du caſque ou timbre.

Tortillant, ſe dit de la guivre ou ſerpent.

Tourné, du croiſſant & autres pieces tournées.

Tracé, eſt le même qu'ombré.

Tranché, ſe dit de l'écu diviſé diagonalement en deux parties égales de droite à gauche.

Treilliſſé, eſt le fretté plus ſerré.

Trois, deux, un, ſe dit de ſix pieces diſpoſées, trois en chef ſur une ligne deux au milieu, & une en pointe de l'écu.

V

V*Airé*, ſe dit de l'écu, & des pieces chargées de vairs.

Vergetté, ſe dit de l'écu rempli de paux, depuis dix au delà.

Verſé, ſe dit des glands, pommes de pin, croiſſans, &c.

Veſtu, ſe dit des eſpaces que laiſſe une grande lozanges qui touche les quatre flancs de l'écu.

Vilené, ſe dit du Lion, dont on voit le ſexe.

Virolé, des boucles, mornes, & anneaux, des cornes, huchets, trompes.

Vivré, des faſces, bandes, paux, &c.

à replis quarrez, comme la bande de la Baume.

Vuidé, ſe dit des croix & autres pieces ouvertes au travers deſquelles on voit le champ, ou ſol de l'Ecu.

Comme ces choſes s'entendent beaucoup mieux par les figures que par les deſcriptions que l'on en ſauroit faire, quelques exactes qu'elles puiſſent être, je vais donner en pratique ce que je n'ai fait qu'expliquer, & mettant chaque terme au deſſus de chaque figure, j'en vais rendre la demonſtration aiſée, à tous ceux qui veulent s'inſtruire des termes du Blaſon. Je le fais par des exemples connus, & de Familles celebres, afin qu'en même-tems on puiſſe apprendre deux choſes : les armoiries de ces Maiſons, & la maniere de les déchiffrer en térmes propres. On n'aura qu'à les confronter avec les explications precedentes, pour tirer tous les éclairciſſemens neceſſaires à la ſcience du Blaſon pour les premiers élemens. Car comme j'ai déja obſervé ci-devant, ceux qui veulent s'en inſtruire plus à fond, doivent lire ce que j'ai écrit de l'origine des armoiries & de leurs ornemens, de l'uſage & de la pra-

tique de Blaſon : des diverſes eſpeces de Nobleſſe, de ſes preuves, de la maniere de dreſſer les quartiers, & de l'ancienne Chevalerie, qui eſt la matiere la plus curieuſe de cette ſcience, des marques de Nobleſſe.

EXEMPLES

Par leſquels on peut voir l'application de tous les termes précédens.

Abaiſſé.

1. FRANÇOIS DE BOCZOSSEL MONGONTIER, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, Commandeur de S. Paul, Marêchal de ſon Ordre, & dépuis Bailly de Lyon. D'or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux tires, *abaiſſé* ſous un autre chef des armoiries de la Religion de S. Jean de Jeruſalem, de gueules à la Croix d'argent.
2. CHAPPELAIN, d'azur au chevron d'or *abaiſſé* ſous une trangle d'or, chargée de trois roſes de gueu-

Abbaisse
1
2
3
4
ocrozel
Chappelain
Cybo
Monteoni
6
7
8
ifaing
Beuilaqua
Caualieri
Buocafoco
10
Abboute
rleston
V.Schueibersdorf
Assalenc
Melat
Accolle
17
Rohan
Vidoni
16
Bellay
Austriche
Biscia

les. Quelques-uns nomment mal à propos cette trangle un chef abaiſſé : il n'y a point en armoiries de chef qui ne tienne immédiatement au bord ſuperieur de l'écu, ainſi tout chef abaiſſé eſt celui qui étant chef dans des armes, devient par accident abaiſſé ſous un autre chef de patronage, de conceſſion ou autrement.

Cybo, Prince de Maſſa & de Carrare, de gueules à la bande échiquetée d'argent & d'azur, au chef d'or à la croix de gueules, des armoiries de la Republique de Genes, accordées par le Senat à Guillaume Cybo, qui avoit traité les affaires de la Republique auprés du Pape. Ce chef de la Republique eſt *abaiſſé* ſous un autre chef de l'Empire, d'or à l'aigle à deux têtes de ſable, avec un liſton d'argent tortillé en faſce, chargé du mot *libertas* : l'Empereur Maximilien ajoûta ce chef à leurs armoiries, quand il fit Alberic Cybo Prince de l'Empire.

Une Conceſſion ſemblable *abaiſſe* le chef des armoiries des Odeſcalchi, dont étoit le Pape Innocent XI. ſous un chef du Royaume des Romains d'un aigle de ſable.

4. Montconis en Bourgogne, de gueules à la face d'argent, abaiſſée ſous une face ondée d'or.

5. Du Faing, Comte d'Aſſelt aux païs-bas, d'or à l'aigle de ſable membré & langué de gueules, au vol abaiſſé.

6. Bevilaqua, à Ferrare en Italie, de gueules au demi vol ſeneſtre abaiſſé d'argent.

7. Cavalieri ou de Cavaleris, à Rome, d'azur au levrier courant d'argent, à la bordure endentée d'argent & d'azur, abaiſſée ſous un chef de gueules à l'aigle à deux têtes naiſſant d'or & couronné.

8. Le Cardinal Constance Buocafoco, Religieux de l'Ordre de Saînt François, de gueules à une tête de Seraphin à ſix aîles, les deux d'en-haut élevées & terminées en ſautoir, les deux du milieu eſployées & abaiſſées, les deux d'en bas abaiſſées & terminées en ſautoir vers la pointe de l'écu.

Abouté.

9. Hurleston, en Angleterre; d'argent à quatre queuës d'hermines en croix, & aboutées en cœur.

10. V. Screisbersdorf en Sileſie, de

de gueules à trois panelles ou feüilles de peuplier d'argent en pairle, les queües aboutées en cœur.

L'Armorial Allemand a plusieurs pieces ainsi aboutées.

11. ASSALENC LA GARDETTE en Dauphiné, d'azur au croissant d'argent, surmonté d'une étoile, ou comete à sept rais, le plus long abouté dans le centre du croissant.

12. MELAT en la même Province, coupé, emmanché de gueules & d'argent, les trois pointes emmanchées de gueules, aboutées d'autant de roses en face abaissée.

Acolé.

13. ROHAN en Bretagne, de gueules à neuf macles d'or, acolées & aboutées trois trois, en trois fasces.

14. VIDONI à Cremone, d'argent à une tour de gueules, ajoûrée de sable, une tige de vigne de sinople avec ses pampres & ses raisins naissant de la porte & acolant la tour entrant & sortant par les fenestres, & couronant la cime.

15. DU BELLAY en Anjou, d'argent, la bande de fusées, acostées, & acolées de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur en orle.

16. Biscia à Rome, de gueules à la colonne d'or, couronnée de même d'une couronne à l'antique de pointes ou rayons, la colonne acolée d'une couleuvre, bysse, ou guivre d'azur à quatre tournans, l'issant de gueules.

17. Dans le grand écusson des armoiries des Archiducs d'Inspruck, il y a quatre écussons acolez & arrondis par le bas, Arragon, Sicile, Carinthie, & Tyrol.

18. Beaujeu, anciens Comtes ou Sires du Beaujolois, d'or au lion de sable armé & lampassé de gueules, acolé d'un lambel de cinq pendans de gueules.

19. Beon en Guienne, d'argent à deux vaches de gueules, accornées, acolées, & clarinées d'azur.

20. Bermond en Languedoc, d'or à l'Ours rampant ou sur pié, de gueules acolé d'une épée d'argent avec la ceinture de même.

21. Nicolaï à Paris, où il y a eu sept premiers Presidens de la Chambre des Comptes, d'azur au levrier courant d'argent, acolé & bouclé d'or.

Acompagné.

22. Esparbez en Guienne, d'argent à

la face de gueules accompagnée de trois merletes de sable.

23. AUMONT dans l'Isle de France, d'argent au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef, trois en pointe une & deux, ou mal ordonnées.

24. SAUTEREAU en Dauphiné, d'azur à la Croix d'or, accompagné de quatre éperviers d'argent, bequez, membrez, liez, & grilletez d'or.

25. ISNARD au Comtat d'Avignon, de sable au sautoir d'argent accompagné de quatre moletes de même.

26. CHASTELUS en Bourgogne, d'azur à la bande d'or accompagnée de sept billettes de même en orle.

27. LE GOUX en la même Province, d'argent à la tête de more de sable, tortillée d'argent, accompagnée de 3. moletes de gueules. M. l'Archevêque de Narbonne est de cette Maison, qui a donné deux premiers Presidens au Parlement de Grenoble, & un Chancelier aux Ducs de Bourgogne.

28. ARBALETE à Paris, d'or au sautoir engrelé de sable, accompgné de 4. arbaletes de gueules.

29. GOUGNON en Berry, originaire

d'Auvergne, d'azur à un poiſſon d'argent en face, accompagné de 3. étoiles étincelantes d'or.

Acorné.

30. MUSTERTON en Angleterre, de gueules à une licorne paſſante d'argent, acornée & onglée d'or.

31. SAINT BELIN en Champagne, d'azur à trois rencontres de belier d'argent, acornées d'or.

Acoſté.

32. VILLEPROUVÉE en Anjou & en Champagne, de gueules à la bande d'argent acoſtée de deux cotices d'or.

33. BADONCOURT en Lorraine, d'azur à la bande d'or acoſtée de 7. billetes couchées, 3. en chef 1. & 2. quatre en pointe 3. 1.

34. MIREMONT en Champagne, d'azur au pal d'argent, freté de ſable, acoſté de deux fers de lance du ſecond.

35. DU LIS, dont étoit la Pucelle d'Orleans, d'azur à l'épée haute d'argent, la garde d'or, ſurmontée d'une couronne ouverte de France, & acoſtée de deux fleurs de lys d'or.

36. ROCABERTI en Catalogne, d'or à trois pals de gueules, acoſtez de douze

18 19 20 21
Beauieu Beon Bermond Nicolai
22 23 Accompagne 24
Esparbez Aumont Sautereau Isnard
26 27 28 29
Chastelus LeGoux Arbaleste Gougno
30 Accorne 31 32 Accoste
Musterton St Belin Villeprouuce Badonc
34 35 Accoste 36
Miremont DuLys Rocaberti Coting

page
38 Accoste 39 40 Accroupi 4
Ste Marthe Campi Pascal diescher
42 43 44 Accule
Dragho Stroode Harling Ronch
46 Accule 47 48 Addextre
Guipuscoa Illuminati Thomassin Visen
50 Addextre 51 52 Addosse
EglisdAmbrun Cubleze desCordes Blam
54 55 56 Affronte
Clugny Achey Jonac Ancez

Rocs d'Echiquier, trois à trois.

37. COTTINGTON en Angleterre, de ſable à deux biches contrepaſſantes, acoſtées & adoſſées d'argent.

38. SAINTE MARTHE, d'argent à trois fuſées, & deux demies acoſtées, acolées en face de ſable, au chef de même.

39. CAMPI à Genes, d'azur à deux demi vols acoſtez, & adoſſez d'argent.

Acroupi.

40. PASCAL COULOMBIER en Dauphiné, d'argent à un Singe acroupi de gueules. Quelques-uns de la même famille l'ont porté rampant.

41. DIE SCHERTLIM V. BURTEMBAC en Sileſie, d'azur au Leopard acroupi en face d'or, tenant d'une pate une clef d'argent, & de l'autre une fleur de lys de même.

42. DRAGHO à Genes, d'azur au dragon acroupi d'argent.

43. STROODE en Angleterre, d'argent à trois lapins acroupis de ſable.

Aculé.

44. HARLING en Angleterre, d'argent à la licorne aculée de ſable, acornée & onglée d'or.

45. RONCHAUX en Bourgogne, d'azur

à deux croiſſans aculez d'argent accompagnez de 4. bezans en croix d'or.

46. La Province de Guipuſcoa en Eſpagne, de gueules à ſix canons ſur leurs afuſts, aculez deux à deux d'argent.

47. ILLUMINATI à Genes, d'azur au croiſſant figuré, verſé & aculé à un flambeau allumé d'argent, iſſant en pal du dos du croiſſant.

Adextré.

48. THOMASSIN en Provence, de ſable ſemé de faulx d'or, le manche en haut, adextré & ſeneſtré de même.

49. VISEMAL en Bourgogne & aux Païs bas, de gueules au chevron d'argent, adextré en chef d'un croiſſant de même.

50. L'Egliſe d'Ambum en Dauphiné, de gueules au pallium d'argent, orné de cinq croix de ſable, adextré d'une croſſe d'or & ſeneſtré d'une mitre d'argent.

51. CUBLEZE en Vellay, de gueules à une tour d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or, & ſeneſtrée d'une étoile de même, à la bordure de ſable, ſemée de fleurs de lys d'or, lizerée d'argent.

58 Affronté 59 60 Aiguisé
Colston Chiauaro Chandos fiquemo
62 63 64 Ajouré
Vieillemaison VVmistelbach Viry Ruesdor
66 67 68 Aislé
Lezay Prunier manuel Cadene
70 71 72 Alezé
Cauchon Ambel L'Aubespine Xaintr
74 75 76 Allumé
Palauicini Argentré Perrucard Lafar

Adossé.

52. DESCORDES en Hainaut, d'or à deux lions adossez de gueules.

53. BLAMMONT en Lorraine, de gueules à deux bras adossez d'argent.

54. CLUGNY en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adossées en pal, attachées par les anneaux.

55. ACHEY en Bourgogne, de gueules à deux haches d'or adossées en pal.

Affronté.

56. JONAC en Vivarés, de gueules à deux levretes affrontées d'argent, acolées de sable, cloüées d'or.

57. ANCESUNE CADEROUSSE au Comtat d'Avignon, de gueules à deux dragons monstrueux, à face humaine & barbe de serpens, affrontez d'or.

58. COLSTON dans le Comté d'Essex en Angleterre, d'azur à deux barbeaux affrontez d'argent.

56. CHIAVARO à Genes de gueules à deux clefs d'or affrontées en pal.

Aiguisé.

60. CHANDOS, d'argent au pal aiguisé de gueules.

61. FIQUEMONT en Lorraine, d'or à trois pals aiguisez de gueules, surmontez d'un lion leopardé de sable.

62. Vieille-Maiſon, d'azur à la herſe d'argent de trois pals aiguiſez.

63. V. Mestelbach en Baviere, de gueules à la face aiguiſée.

Ajouré

64. Viry en Bourgogne, de ſable à la croix anchrée d'argent, ajourée en cœur en quarré; c'eſt-à-dire, ouverte au milieu. Ce ſont des croix de fer de moulin.

65. V. Ruesdolf en Baviere, de ſable ajoûré en chef d'argent de trois pieces quarrées.

66. Lezay en Bourgogne, parti d'argent & de gueules à la croix anchrée, ajourée en quarré de l'un à l'autre.

67. Prunier en Dauphiné, de gueules à la tour d'argent, donjonnée, & maſſonnée de ſable, ouverte & ajourée de gueules.

Les macles, les ruſtres, & les moletes ſont ajourées en armoiries, ce qui ne s'exprime pas en blazonnant, parce que c'eſt par là qu'elles ſont diſtinguées, & qu'elles reçoivent les noms de macles, de ruſtres & de moletes, à la difference des lozanges, & des étoiles.

Aîlé.

68. Manuel en Eſpagne, de gueules à une main de carnation aîlée d'or, tenant une épée d'argent, la garde d'or.

69. Cadenet en Breſſe & en Provence, d'azur au taureau aîlé & élancé d'or.

70. Cauchon Maupas en Champagne, de gueules au grifon d'or aîlé d'argent.

71. Ambel en Dauphiné, d'or au moulin à vent d'argent, ſur une terre de ſinople, & brochant ſur ſes aîles étenduës de gueules. Ce qui empêche la fauſſeté, & la poſition de métal ſur métal.

Alezé.

72. L'Aubespine, d'azur au ſautoir lezé d'or, accompagné de 4. billetes de même.

73. Xaintrailles, d'argent à la croix alezée de gueules.

74. Palavicini à Genes, cinq points d'or équipollez à quatre d'azur au chef d'or, chargé d'une eſtacade aleſée de ſable. Cette eſtacade eſt de pals liez les uns aux autres *Palavicini.*

75. Argentré en Bretagne, d'argent

à la croix patée & alezée de gueules.

Allumé.

76. PERRUCARD DE BALON en Savoye, de ſinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & bequées de gueules, au chef d'argent, chargée d'une croix treflée de ſable.

77. LA FARE en Languedoc, d'azur à trois flambeaux d'or, allumés de gueules.

78. TIZONI à Verceil en Lombardie, d'azur à trois tiſons de ſable en bande & acoſtez aux uns des autres, allumez de gueules par les bouts & ſur les côtés.

79. FLAMMEN en Tirol, d'argent à une Montagne de ſable, allumée & flambante de trois flâmes de gueules, tortillantes en pointes vers le chef.

Anché.

80. TOURNIER S. VICTORET, à Marſeille, de gueules à l'écuſſon d'or, chargé d'un aigle de ſable, l'écuſſon embraſſé de deux ſabres bandelaires, ou braquemars, anchez d'or, les poignées vers le chef.

81. V. MOLSBACH au Rhin, d'azur à la perche droite d'un bois de cerf,

78 Allumé 79 80 Anché 81

Tizoni flammen Tournier Molsbach

82 Anchré 83 84 Anglé 85

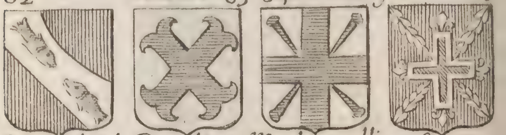

Schambach Broglio Machiauelli Lugo

86 Animé 87 88 Antique 89

Lambert Pennarch freyssing Montpellier

90 91 appaume 92 apponite 93

Labourdonay Althann Baudry Armes

94 Appointe 95 96 ardent 97

Aquin die Goldstein Carbonnieres don Vela

anchée & chevillée de ſix cors d'argent.

82. SCHAMBACH en Baviere, de gueules à la bande anchée d'argent, chargée de deux poiſſons d'azur affrontez & étendus le long de la bande. Anché eſt le même que courbé, & vient de l'Eſpagnol *hincado*.

Anchré.

83. BROGLIO originaire de Piemont, d'or au ſautoir anchré d'azur. Cette Maiſon s'eſt établie en France, où ceux de ce nom ſervent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur Pere, mort au ſervice du Roi, lorſqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

Anglé.

84. MACHIAVELLI à Florence, d'argent à la croix d'azur anglée de quatre cloux de même.

85. LUGO en Eſpagne, de gueules à la croix d'Alcantara d'or remplie de ſinople & anglée de 4. épics d'or.

86. LAMBERT en Savoye, d'argent au pal d'azur, chargé d'une croix d'or, anglée de rayons à trois pointes de même.

La Croix des Chevaliers du S. Eſprit eſt anglée de quatre fleurs de lys.

Animé.

87. PENMARCH en bretagne, de gueules à une tête & col de cheval d'argent, animée & bridée de ſable.

Antique.

88. L'EVESCHÉ de Freyſſing en Baviére, d'argent au buſt de more de ſable, couronné d'or à l'antique & vétu de gueules.

89. La Ville de Montpellier en Languedoc, de .. à la Nôtre Dame, tenant l'Enfant Jeſus, & aſſiſe dans une chaiſe à l'antique, &c.

90. LA BOURDONNIERE, d'azur à trois fers de lance à l'antique, ou trois pointes de bourdons d'argent.

91. Les Comtes d'Althann en Allemagne, de gueules à la face d'argent, chargée d'un A gothique de ſable ou à l'antique.

Apaumé.

92. BAUDRY PIENCOURT en Normandie, de ſable à trois mains droites, levées & apaumées d'argent.

Appointé.

93. ARMES en Nivernois, de gueules à deux épées d'argent, appointées en pile vers la pointe de l'écu, les gardes en bande & en barre, à une roſe d'or en chef entre les gardes, & une

98 Arden 99 100 Armet 101
a Styrie Maskicide Bertrand Blandrate
102 103 Arrache 104 105
Sarras de launay Groin Valpergue
106 107 Arreste 108 Arrondi 109
del Bene Baglione Dufou medicis
110 111 Assis 112 Baillonne 1
Miron Brachet Louell Bournens
2 bande 3 4 Barbe 5
Mioians Pons Hesse Boucherat

engrelure de même au tour de l'écu.

94. AQUIN en Dauphiné, d'azur à quatre piles renversées d'argent, appointées vers le chef en chevron ; ces armoiries sont parlantes ; c'étoient anciennement cinq A à l'antique liez qui faisoient un A quint.

95. DIE GOLSTEIN en Saxe, de gueules à trois fleurs de lys en pairle d'argent, mouvantes de trois angles de l'écu, & appointées par la tête en cœur de l'écu.

Ardent:

96. CARBONNIERES en Auvergne d'azur à quatre bandes d'argent, chargées de charbons de sable, ardents de gueules.

97. DON VELA en Espagne, d'argent à l'aigle de sable, vêtu d'azur, à quatre flambeaux d'argent, d'ardents ou allumez d'or, & posez dans le sens des quatre traits du vêtu dont les quatre côtez sont acostez de ces flambeaux.

98. LA STYRIE Province d'Allemagne, de sinople au Taureau furieux d'argent, ardent de gueules par les oreilles, la gueule & les nazeaux.

Ceux qui n'ont pas entendu que *Stier* signifie en Alleman un tau-

reau, & qu'il fait des armoiries parlantes dans l'écu de Styrie, en ont fait un animal monſtruenx de la forme d'un griffon.

99. Macloïde en Ecoſſe, d'or, à la montagne d'azur ardente & enflamée de gueules.

Armé.

100. Bertrand de la Perouſe & Chamoſſet; dont il y a eu pluſieurs Preſidens au Senat de Chambery, d'or au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.

101. Blandrate Comtes de S. Georges en Piedmont; de gueules à un homme armé, monté ſur un cheval bardé & caparaſſonné, tenant du bras gauche un bouclier, & levant la droite avec une épée nuë, prêt à fraper, le tout d'argent, ou plus ſuccinctement de gueules à un Saint George d'argent, parce que c'eſt ainſi que l'on peint ce Saint.

102. Sarras en Provence, alliance des Alberts de Luynes, d'azur à la maſſuë d'or, armée de piquerons d'argent, dreſſée en pal, au chef d'argent chargé d'un gonfanon de gueules à deux pendans.

Arraché.

103. DE LAUNAY en Bretagne, d'argent, à un arbre de ſinople arraché.

104. GROIN en Berry, d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, couronnées d'or.

105. VALPERGUE en Piémont, d'or à une tige de chanvre arrachée de ſinople, & deux faces d'argent brochant ſur le tout.

106. DEL BENE à Florence, d'azur à deux fleurs de lys à tiges arrachées & paſſées en ſautoir d'argent.

Arrêté.

107. BAGLIONE, Marquis de Morcone à Florence, & Baillon Comte de la Sale à Lyon, dont il y a eu un Evêque de Poitiers, d'azur au lion léopardé d'or, arrêté & appuyé de la pate droite de devant ſur un tronc de même, trois fleurs de lys d'or rangées en chef, ſurmontées d'un lambel de quatre pieces de même.

108. DU FOU du Vigean en Bretagne, d'azur à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontez, perchez & arrêtez ſur les deux feuilles recourbées de la fleur de lys.

Arrondi.

109. Medicis, Grands Ducs de Florence, d'or à cinq boules de gueules en orle, en chef un tourteau d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

Je nomme boules les pieces de gueules de ces armoiries, parce que dans tous les anciens monumens de Florence & de Rome, on les voit arrondies en boules; Tous les Italiens les blasonnent ainsi passe.

110. Miron Catelans d'origine, de gueules au miroir arrondi d'argent, bordé d'un cercle pommeté de même.

Assis.

111. Brachet à Orleans, de gueules au chien braqué assis d'argent.

112. Louell en Angleterre, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois écureuls assis de gueules.

B.

Baillonné.

1. Bournens au païs de Vaus, d'argent au lion de sable baillonné de gueules à la bordure componée d'argent & de sable.

Barbé 6
Barde 7
Barre 8
Bastille
Daufine 10
Riperda
bataille 11
Vrlieres
Bequé 12
Belot
besante
Juglart
Bigarre 14
Bellegarde
Billete 15
Guiffrey
Borde 16
Rochfort
bouclé
Rancroles
Bourdone 18
Conslans
boutonne 19
Thomos
bretessé 20
Lefeur
brisé
Rochas
brochant 22
Gotofrey
burelé 23
Scornon
Cabre 1
Viole
Cantonné
Rochefoucault
Torsoy
la Cheualerie
Remon

Bandé.

2. Miolans en Savoye, bandé d'or & de gueules.

3. Pons la Case, d'argent à la face bandée d'or & de gueules.

4. Les Landgraves de Hesse; d'azur au lion bandé d'argent & de gueules de huit pieces, d'autres disent de dix, couronné d'or.

Barbé.

5. Boucherat, dont il y a eu un Chancelier, d'azur au coq d'or bequé, membré, crêté & barbé de gueules.

6. Les anciens Dauphins & la Province de Dauphiné, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé & barbé de gueules.

Bardé.

7. Riperda au païs de Groningue, de sable au cavalier d'or, le cheval bardé & caparassonné d'argent.

Barré.

8. Urtieres en Savoye, Maison éteinte, barré d'or & de gueules, à la bande de lozanges acolées de l'un en l'autre. Le Chevalier Guichenon, qui n'avoit pas vû ces armoiries les a mal blasonnées, & mal representées dans son Histoire Genea-

logique de Savoye. Je les ai vûës dans une vitre de la Chapelle de l'ancien château d'Urtieres, & ſur un tableau d'un Autel des Dominicains de Chamberi.

Baſtillé.

9. BELOT en Franche-Comté, d'argent à trois lozanges d'azur, au chef couſu d'or, baſtillé de trois pieces.

10. JUGLAT en Auvergne, d'azur à la bande d'argent baſtillée de trois pieces, acoſtée de cinq étoiles, trois en chef, deux en pointe.

Bataillé.

11. BELLEGARDE, d'azur à une cloche d'argent, bataillée de ſable.

Bequé.

12. GUIFFRAY VACHAT en Bugeai, d'azur au grifon d'or, bequé d'argent.

Beſanté.

13. ROCHEFORT en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, à la bordure beſantée d'or.

Bigarré.

14. RANCROLLES en Picardie, de gueules à un papillon d'argent, miraillé & bigarré de ſable.

Billeté.

15. CONFLANS d'Auchy & Brenne,

d'azur au lion d'or l'écu billeté de même.

Bordé.

16. THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or bordée & dentelée de gueules.

Bouclé.

17. LE FEVRE de Laubiere, d'azur au levrier rampant, d'argent, acolé de gueules, bordé & bouclé d'or.

Bourdonné.

18. ROCHAS en Provence, d'or à la croix bourdonnée ou pommetée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

Boutonné.

19. GOTAFREY en Dauphiné, d'argent à trois roſes de gueules, boutonnées d'or.

Breteſſé.

20. SCARON à Paris, originaire de Quiers en Piémont, d'azur à la bande breteſſée d'or.

Briſé.

21. VIOLE à Paris, d'or à trois chevrons briſez de ſable.

Brochant.

22. LA ROCHE-FOUCAUT en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

Burelé.

23. Torsay burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant ſur le tout.

C

Cabré.

1. La Chevalerie dans le Maine, de gueules au cheval cabré d'argent.

Cantonné.

2. Remond de Modene en Provence, de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même.

Carnation.

3. La ville de Treves, d'argent à un S. Pierre de carnation, vêtu d'azur, tenant de la main droite deux clefs d'or paſſées en ſautoir.

Ceintré.

4. Regard en Savoye, d'azur au globe d'or ceintré & croiſé de gueules.

Cerclé.

5. Barillon en Anjou, de gueules à trois barillets couchez d'or, cerclez de ſable.

Chapé.

6. Brunecoorf en Suiſſe, & au Comté de Bourgogne, d'argent chapé de gueules.

Carnation 3 Cintré 4 Cercle 5 Chappé 6
Preues Regard borrillon Brunecof
Chaperoné 7 8 Chargé 9 10
mangot francheuille la Vergne maillans
11 Chastelé 12 Chaussé 13 Cheuclé 14
Rouuroy Artois Espallart Le Gendre
Cheuillé 15 Cheuronné 16 Clariné 17 Cleché 18
Vogt Volengin Senerct Venasque
Cloué 19 Colleté 20 Componé 21 Contourné
montferrier Boisorcan Vallin Charolois

Chaperonné.

7. MANGOT, d'azur à trois éperviers d'or, chaperonnez & grilletez avec leurs longes de même.

Chargé.

8. FRANCHEVILLE en Bretagne, d'argent au chevron d'azur, chargé de ſix billettes d'or dans le ſens des jambes du chevron.

9. LA VERGNE, au Maine, de gueules au chef d'argent, chargé de trois coquilles de ſable.

10. MAILLANS D'ANGLEFORT en Breſſe, d'or à la bande de gueules, chargée de trois croiſſans d'argent.

11. ROUVROY S. Simon, de ſable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

Chatelé.

12. ARTOIS, ſemé de France au lambel de gueules, chatelé de neuf pieces d'or, trois ſur chaque pendant, en pal l'un ſur l'autre.

Chauſſé.

13. ESPALLART à Bruxelles, de gueules à trois pals d'argent chauſſé d'or; coupé d'azur, à une face vivrée d'or.

Chevelé.

14. LE GENDRE à Paris, d'azur à la face d'argent accompagnée de trois

têtes de filles chevelées d'or.

Chevillé.

15. Vogt en Suabe, d'or au demi bois de cerf, chevillé de cinq dagues ou cors de ſable tourné en cercle.

Chevronné.

16. Arberg Valengin en Suiſſe & Bourgogne, de gueules au pal chevronné d'or & de ſable.

Clariné.

17. Seneret au Gevaudan, d'azur au belier paiſſant d'argent, acolé & clariné d'or.

Cleché.

18. Venasque au Comtat d'Avignon, d'azur à la croix vuidée, clechée & pommetée d'or.

Cloüé.

19. Montferrier, d'ot à trois fers de cheval de gueules cloüez d'or.

Coleté.

20. Thierri, d'azur à trois têtes de levriers d'argent, coletées de gueules.

Componé.

21. Vallin en Dauphiné, de gueules à la bande componée d'argent & d'azur.

Briçonnet à Paris, d'azur à la bande componée d'or & de gueules

Donionné 9 dragonné 10 Ecartelé 1 Echiqueté
Castellane Bretigny Creuant Loti
3 Echiqueté 4 5 Ecoté 6
Cambout Perleoni Lescherene Chesne
Effaré 7 Elancé 8 Emanché 9 Embrass
Gleispach Seguiran Hotman Domant
Emmanche 11 Emmuselé 12 Emoussé 13 Empenné 1
Faoue Morlet Salo Ir
Empietant 15 16 Empoigné 17 Enchauss
Tarlet Bons Suramont Liechten

Contrebandé Contrebretessé Contrecoté Contrecompon

23 24 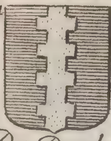 25 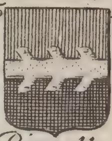 26 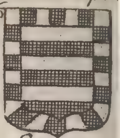

Horbler De Paola Pianello Seue

Contremanché Contrefascé Contreflambant Contrefleure

27 28 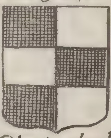 29 30

Ottenberger Vesterholt Prandtner baulande

Contreechiqueté Contrepallé Contrepassant Contreposé

31 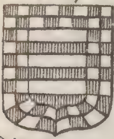 32 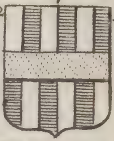 33 34

Die tangel meyrans DuChesne Wollouicz

Contrepotencé Contrerampant Contreissant Contreuairé

35 36 37 38 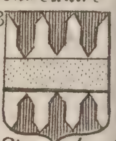

Cambray merea Beccuti Eltersdorf

Ceintré 39 Cordé 40 Cottice 41 Couché 4

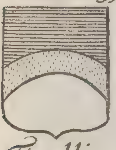

Tirelli Arpaiou Escaieul Caminga

de cinq pieces ou compons, le ſecond chargé d'une étoile d'or & accompagné vers le chef d'une autre étoile de même.

Contourné.

22. Les anciens Comtes de Charolois, de gueules au lion d'or, la tête contournée.

Contrebandé.

23. HORBLER en Stirie, parti, & contrebandé d'or & de gueules.

Contrebreteſſé.

24. DE PAOLA à Genes, d'azur au pal contrebreteſſé d'or.

Contrecoté.

25. PIANELLE vers la riviere de Genes & à Lyon, coupé de gueules & de ſable, au tronc contrecoté d'or, peri en face ſur le tout.

Contrecomponé.

26. SEVE à Lyon & à Paris, originaires de Piémont, facé d'or & de ſable, à la bordure contrecomponée de même.

Contremanché.

27. OTTENBERGER en Suabe, parti, coupé, & contremanché de ſable & d'argent de l'un en l'autre.

Contrefacé.

28. VESTERHOLT en Allemagne, con-

tre-facé de ſable & d'argent de trois pieces.

Contreflambant.

29. PRANDTNER en Styrie, d'argent à un bâton de gueules, flambant & contreflambant de dix pieces de même.

Contrefleuré.

30. BOSSUT au Païs de Liege, d'or au double treſcheur, fleuré, contrefleuré de ſinople au ſautoir de gueules brochant ſur le tout.

Contrechiqueté.

31. Die Tangel en Turinge, facé d'argent & de gueules, à la bordure contrechiquetée de gueules & d'argent du deux tires.

Contrepalé.

32. Meirans en Provence contrepalé d'argent & d'azur, à la face d'or.

Contrepaſſant.

33. Du Chêne, d'argent à deux écureuls de gueules, l'un ſur l'autre, l'un paſſant & l'autre contrepaſſant.

Contrepoſé.

34. VVOLLOVIEZ en Lithuanie, de gueules à deux pheons ou fers de dars triangulaires contrepoſez en pal d'or.

Contre

Contrepotencé.

35. Cambray, de gueules, à la face potencée & contrepotencée d'argent remplie de sable, accompagnée de trois loups d'or.

Contrerempans.

36. Merca à Genes, d'azur à deux griffons d'or, contrerampans à un arbre de sinople.

Contreissant.

37. Becuti au Royaume de Naples, d'azur au chevron d'or, à deux lions adossez & contreissants des flancs du chevron de même.

Contrevairé.

38. Elterstdore en Baviere, vairé & contrevairé de quatre tires, à la face d'or.

Ceintré.

39. Tirelli Casuli à Cosance au Royaume de Naples, coupé d'argent & d'azur, à la face ceintrée d'or.

Cordé.

40. Arpajou en Roüergue, d'azur à une harpe, cordée d'or.

Coticé.

41. Escaieul, coticé d'argent & d'azur.

Couché.

42. Caminga au Païs de Frise, d'or au cerf couché de gueules, accompagné

de trois peignes.

Coulissé.

43. Vieux Chatel, de gueules au chateau à trois tours d'argent coulissé de sable.

Coupé.

44. Lomellini à Genes, coupé de gueules & d'or.

45. Schomberg d'argent au lion coupé de gueules & de sinople.

Couplé.

46. Phelippe de Billy à Paris, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de sinople, un gland & une olive couplez & liez de gueules.

Courant.

47. Jaquemet, d'azur à une bande d'or acostée de deux cerfs courans de même.

Courbé.

48. Beget en Forêt, d'azur au dauphin courbé d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

Couronné.

49. Bournonville, en Flandre de sable au lion d'argent, couronné d'or, armé & lampassé de même, la queuë fourchuë & passée en sautoir.

Coulissé 43 44 Coupé 45 Couplé 46
VieuxChastel lomellini Reignac Phelippe
Courant 47 Courbé 48 Couronné 49 Cousu 50
Jaquemet Beget Bournonuille bonne
Couuert 51 Crenelé 52 Cresté 53 Croisé 54
Saydet Lalande Vaugue Gabrieli
danché 1 Decoupé 2 3 de lun alautre 4
Cosse Ronquerolles Rodes Biulloud
dentelé 5 deux et vn 6 diapré 7 diuisé 8
Estourmel Cotereau mascarel Poisieu

Cousu.

50. BONNE DE LESDIGUIERES en Dauphiné, de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois roses d'argent.

Couvert.

15. LEYDET FOMBESTON, de gueules à la tour couverte d'or.

Crenelé.

52. LA LANDE en Bretagne, d'argent à la face crenelée de gueules.

Crêté.

53. Vaugué en Vivarez, d'azur au coq d'argent, crêté & barbelé de gueules.

Croisé.

54. GABRIEL en Italie, d'azur à trois bezans d'argent, croisez de gueules, un croissant d'argent, en abîme, & une bordure endentée d'argent & de gueules.

D

Danché.

1. COSSÉ en Anjou, de sable à trois faces danchées par le bas d'or, autrement nommées feüilles de scie.

Decoupé.

1. RONQUEROLES, de gueules decoupé d'argent.

De l'un à l'autre.

E T

De l'un en l'autre.

3. Rodes Barbarel au Païs de Dombes, parti de ſable, & d'argent, à treize étoiles cinq en pal de l'un à l'autre, acoſtées de huit autres de l'un en l'autre, quatre d'argent ſur le ſable, & de ſable ſur l'argent.

4. Bullioud à Lyon, tranché d'argent & d'azur, trois tourteaux d'azur ſur l'argent, & trois beſans d'argent ſur l'azur en orle.

Dentelé.

5. Estourmel au Cambreſis, d'azur à la croix dentelée d'argent.

Deux & un.

6. Cotereau à Tours d'argent à trois Lezards montans de ſinople.

Diapré.

7. Mascarel en Normandie, d'argent à la face d'azur, diaprée d'un aigle & de deux lions enfermez dans des cercles d'or, accompagnée de trois roſes de gueules.

Diviſe.

8. Poisieu en Dauphiné, de gueules à deux chevrons d'argent, ſommez d'une diviſe de même.

Donjonné.

9. CASTELLANE en Provence, de gueules à la tour donjonnée de trois pieces d'or.

Dragonné.

10. BRETIGNY d'or au lion dragonné de gueules, armé, lampaſſé, & couronné d'or.

E

Ecartelé.

1. CREVANT, écartelé d'argent & d'azur.

Echiqueté.

2. LOTIN DE CHARNY à Paris, échiqueté d'argent & d'azur.
3. CAMBOUT Duc de Coaſlin, de gueules à trois faces échiquetées d'argent & d'azur de deux tires.
4. PERLEONI à Rome, d'argent au lion échiqueté d'or & de ſable.

Ecoté.

5. Lecheraine en Savoye, d'azur à la bande écotée d'or.
6. CHESNEL en Xaintonge, d'argent à trois écots droits de ſinople.

Effaré.

7. GLEISPACH en Allemagne, d'azur au cheval effaré d'argent, mou-

vant d'une monticule de ſinople.

Elancé.

8. SEGUIRAN en Provence, d'azur au cerf élancé d'or.

Emanché.

9. HOTMAN à Paris, originaires du Païs de Cleves, parti, émanché d'argent & de gueules.

Embraſſé.

10. DOMANTZ en Allemagne, d'argent, embraſſé de gueules.

Emmanché.

11. FAOUC en Normandie, d'azur à trois faulx d'argent, emmanchées d'or.

Emmuſelé.

12. Morlet de Muſeau, d'argent à une tête d'ours de ſable, emmuſelée de gueules.

Emouſſé.

13. SALO à Paris, de gueules à trois fers de lances, émouſſez d'argent.

Empenné.

14. ARC, d'azur à un arc d'or, chargé de trois fléches d'argent, empennées d'or, celle du milieu encochée, & les deux autres paſſées en ſautoir.

Empietant.

15. TARLET en Bourgogne, d'azur au faucon d'or, grilleté d'argent, empietant une perdrix d'or bequée

Encoché 19 Enclaué 20 Enclos 21 Endanté 22
Larchet Pelckosen Escosse Guaschi
ensilé 23 englanté 24 Engoulé 25 Engreslé 26
faure Missirion Touar Gadagne
Enguiché 27 Ensanglanté 28 Enleué 29 Enté 30
Base Du Coin Anglure maillé
31 32 Entrelassé 33 Entretenu 34
Bourgeois Villages Capranica Clugny
Equippé 35 Equippolé 36 Ebranché 37 Espanoui 38
Lanauue S.t Priest Dorgëlo Onanta

& onglée de gueules.

Empoignée.

16. Bons Comtes d'Entremont en Provence, d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & empoignée par une pate de lion de ſable mouvante du flanc dextre de l'écu.

Empoignée.

17. Suramont à Paris, d'azur à trois fleches empoignée d'or; c'eſt-à-dire, que l'une eſt miſe en pal & les deux autres en ſautoir, & liées au milieu pour être empoignées.

Enchauſſé.

18. Liectestain, d'argent enchauſſé d'azur.

Encoché.

19. Larchet, coupé d'or & de gueules, à deux arcs tendus & encochez de l'un à l'autre.

Enclavé.

20. Pelckhosen en Allemagne parti, enclavé d'argent en gueules à ſeneſtre.

Enclos.

21. Escosse Royaume, d'or au lion de gueules enclavé dans un double treſcheur fleuré & contrefleuré de même.

Endenté.

22. Guaschi en Piemont, tranché, endenté d'or & d'azur.

Enfilé.

23. Du Faure en Dauphiné, d'azur à trois couronnes d'or, enfilées dans une bande d'azur.

Dauby dans la même Province, d'azur à la lance d'or, enfilant une bague de course d'argent.

Englanté.

24. Missirien en Bretagne, d'argent au chêne de sinople, englanté d'or au canton dextre de gueules chargé de deux haches d'armes adossées d'argent.

Engoulé.

25. Touar en Espagne, d'azur à la bande d'or engoulée de deux têtes de lion de même.

Engrelé.

26. Gadagne à Florence, de gueules à la croix engrelée d'or.

Enguiché.

27. Base en Danemark, d'azur à la face d'argent, chargée d'un cors de chasse de sinople, lié, virolé & enguiché d'or.

Enlevé.

28. Anglure en Champagne, d'or à

pieces enlevées à angles ou en croissans de gueules soûtenans des merlots d'argent dont tout l'écu est semé.

Ensanglanté.

29. Du Coin en Bretagne, d'or au Pelican d'azur avec sa pieté, le tout ensanglanté de gueules.

Le Camus à Paris, dont étoient Mr. le Cardinal Evêque de Grenoble. Mr. le premier President de la Cour des Aides, Mr. le Lieutenant Civil, & plusieurs autres Magistrats sont les Illustres rejettons, d'argent au Pelican de gueules, ensanglanté avec sa pieté, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or. J'ai ajoûté au Pelican de Mr. le Cardinal ces mots: *A pietate est purpura.*

Enté.

30. Maillé Brezé en Normandie, facé, enté, ondoyé d'or & de gueules.

Entrelassé.

31. Bourgeois en Bourgogne, d'azur à trois annelets entrelassez l'un dans l'autre en triangle d'or.

32. Villages en Provence, d'argent à un cœur de gueules, enclos dans un double delta, entrelassé en

triangle de ſable.

33. Carpanica à Rome, d'or à trois cyprés de ſinople, rangez en face en trelaſſez à leurs troncs d'une gumene d'anchre pendante de gueules.

Cauvet en Provence & à Lyon, d'or à deux pins entrelaſſez de ſinople

Entretenu.

34. Clugny en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adoſſées en pals & entretenuës par le bas.

Equippé.

35. La Nauve, de gueules à la nef équipée d'argent, ſurmontée de trois étoiles d'or.

Equipollé.

36. Saint Priest en Forêt, cinq points d'or équipollez à quatre d'azur.

Le P. Petraſancta, qui au lieu de ces points équipollez a donné quatre billettes à cette Maiſon, a fait tomber bien des gens aprés lui dans l'erreur.

Ebranché.

37. Dorgello en Vveſtphalie, d'or à deux troncs d'arbre, ébranchez, arrachez & écotez de ſable en deux pals.

Eployé 39 Essorant 40 Essoré 41 Estincellant
Roncheual Gauthiot Brog Bellegarde
failly 1 fascé 2 fiché 3 figuré 4
maynier Vaudetar deBueil Gamin
flambant 5 6 flanqué 7 fleuré 8
Bataille Pingon Boudrie desCornais
fleuri 9 florencé 10 flottant 11 frangé 12
Guillem S Denis Paris Auuergne
13 fretté 14 fruité 15 fueillé 16
Humieres Broon Moucy Thumery

Epanoüi.

38. ONAMA au païs de Frise, d'azur, à la fleur de lys épanoüie d'argent.

Eployé.

39. RONCHIVOL en Beaujolois, d'or l'aigle éployé de gueules membré & bequé d'azur.

Essorant.

40. GAUTHIOT au Comté de Bourgogne, d'azur au Gautherot oiseau essorant d'argent, armé & couronné d'or.

Essoré.

41. BROG ou Leszoyc en Pologne, de gueules à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, essorrée d'or.

Etincelant.

42. BELLEGARDE des marches en Savoye, d'où est sorti le grand Chancelier de Savoye Janus de Bellegarde, d'azur à la Sphére du feu en face; courbée d'un angle du chef à l'autre rayonnante & étincelante vers la pointe de l'écu d'or, au chef de même, chargé d'un aigle de sable à deux têtes.

F

Failli.

1. MAYNIER d'Opede en Provence, d'azur à deux chevrons d'argent, l'un failli à dextre, l'autre à senestre, c'est-à-dire, rompus sur les flancs & separez.

Facé.

2. VAUDETAR, fiché d'argent & d'azur.
3. DE BÜEIL, d'azur au croissant montant d'argent, accompagné de six croisetes au pié fiché d'or, trois en chef & trois en pointe.

Figuré.

4. GAMIN, de gueules à trois bezans d'or figuré d'un visage humain d'or.

Flambant.

5. BATAILLE en Bourgogne, d'argent à trois pals flambans, ou trois flâmes tortillantes de gueules, mouvantes du bas de l'écu vers le chef.

Flanqué.

6. PINGON en Savoye, d'azur à une face d'or, flanquée de deux pointes d'argent, apointées vers la face.
7. BOUDRIC en Faucigni, d'azur à trois fleurs de lys d'or en pal, flan-

quées en arc de cercle d'argent.

Fleuré.

8. Des Cornais en Picardie, d'or au chevron de gueule, au double treſcheur fleuré, contrefleuré de ſinople, à l'écuſſon en cœur d'azur, à la bande d'or.

Fleuri.

9. Guillem Montjuſtin au Comtat d'Avignon, d'argent au roſier de ſinople, fleuri & boutonné de gueules, à la bordure d'azur, chargée de huit étoiles d'or.

Florencé.

10. S. Denis, d'argent à la croix florencée de gueules.

Flotant.

11. La Ville de Paris, de gueules au Navire équipé d'argent, flotant & voguant ſur des ondes de même, au chef de France.

Frangé.

12. Auvergne, d'or au Gonfanon de gueules, frangé de ſinople.

Freté.

13. Humiere en Picardie, d'argent à freté de ſable.

14. Broon en Bretagne, d'azur à la croix d'argent fretée de gueules.

Fruité

15. Moucy d'Inteville, d'or au pin de ſinople, fruité d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Feüillé.

16. Thumery à Paris, d'or à la croix engrelée de ſable, accompagnée de quatre tulipes de gueules, tigées & feuillées de ſinople.

Furieux.

17. Du Fenoil à Lyon, originaires de Naples ſous les noms de Taureau & Taurelli, d'azur, au Taureau furieux & levé en pié d'or, & un chevron de gueules brochant ſur le tout.

Fuſelé.

18. Du Bec de Vardes, fuſelé d'argent & de gueules.

G

Gay.

1. Du Gué, d'azur au cheval gay & paſſant d'or, au chef de même.

Garni.

2. Boutin, d'azur à deux épées d'argent en ſautoir, garnies d'or, accompagnées de quatre etoiles de même.

ſ..rieux 17 fuselé 18 Goy 1 garny 2
Dufcroil du Bec Du gue Boutin
gironné 3 grilleté 4 gringolé 5 haussé 1
desarmoises Leaulmont Kaer Rostaing
Issant 1 Jumellé 2 1 Lampassé 2
Monteinard Gaetano Aubigne Du faing
Lampassé 3 Leué 4 Lié 5 lionné 6
Testu Orly Gondy Lyobard
Losange lun Sur lautre Malordonné Maltaillé
7 8 1 2
Craon Coumont Bane hostinghs

Gironné.

3. Des Armoises en Lorraine, gironné d'or & d'azur de douze pieces.

Grilleté.

4. Leaulmont Puy-gaillard, d'azur au Faucon d'argent, perché, lié, & grilleté de même.

Gringolé.

5. Kaër de Montfort en Bretagne, de gueules à la croix d'hermine, anchrée & gringolée d'or.

H

Hauſſé.

1. Rostaing en Forêt, d'azur & une roüe d'or & une face hauſſée de même.

I

Iſſant.

1. Montainard en D'auphiné, de vair au chef de gueules au lion iſſant d'or.

Jumelle.

2. Gaetani, dont étoit le Pape Boniface VIII. d'argent à deux ondes jumellées, ou une jumelle ondée d'azur en bande.

Il y a des faces, des bandes, des sautoirs, & des chevrons jumellez.

L

Lampassé.

1. DAUBIGNÉ de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé & couronné d'or. C'est la Maison de Madame la Marquise de Maintenon.

Langué.

2. DU FAING aux Païs-bas, d'or à l'aigle au vol abaissé, langué, & membré de gueules.

Leopardé.

3. TESTU à Paris, d'or à trois lions leopardez de sable, l'un sur l'autre, celui du milieu contrepassant.

Levé.

4. ORLY en Savoye, ou Orliers, d'or à l'ours levé en pié de sable.

Lié.

5. GONDI à Florence, d'or à deux masses d'armes en sautoir de sable, liées de gueules.

Lionné.

6. LEOPARD de Bresse, d'or au leopard lionné de gueules.

mantelé 3 mariné 4 marqué 5 massonné 6
Cujas Imhof mathias Ponteuez
membré 7 miraillé 8 monstrueux 9 montant 10
foissy Rancrolles busdraghi Perrot
morné 11 moucheté 12 13 mouuant 14
Chalgoet Chignin Alberti Douma
nipara 15 naissant 1 2 naturel 3
Salignon Labaume Berthelas Aguerre
nebulé 4 neruë 5 6 noué 7
Girolami Antioche Calac Mathiley

Lozangé.

7. Craom en Anjou, lozangé d'or & de gueules.

L'un sur l'autre.

8. Caumont en Agenois, d'azur à trois leopards d'or, armez, lampassez & couronnez, l'un sur l'autre.

M

Mal ordonné.

1. Banes en Vivarés & en Dauphiné, d'azur à trois croissans adossez & mal ordonnez.

Mal taillé.

2. Hastinghs en Angleterre, d'or à une manche mal taillée de gueules.

Mantelé.

3. Cujas, d'azur, à la tour couverte d'argent, mantelée ou chapée de même.

Mariné.

4. Imhof en Allemagne, de gueules au lion mariné d'or.

Marqué.

5. Mathias, de gueules à trois dez d'argent marqués de sable.

Massonné.

9. Pontevez en Provence, de gueules au pont de deux arches d'or, massonné de sable.

Membré.

7. Foissy, d'azur au cigne d'argent, bequé & membré d'or.

Odon, d'azur au cigne d'argent, bequé & membré de ſable.

Miraillé.

8. Rancrolles en Picardie, comme ci-devant ſous le terme bigarré.

Monſtrueux.

9. Busdrachi à Luques, d'argent au dragon monſtrueux de ſinople, ayant tête humaine dans un capuchon, aîlé de gueules en pié.

Montant.

10. Perrot à Paris, d'azur, à deux croiſſans aculez d'argent, l'un montant, l'autre verſé, au chef d'or, chargé de trois aiglettes de ſable.

Morné.

11. Du Halgoet en Bretagne, d'azur au lion morné d'or.

Moucheté.

12. Chignin en Savoye, de gueules au chevron d'argent moucheté d'hermine.

Mouvant.

13. Alberti à Florence, d'azur à quatre chaînes d'or mouvantes de quatre angles de l'écu, & liées en cœur, à un anneau de même.

14. DOUMA en Friſe, parti d'or, & de gueules au demi aigle ployé de ſable mouvant de la partition à droite, & à la demi roſe d'argent, mouvante de la même partition à ſeneſtre.

Miparti.

15. SALIGNON en Dauphiné, que bien des gens appellent mal à propos Saligdon, d'azur au chevron mi-parti d'or & d'argent.

N

Naiſſant.

1. LA BAUME de Suze en Dauphiné, d'où il y a eu un Archevêque d'Auch, d'or à trois chevrons de ſable, au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'argent.

SERVIENT en la même Province, d'azur à trois bandes d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'or.

Naturel.

2. BERTHELAS en Forêt, d'azur à un tigre au naturel.

3. AGUERRE en Guyenne, d'or à trois pieds au naturel.

Nebulé.

4. GIROLAMI à Florence, coupé, nebulé d'argent & de gueules.

Nervé.

5. Les anciens Princes d'Antioche, d'argent à la branche ou feüille de fougere de ſinople, nervée d'or.

CHENEVAUX en Forêts, d'azur à une tige de chanvre d'or, nervée de ſable.

Noüé.

6. CALAG en Bretagne, d'or à deux faces noüées au milieu de ſable, accompagnées de dix merletes de même 4. 2. & 4.

7. MATHILEY en Angleterre, de gueules au ſerpent noüé & enlaſſé d'or en rond.

Limbourg, d'argent au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampaſſé d'azur, à la queuë noüée, fourchuë & paſſée en ſautoir.

MANOVVSKI en Pologne, de gueules à l'écharpe d'argent en rond, noüée vers la pointe de l'Ecu.

Noüeux.

8. THOMASSIN en Bourgogne, d'azur à deux eſtocs ou bâtons noüeux d'or en croix, ou à la croix de deux bâtons eſtoquez.

Nourri.

VIGNANCOURT en Picardie, d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules.

Noueux 8 Nourri 9 Ombré 1 Ondé 2

Thomassin Vignancourt despruets Brancion
Ondé 3 Onglé 4 Oreillé 5 Ouuert 6

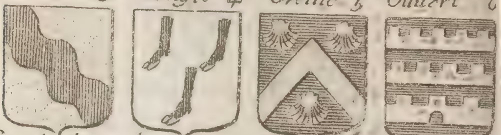

Caudenhoue beaumont feudeau murat 1
Ouuert 7 paille 1 paissant 2 palissé 3

Compasseur Clere Berbisey emytinchofe
4 Pallé 5 Papellonné 6 parti 7

Briqueuille martineau Arquinuillers bailleul
parti 8 pasmé 9 passant 10 passé en Sautoir 11

Gourreau Daufiné d'Auuergne Merinuille Angenoust

O

Ombré.

1. DEs PRUETS en Bearn, d'azur à une chapelle d'argent ſur une terraſſe d'or, ombrée de ſinople.

Ondé.

2. BRANCION en Bourgogne d'azur, à trois faces ondées d'or.

3. CAUDENHOUE en Flandre, d'or à la bande ondée de gueules.

MAUVOISIN en forêt quartier des armoiries de Rebé, d'or à la face ondée de gueules.

Onglé.

4. BEAUMONT en Bretagne d'argent à trois pieds de biche de gueules, onglées d'or.

Oreillé.

5. FEYDEAU à Paris, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles oreillées d'or.

Ouvert.

6. MURAT de l'Eſtang en Dauphiné, d'azur à trois faces d'argent, maſſonnées & crenelées de ſable, la premiere de cinq creneaux, la ſeconde de quatre, la troiſiéme de trois & ouverte au milieu en porte.

7. LE COMPASSEUR en Bourgogne ; d'azur à trois compas ouverts d'or.

DENISE à Troye en Champagne, d'azur à trois compas ouverts d'argent, & une engrelure d'or.

P

Paillé.

1. CLERE en Normandie, d'argent, à la face d'azur paillée d'or.

Paissant.

2. BERBISEY en Bourgogne, d'azur à une brebis paissante d'argent sur une terrasse de sinople.

Palissé.

3. DIE Mystinkofe à LUBECK, d'azur trois troncs écotez d'or, enclos dans une enceinte ronde palissée de même.

Pallé.

4. BRIQUEVILLE en Normandie, pallé, d'or & de gueules.

5. MARTINEAU en Tourraine, pallé, contrepallé d'or & de gueules, à la face de gueules, chargée de trois roses d'argent.

Papelonné.

6. ARQUINVILLIERS, d'hermine papelonné de gueules.

Paté 12 Pandant 13 Percé 14 Perche 15
rantanroux 16
La Verne 17
Peri
Bologne 18
Dufou
Pignonné 19
lebarbu
ignonné 20
La Chambre
Plumelé 21
marenches
pommelé 22
Stainkircher
Posé 23
teinhauser
Potencé
Ceba
Racourci 1
Ray
Ramé 2
montaigu
Rampant 3
Bureau 4
hombrich
Rangé 5
frewdorf
rauissant 6
Bonlieu
rayonant
Turin
Schwanden
Agoult
mudtschider

Parti.

7. Bailleul, d'hermine parti de gueules.

8. Gourreau de la Proustiere à Paris, d'or à l'aigle de sable, au chef parti, c'est-à-dire, à deux têtes. Les vieux armoriaux blasonnent ainsi les deux têtes d'aigle.

Pamé.

9. Comtes de Forêt & Dauphins d'Auvergne, d'or au Dauphin pamé d'azur.

Passant.

10. Merinville en Languedoc, de gueules à deux lions passans l'un sur l'autre.

Passé en sautoir.

11. Angenoust en Champagne, d'azur à deux épées passées en sautoir d'argent, les pointes en haut, les gardes & les poignées d'or.

Ces pointes en haut distinguent les armoiries d'Angenoust de celles de Bavignans dans la même Province, qui portent d'azur, à deux épées passées en sautoir d'argent, les pointes en bas, les gardes & les poignées d'or.

Paté.

12. Prantanroux, d'argent à la

croix patée d'azur.

Pendant.

13. LA VERNE en Bourgogne de gueules au lambel d'argent de deux pendans. Sa ſituation naturelle eſt d'être prés du chef. Il y en a de trois, de quatre, de cinq, de ſix & de ſept pendans.

Percé.

14. BOLOGNE en Dauphiné, d'argent à une pate d'ours en pal, percée en rond de ſix pieces. 3.2.1.

Les macles, les ruſtres & les molettes ſont percées.

Perché.

15. DU FOU en Bretagne, d'azur à une fleur de lys d'or & deux oiſeaux de même, affrontez, & perchez ſur les deux retours.

Peri.

16. LE BARBU en Bretagne, d'or au ſautoir d'azur peri en tréfles.

17. LA CHAMBRE en Savoye, d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, au bâton de gueules peri en bande.

Les anciennes armoiries de la branche royale de Bourbon étoient ſemblables.

18. MARENCHES en Bourgogne, d'azur au lion d'or à la tierce de ſable, perie

perie en bande ſur le tout.

Pignonné.

19. STAINKIRCKER en Baviére, de ſable au chevron pignonné d'argent au pal retrait mouvant de la pointe de même.

20. STAINHAUSER, la même de gueules à la maiſon quarrée d'argent, ouverte & ajourée de ſable, pignonnée de pieces d'argent.

Plumeté.

21. CEBA à Genes, plumeté d'argent & d'azur.

Pommeté.

22. RAY au Comté de Bourgogne, de gueules au Ray d'eſcarboucle pommeté & fleureté d'or.

Poſé.

23. MONTAIGU en Dauphiné, de gueules à une tour d'or, poſée ſur une terre de ſinople.

Quelques uns donnent le nom de poſé au lion qui eſt arrêté, & qui a les quatre pieds à terre, ainſi on dit Châteigners Rocheposay, d'or au lion de ſinople poſé.

Potencé

24. BUREAU, d'azur au chevron potencé, & contrepotencé d'argent, accompagné de trois buri:es ou phio-

les d'or. Les Comtes de Champagne.

R

Racourci.

1. HOMBRICH au Païs du bas Rhin, d'or au chevron racourci de sable, accompagné de trois corbeaux de même.

Ramé.

2. FREDORF en Baviere, d'argent, au cerf de gueules, ramé d'or.

Rampant.

3. BONLIEU en Languedoc, d'azur au lion d'or rampant sur un rocher d'argent.

Rangé.

4. TURIN à Paris, de gueules à trois étoiles d'or rangées en chef.

5. SCHOVANDEN en Allemagne, d'argent à trois étoiles de gueules rangées en barre.

Raviſſant.

6. AGOUT en Provence, d'or au loup raviſſant d'azur.

Rayonnant.

7. MUDTSCHIDELER V. REINSBRUN en Franconie, d'argent rayonnant en barre de cinq piéces de gueules, mouvantes de l'angle ſeneſtre du chef.

Recercelé.

8. Vveyer en Allemagne, d'or à la croix anchrée, recercelée de ſable, chargée en cœur d'un écuſſon de ſable, à trois bezans d'or.

Recroiſeté.

9. Croisilles en Normandie, de ſable à trois croix, recriſetées d'or.

Rempli.

10. Montfort-Thaillant en Bourgogne, d'argent à trois ruſtres de ſable remplis d'or.

Reſarcelé.

11. Fumilis, d'or à la croix de ſable reſarcelée d'or chargée de cinq écuſſons bordez & engrêlez de gueules.

Retrait.

12. Desrollans de Rhellanete en Provence, d'azur à trois pals retraits en chef d'or, au cor de chaſſe lié de même en pointe.

13. Ludovisio à Bologne, d'où eſt ſorti le Pape Gregoire X V. de gueules à trois bandes d'or, retraites en chef.

Rompu.

14. Blanlus en Touraine, d'azur au chevron rompu d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Roüant.

15. S. Paul de Ricault, d'azur au paon roüant d'or.

S

Saillant.

1. DE CUPIS à Rome, d'argent au bout ſaillant d'azur, onglé & acorné d'or.

Sanglé.

2. DIE GLAUBITZER en Silesie, d'azur au poiſſon d'argent en face, ſanglé de gueules.

Sellé.

3. VVERDERERN en Saxe, d'azur au cheval effrayé d'argent, ſellé, bridé, & caparaſonné de gueules.

Semé.

4. LE FAY en Beauvoiſis, d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable.

APCHON, d'or ſemé de fleurs de lys d'azur.

CULANT en Brie, d'où eſt ſorti un grnad Prieur de Champagne de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, d'argent ſemé de tourteaux de ſable, au ſautoir engrêlé de gueules.

Seneſtré.

5. COMTE au Païs de Vauds, d'argent à une gruë de ſable, ſeneſtré en chef d'une croix de gueules.

Recercele 8 recroisette 9 Rempli 10 Resarcele 11
Veyer Croisilles montfort fumillis
2 Retrait 13 Rompu 14 Rouant 15
Rollands Ludouisio Blanlus St Paul
aillant 1 Sangle 2 Selle 3 Seme 4
Cupis die Glaubizer Werderern Le fay
enestre 5 Somme 6 Soutenu 7 Sur le tout 8
Comte Ceriat Caylar Chisse
urmonte 9 Taille 1 Tierce 2 Tige 3
Joibert Clerey Bart Le feure

Sommé.

6. Ceriat en Savoye, d'azur au cerf paſſant d'argent, ſommé d'or, chevillé de dix cors.

Soutenu.

7. Caylar en Languedoc, d'or à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un lion naiſſant de ſable, ſoutenu d'une deviſe couſuë d'or, chargée de trois tréfles de ſable.

Sur le tout.

8. Chissey en Genevois, parti d'or & de gueules au lion de ſable ſur le tout.

Surmonté.

9. Joibert en Champagne, d'argent au chevron d'azur, ſurmonté d'un croiſſant de gueules, accompagné de trois roſes de même.

T

Taillé.

1. Clerey au Païs de Vauds prés des Suiſſes, taillé d'or & de gueules, à un ſanglier iſſant de ſable & mouvant de gueules ſur l'or.

Tiercé.

2. Bart en Bourbonnois, tiercé & retiercé en face d'or, d'azur & d'argent. Il y a ci-devant des exemples du tiercé en pal, en face, en bande, &c.

Tigé.

3. Le Fevre d'Ormesson & d'Eaubone à Paris, d'azur à trois lis au naturel d'argent, feüillez & tigez de ſinople.

Tortillant.

4. Bardel en Dauphiné, de gueules au baſilic tortillant d'argent en pal, couronné d'or.

Tortillé.

5. Charboneau en Dauphiné, de gueules à une fronde tortillée en double ſautoir d'or chargée d'un caillou d'argent, & accoſtée de deux autres de même.

Tourné.

9. Unia au Païs de Friſe, d'azur au croiſſant tourné d'argent.

Tracé.

7. Scribani à Génes, d'or à une croix anchrée & fleurée ſimplement, tracée à filets de ſable, à deux chicots de ſinople, l'un au canton dextre du chef, l'autre au canton ſeneſtre de la pointe.

Tranché.

8. Tournel en Languedoc, tranché d'argent & de gueules.

Treilliſſé.

9. Bardonanche en Dauphiné, d'argent treilliſſé de gueules, cloüé d'or.

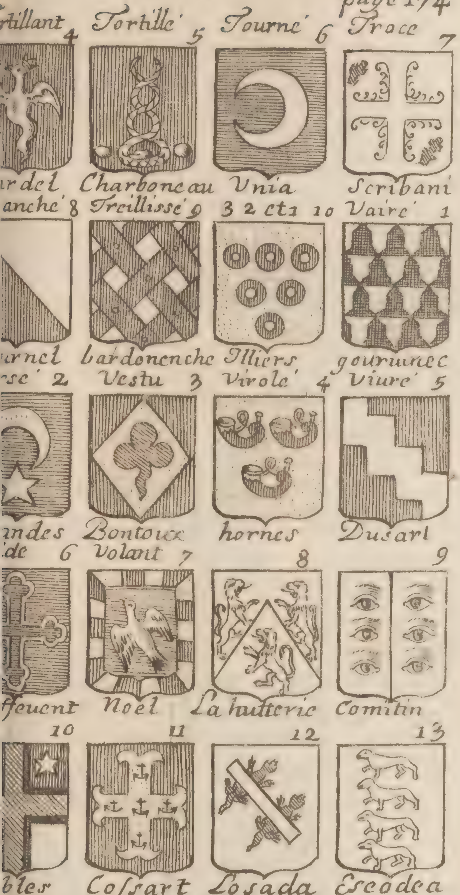
rtillant 4
Tortillé 5
Tourné 6
Trace 7
rdel
Charboneau
Unia
Scribani
anché 8
Treillissé 9
3 2 et 1 10
Vairé 1
rnel
bardonenche
Illiers
gourunec
sé 2
Vestu 3
Virolé 4
Viuré 5
ndes
Bontoux
hornes
Dusarl
de 6
Volant 7
8
9
ffeuent
Noel
La hutterie
Comitin
10
11
12
13
bles
Cossart
Losada
Escodea

Trois, deux, un.

6. ILLIERS en Beauſſe, d'or à ſix annelets de gueules. 3. 2. 1.

V

Vairé.

1. GOURVINEC en Bretagne, vairé d'or & de ſable.

Verſé.

2. ARLANDES en Dauphiné, d'azur au croiſſant verſé d'or ſur une étoile d'argent.

Vêtu.

3. BENTOUX dans le Gapençois, d'or à une trefle de ſinople, vétu de gueules.

Virolé.

4. HORNES au Païs-bas, d'or à trois trompes de gueules, virolées d'argent.

Vivré.

5. SART au Païs de Valois, de gueules à la bande vivrée d'argent.

LA BAUME MONTREVEL en Breſſe, d'or à la bande vivrée d'azur.

MASCRANY à Lyon & à Paris de gueules à trois faces d'argent au chef auſſi couſu de même chargé d'un aigle d'argent, couronné d'or accoſté à dextre d'une clef d'argent en pal & accoſté & ſeneſtré d'un heaume de coſté de même, & ſur le tout un petit écuſſon d'azur à une fleur de lys d'or par conceſſion de nos Rois.

Vuidé.

6. BUFFEVENT en Dauphiné, d'azur à la croix clechée, vuidée & fleuronnée d'argent.

Volant.

7. NOEL en Languedoc, d'azur à la colombe volante d'argent en bande, bequée & membrée d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.

IL est peu d'armoiries, où plusieurs attributs ne se trouvent joints ensemble : car il n'y a rien dans les armoiries qu'il ne faille exprimer en blasonnant, en sorte que ceux-mêmes qui n'en voyent pas les figures, & qui entendent le blason se les puissent representer comme elles sont.

Ainsi pour blasonner les armoiries.

De la Hutterie en Lorraine, vous direz, d'argent au lion de sable, *mantelé* de même, à deux lions *afrontez* d'argent.

COMITIN originaire de Siracuse, où leur premier nom étoit Belviso, & leur sobriquet Comitino, le petit Comte, établis depuis en Champagne, d'argent à six yeux au naturel, deux à deux sur deux lignes en pal, 2. 2. 2.

COMBLES originaires d'Aragon établis à Mets, & en autres lieux de Lorraine, ou du Barrois, écartelé d'or &

de gueules, d'azur & d'argent, à la croix de ſinople *bordée* de ſable, une étoile d'or ſur le *quartier* de gueules.

COSSART D'ESPIEZ en Beauvoiſis, de gueules à la croix *anchrée* d'or, *chargée* de cinq anchres d'azur.

LOSADA en Galice, d'argent à deux lezards de ſinople, *étendus l'un ſur l'autre en contrebande* ou en barre, & chargez d'une *cotice alezée* d'or.

ESCODEA en Perigord de.... à quatre chiens *courans & diffamez*; c'eſt-à-dire, ſans queuë, & ſans oreilles, l'un ſur l'autre, ou *ſurpoſez* qui eſt le terme le plus propre pour exprimer ces poſitions de 2.3. ou 4. animaux ainſi diſpoſez, de même les 3. Clefs de la Ville d'Avignon ſont *ſurpoſées* en faſce.

Il y a auſſi quelques plantes & d'autres animaux particuliers en certains Païs dont on ne connoît ordinairement ni le nom, ni la figure, non plus que de certains inſtrumens, & de quelques autres choſes moins uſitées dans le commerce du monde. En voici une vingtaine d'exemples, qui ſerviront à juger des autres.

Entre les exercices militaires il y a un jeu qui ſe nomme la quintaine. C'eſt une courſe qui ſe faiſoit anciennement

avec la lance contre un écusson attaché à un pivot mobile, qui tournoit quand on ne donnoit pas justement au milieu de l'écu, comme à la course du faquin, qui est presque la même, sinon qu'au faquin il y a une figure humaine qui tient le bouclier, & qui en se tournant frappe rudement celui qui n'a pas touché au point, où elle demeure ferme.

1. Robert Sieur de Lezardieres en Poitou, d'argent à trois *quintaines* de gueules.

2. Le Païs de Holstein, de gueules à une feuille d'ortie ouverte, ou étenduë d'argent. Ceux qui n'ont pas connu cette figure, comme La Colombiere & quelques autres ont blasonné ces armoiries de gueules à l'écusson d'argent flanqué de feüilles d'œillet, & de trois cloux de la passion. Ce sont les armoiries parlantes de Netelenberg, dont Adolphe Comte de Schovvenberg reçut l'investiture de Sigebert Evêque de Minden. *Adolphus Comes factus*, dit la Chronique des Comtes de Schovvenberg écrite par Hermant de Lerbeze, *velut industrius futura prospiciens, generositatem erga se considerans mon-*

Quintaines
Ortie
Estuy de Crosse
Pheon
1
2
3
4
Robert
holstein
Basle
Sidney
Chaisnons
Corne
Corniere
fers de moulin
5
6
7
8
Chantelle
Tiepolo
V Loc
Boischot
Crampons
Crancelin
bonne albaneis
hameçon alonģ
9
10
11
12
Lieutaud
V Wegeleben
Vaux
mayenthal
monnoyes
Chapeau de fer
Pentalpha
bouteroles
13
14
15
16
Chartres
V Eisenhut
Stahler
V Seebach
Pignon
dard a Corniere
rondetes
rouë Ste Catheri
17
18
19
20
Quinson
V Lassota
marechal
Gentils

tem qui olim mons uricarum sive Netelemberg Teutonicè dicebatur in feudo recipit Camerarius Episcopi per successionem perpetuis temporibus factus.

3. La Ville de Bâle d'argent à un étui de crosse de sable. Il seroit difficile de deviner cette figure, si on ne savoit d'ailleurs ce que c'est. L'armorial allemand de Sibmacher dit, page 10. Basel *ein Vveisser Schilde das Zeichen darin Schvvarts*, Un écu blanc & ce qui est dedans noir. Ce qui n'est pas d'un grand secours pour ceux qui veulent apprendre à blasonner.

4. Sidney Comtes de Leicestre en Angleterre, d'or au *Pheon* d'azur. C'est un fer de dard de trois branches, dont les deux côtez sont endentez.

5. Cantelle, Maison éteinte en Berry.... de..... à trois doubles chainons entrelassez en croix, deux à deux à la bordure engrêlée.

La Maréchale de Hôpital, Françoise Mignot, d'or au chevron d'azur à trois doubles chaînons entrelassez en sautoir, au chef de gueules à une table de diamant en triangle, en pointe d'argent.

6. Tiepolo à Venise, d'azur à une cor-

ne d'argent , presque semblable à celle que porte les Doges de Venise. Anciennement cette Maison avoit pour armoiries d'azur à une tour d'or de trois donjons ; mais un de ce nom ayant eu part à quelque conspiration contre l'Etat , on les obligea tous de changer leurs armoiries & de prendre celles que j'ai blasonnées. D. Freschot Religieux Benedictin qui a fait , *Li fregi della nobilta veneta*, les blasonne ainsi *d'azurro con una striscia d'argento , rinvolta in forma di corno ducal.* On me dît à Venise que c'étoit une corne de bouc , d'autres une queüe de scorpion. Die Pfalenlappen en Alsace porte trois cornes de cette même figure.

7. V. Loë , d'argent à une corniere de sable , herissée aux deux bouts.

8. Boischot en Brabant , d'or à trois fers de moulin d'azur en sautoir, alésez , parez , anchez , & ouverts en lozange.

9. Lieutaud à Arles , d'azur à un anneau d'argent , acroché en croix de quatre crampons croisez & recroisez de même.

10. V. Vegeleben au Païs de Turinge ,

d'argent à la face de ſable, au crancelin de ſinople en bande ſur le tout.

11. Vaux en Bourgogne, d'azur à trois bonnets albanois d'or.

12. Mayental en Franconie, d'azur à un hamezon à prendre des loups, d'argent. Les Allemans le nomment *Vvolffsangel*. Les Stadion, & les Stein de Suabe en portent chacun trois, renverſez les uns ſur les autres en pal.

13. La Ville de Chartres, de gueules à trois pieces de monnoye de ſes anciens Comtes, marquées de C gothiques & de fleurs de lys, au chef couſu de France.

14. Eiſenhut en Suabe, d'argent au chapeau de fer d'azur.

15. Stahler en Suabe, de gueules en *Pentalpha* d'or; c'eſt un entrelas en forme d'étoile à cinq pointes qui fait cinq A entrelaſſez. Les Medecins en ont fait autrefois le ſimbole de la ſanté ſous ce nom de *Pentalpha*.

16. V. Scebach au Païs de Turinge d'argent à trois *bouteroles* de gueules.

17. Jaques Quinſon, Secretaire de René

d'Anjou Roi de Sicile, d'or au pignon d'azur de trois marches, chaque montant, chargé de deux oiſeaux perchez & affrontez de ſable. J'ai donné ſes lettres d'anobliſſement dans la preface du livre de la Chevalerie ancienne & moderne.

18. V. Laſſota en Sileſie, de gueules à un fer de dard aculé en corniére crochuë.

19. Maréchal en Bourbonnois, d'or à trois rondetes d'azur, chargées chacune d'une étoile d'argent. J'ai autrefois mal blaſonné ces armoiries, les prenant pour des diadêmes de ſaints. Mais j'ai dépuis reconnu que ce ſont des émaux de l'Ordre de l'Etoile, inſtitué par le Roi Jean, qui ordonna l'an 1351. que chaque Chevalier porteroit une étoile blanche dans une rondete d'azur.

20. Gentils en Limoſin, d'azur au chevron d'or accompagné de trois roües de ſainte Catherine de même; c'eſt-à-dire, armées de raſoirs, une épée nuë en pal, la pointe en haut, brochant ſur le tout.

Quand il ſe trouve ainſi dans les armoiries des figures extrarodinaires d'ont on ignore le nom, il ne faut pas

les blazonner au hazard, comme l'on veut ; mais s'informer des perſonnes intelligentes pour ſçavoir ce que c'eſt. On peut auſſi conſulter les noms des perſonnes qui les portent. Car fort ſouvent ces armoiries qui ont des figures inconuës, ſont des armoiries équivoques aux noms.

D. Pourquoi vous ſervez vous de ce terme *brochant* ?

R. Parce qu'en faiſant les ouvrages de broderie ſur les cotes d'armes, ces ouvrages ſe faiſoient avec des broches, comme on tricote les bas de ſoye, & de laine, & cela ſe nommoit *brocher*. Ainſi toutes les fois qu'une piece eſt poſée ſur une autre, fut-elle une faſce, un chevron, une croix, ou un ſautoir, elle ſe nomme toûjours aprés celles ſur leſquelles elle eſt miſe.

D. D'où vient que les bordures & les cantons ne ſe nomment qu'aprés les autres pieces ?

R. C'eſt que le plus ſouvent ces bordures & ces cantons ne ſont que des briſures, & des additions aux armoiries. Comme aux armoiries du Duc d'Anjou, qui ſont d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, cette bordure eſt briſure.

D. D'où vient que cette bordure d'Anjou, eſt de gueules ſur azur. Ne fait-elle pas des armes fauſſes ?

R. C'eſt qu'anciennement les armoiries de France étoient des fleurs de lys ſans nombre, qui faiſoient un ſemé, & un champ indifferent à recevoir metal ou couleur.

XXIV. LEÇON.

D. QUelles ſont les armoiries les plus nobles ?

R. Celles qui marquent les Maiſons les plus anciennes, & les plus illuſtres, de quelque maniere que ces armes ſoient diſpoſées.

D. Y a-t-il des marques auſquelles on puiſſe connoître cette antiquité ?

R. Non pas dans les armoiries qui ſont arbitraires en leur premiere conceſſion, ou en leur premier uſage. Mais on peut le connoître par les ſceaux, & par les anciens monumens, où ſe trouvent ces armoiries.

D. Quelle antiquité donnez-vous aux armoiries ?

R. Six cens ans tout au plus ; parce que ce ne fut qu'à l'onziéme ſiecle

que les armoiries commencerent à ſe fixer.

D. Ne portoit-on pas auparavant des figures ſur les cottes d'armes, & ſur les boucliers.

R. Oüi : mais ce n'étoient que des deviſes perſonnelles & de fantaiſie, que chacun prenoit & quitoit comme il vouloit.

D. Elles n'étoient pas donc des marques de nobleſſe comme à preſent ?

R. Non : Tous les ſoldats en portoient indifferemment auſſi-bien que les Princes, & les Chevaliers : les Princes les changeoient ſouvent, & d'ailleurs nous ne voyons pas qu'elles fuſſent de couleurs reglées & déterminées, elles ne paſſoient pas toûjours des peres aux enfans, & les freres en portoient de differentes.

D. A quelle occaſion ſe fixerent les armoiries ?

R. A l'occaſion des Tournois, & des combats à la barriére, où la Nobleſſe s'exerçoit.

D. Falloit-il être gentil-homme pour faire ces exercices ?

R. Oui ; & c'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage de faire les preuves de nobleſſe.

D. Comment se font ces preuves?

R. Par témoins, par titres, & par enquêtes ou information. C'est pour cela que ceux qui alloient aux Tournois, portoient des lettres de leurs Souverains, & de leurs Seigneurs qui faisoient foy de leur noblesse, menoient avec eux des hérauts qui tenoient les registres des Maisons nobles & de vieux Chevaliers, qui leur servoient de parrains, & qui rendoient les mêmes témoignages.

D. Vous avez dit que c'étoit des étoffes, & des habits qui se faisoient anciennement à bandes, à faces, à burelles, & échiquetez, ou lozangez, qu'étoit venu l'usage de la plûpart des armoiries.

R. Oüi : parce que c'étoit principalement aux Tournois que se portoient ces sortes d'habits. C'est pour cela même qu'il y a tant de merletes en armoiries.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que les merletes étant des oiseaux de passage, qui changent de païs comme les hirondelles, & qui vont sur mer & sur terre, elles étoient le simbole de ces avanturiers voyageurs, qui alloient courre divers païs.

D. Pourquoi n'ont-elles ni bec ni pied en blaſon ?

R. Parce qu'on les repreſentoit le plus ſouvent ſur des étoffes rayées, ou burelées dont les galons, ou bureles, couvroient les extremitez de ces oiſeaux.

D. C'eſt donc pour cela qu'il y a tant d'armoiries faſcées, ou burelées avec des merletes diverſement diſpoſées, ou en orle, quatre, trois, deux, une. Ou quatre, quatre &c.

R. C'eſt pour cela même.

XXV. LEÇON.

D. TOut l'art du Blaſon conſiſte-t-il à connoître ces figures de diverſes eſpeces, naturelles, artificielles, heraldiques, chimeriques, & à expliquer en termes propres leurs émaux ou couleurs, leurs ſituations ou poſitions, leurs diſpoſitions, & leur nombre.

R. Ce n'eſt qu'une partie de l'Art, & les premiers Elemens.

D. Que faut-il donc apprendre aprés cela ?

R. La Methode qu'il faut tenir pour blaſonner une armoirie.

D. Quelle eſt cette Methode ?

R. Il faut commencer par le champ ou ſol, & dire telle Maiſon porte d'or, d'azur, d'argent, de gueules, de ſable, &c. ſuivant l'émail ou la couleur du fond, & de là paſſer aux figures principales, comme ſeroit d'azur à trois fleurs de lys d'or.

D. Toutes les Nations obſervent elles cette methode ?

R. Non: les Italiens & les Eſpagnols, & ſouvent les Allemans commencent à blaſonner par la figure principale & nomment aprés l'émail ou la couleur du champ. Ainſi les Eſpagnols diſent, *Leon de Plata en campo azul*, Lion d'argent en champ d'azur. Et les Italiens *Torre dóro in campo nero*. Tour d'or en champ de ſable.

D. Qu'apellez-vous figures principales par leſquelles il faut commencer en blaſonnant. Celles qui occupent la place la plus honorable de l'écu, & qui ordinairement les premieres frappent les yeux; comme un Aigle, un Lion, une Tour &c. & ſur tout les pieces que l'on nomme honorables.

R. Il y en a de deux eſpeces, celles qui ſont du premier ordre, & celles qui ſont du ſecond.

D. Quelles sont celles du premier ordre ?

R. *Le Chef.*

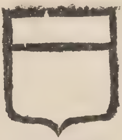

La Fasce.

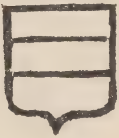

Le Pal.

La Bande.

La Barre.

La Croix.

Le Sautoir.

La Bordure.

La Champagne.

Le Chevron.

D. Quelles ſont les pieces honorables du ſecond Ordre ?

R. *Le Canton.*

L'Orle.

La Pile.

Le Giron.

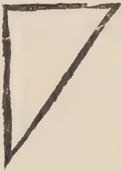

Le Pairle.

Le Trescheur. 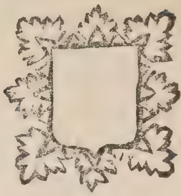

Les Hameydes. 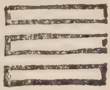

D. Pourquoy nomme-t'on ces pieces honorables ?

R. Parce qu'elles ſont du plus bel uſage du Blaſon, & que pluſieurs Maiſons illuſtres & des plus diſtinguées, ont porté & portent encore pour leurs armoiries ces pieces ſimples. Un chef, une faſce, une bande, un pal, un chevron, une bordure, un canton, un pairle, des girons, un ſautoir, une croix, & des hameydes ſans aucune autre figure.

D. Vous ne m'avez rien dit des hameydes ?

R. Elles ſont les armoiries d'une Maiſon de Flandres de ce nom. Et ce ſont trois chantiers de cave ſur leſquels on place les tonneaux, qui ſe nomment *hames* en Flamand.

D. Il

D. Il faut donc toûjours commencer à blasonner par ces figures honorables ?

R. Non pas indifferemment ; car il y en a quelques-unes qui ne se nomment qu'après d'autres figures, qui occupent la place principale.

D. Démêlez-moi, je vous prie, ces differences ?

R. Le chef, la bordure, l'orle, le trescheur, & le canton, quand il y a d'autres figures qui occupent le milieu de l'écu, ne se nomment qu'après ces figures.

On dit par exemple. *Bohier* en Auvergne, d'or au lion, d'azur au chef de gueules.

D. Feroit-on la même chose si le lion prenoit sur le chef aussi-bien que sur le champ.

R. Non : Car alors le chef fait partie du champ, & vous diriez par exemple.

Brully en Normandie, d'argent au chef d'azur à un lion de gueules, couronné & armé.

D. Quelle methode avez-vous pour distinguer tant de figures bizarres qui composent les armoiries ?

R. Il faut examiner si ce sont des fi-

gures naturelles, ou artificielles, particulieres à certains Païs : il faut tâcher de l'apprendre de ceux qui ſont de ces païs-là, ou des livres qu'ils ont écrits, pour ne pas tomber dans les erreurs, dans leſquelles ſont tombez les Etrangers en blaſonnant nos armoiries. Les Eſpagnols & les Portugais ont pris nos lambeaux pour des bancs, & les Italiens pour des râteaux, & reciproquement nous avons pris les feüilles de peuplier pour des cœurs en pluſieurs armoiries d'Allemagne : & ceux qui n'ont pas connu ce que c'étoit que le crequier des Crequis en ont fait un chandelier à ſept branches.

Il y a en Languedoc auprés de Narbonne une Maiſon originaire d'Aragon nommée *Exea*, qui porte de ſable à une barriere ou champ clos d'or, & une bordure échiquetée d'argent & de gueules de deux tires. Les anciennes armoiries de cette Maiſon étoient un échiqueté d'argent & de gueules ; mais depuis qu'un de cette Famille eut vaincu en un combat en champ clos un Anglois, on lui donna cette barriere pour armoiries, & il retint les anciennes en bordure.

D. Il n'y a que l'uſage, qui puiſſe

nous faire connoître ces armoiries extrodinaires.

R. Cela eſt vrai. Mais il y en a d'autres, qui ſont plus aiſées à expliquer.

D. Quelles ?

R. Celles qui ſe font par de ſimples traits, mais irréguliérement conduits.

D. Comment cela ?

R. Souvenez-vous que je vous ai dit, que par quatre lignes on pouvoit expliquer les figures heraldiques, c'eſt-à-dire le parti, le coupé, le tranché, l'écartelé, &c.

D. Je m'en ſouviens, & ce ſont les lignes à plomb ou perpendiculaire |
Horizontale. —
Et les deux *Diagonales.* \ /

R. Je veux vous en donner des exemples & commencer par les *Tiercez* qui ſe font en faſce, en pal, en bande, & en barre par deux traits tirez dans ces quatre ſens differens, c'eſt-à-dire par ces quatre eſpeces de lignes dont voici les figures.

tiercé en faſce. *tiercé en pal.* *tiercé en bande.* *tiercé en barre.*

D. Ne ſont-ce pas ces armoiries que vous nommez partitions & repartitions.

R. C'eſt cela même. Elles ſe nomment partitions, quand il n'y a qu'un ſeul trait, qui fait le coupé, le parti, le tranché ou le taillé. Et repartitions quand il y a deux traits qui font ou les *tiercez*, ou les *écartelez*. Je dis écartelez, parce que l'écartelé eſt de deux manieres, en croix, & en ſautoir. L'écartelé en croix qui ſe nomme ſimplement écartelé, ſe fait par deux traits croiſez, qui partagent l'eſcu en 4. quartiers égaux.

L'Ecartelé en ſautoir, ſe forme avec les deux lignes diagonales croiſées en ſautoir.

De ces quatre lignes jointes enſemble ſe forme le parti, coupé, tranché, taillé dans un même eſcu.

Voici quelques exemples de ces Armoiries de partitions.

La Ville de Metz porte parti d'argent, & de ſable.

Trotti de la Ville d'Alexandrie dans le Milanois, coupé d'or & d'azur.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Canton de Zurich en Suiſſe, taillé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois, écartelé d'argent & d'azur.

Blanc en Dauphiné, écartelé en ſautoir d'azur & d'argent.

Geſterchingen en Allemagne, tiercé en pal de gueules d'argent & d'azur.

Polano à Veniſe, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.

Nompar en Guyenne, tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur.

Turlinger en Allemagne, tiercé en barre d'or de ſable & d'argent.

Abſperg à Ratisbonne, tiercelé en mantel d'azur, d'argent, & de gueules.

Brieſe, tiercé en gouſſet de ſable, d'argent, & de gueules.

Negendanck, tiercé, embraſſé à droite de gueules d'argent & d'or.

Wals, tiercé en girons en barre de ſable, d'argent & de gueules.

Prieſen, tiercé en pairle d'argent, de ſable & de gueules.

Die Mengentzer, tiercé en girons gironnans ou arrondis de gueules, d'argent, & de ſable.

V. Tale, écartelé en équerre d'argent & de gueules.

Von Elershofen; écartelé en girons gironnant d'argent & de ſable.

Sintzenofen, coupé, tranché, taillé d'argent, & de gueules.

Grolée en Breſſe, parti, coupé, tranché, taillé d'or & de ſable.

XXVI. LEÇON.

D. OUtre ces partitions qui tiennent toutes lieux de figures dans le Blaſon y en a-t-il d'autres ?

R. Oüi : qui ne ſervent qu'à la diſtinction des quartiers des Alliances, de Patronage, de Conceſſion, &c.

Les figures ſuivantes en fourniſſent des exemples.

parti, coupé, tiercé, écartelé,

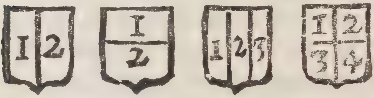

coupé de 2. coupé mi-parti

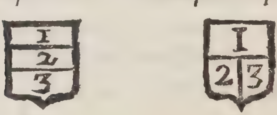

parti le 1. écartelé, le 2. coupé.

parti de 2. coupé d'un.

patri d'un coupé de deux.

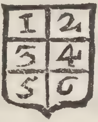

parti de 2. coupé de 2.

D. Pour compter les quartiers differens des écartelures, & pour les blasonner par ordre, faut-il suivre celui qui est marqué par des chiffres ?

R. Oüi : Au parti on dit simplement, M. porte de... parti de... ou M. porte parti au 1. de.... qui est de.... au 2. de.... qui est de... M. porte de... coupé de... de même tiercé, ou parti de deux, ou coupé de deux, qui font trois quartiers au 1. de... au 2. de... au 3. de... voyez cy-aprés Luzignan.

Pour l'écartelé, si tous les quartiers sont differens, on dit au 1. de... au 2. de... au 3. de... au 4. de... Si le 1. & le 4. le 2. & le 3. sont semblables, on dit au 1. & au dernier de... au 2, & 3. de... ainsi des autres à proportion.

D. Pour les armoiries composées de plusieurs quartiers, quelles regles observez-vous ?

R. Je distingue l'ordre de ces quar-

tiers en premier, ſecond, troiſiéme, & quatriéme pour les ſimples écartelez. Pour les ſix, huit, dix, douze, & ſeize quartiers, il y a d'autres meſures à prendre.

D. Quelles meſures ?

R. Il faut d'abord conſiderer ſi tous les quartiers ſont differens, & s'il y en a qui ſe raportent & qui ſoient ſemblables. S'ils ſont tous differens, on prend tous ceux qui ſont en haut pour les premiers, & aprés ceux-là on paſſe à ceux qui ſont en bas par l'ordre naturel d'un, deux, trois, quatre, cinq, ſix, &c.

D. Donnez-m'en un exemple ?

R. En l'écu de Lorraine qui eſt de huit quartiers. Le 1. eſt de Hongrie, le 2. d'Anjou ancien qui eſt Naples, le 3. de Jeruſalem, le quatriéme d'Arragon. Ce ſont les quatre quartiers les plus hauts.

Le cinquiéme d'Anjou moderne, le ſixiéme de Gueldres, le ſeptiéme de Juillers, le huitiéme de Bar. Et ſur le tout de Lorraine.

D. Quand les quartiers ſe rapportent que faites-vous ?

R. Quand le 1. & le 4. ſont ſemblables, & le 2. & le troiſiéme les mê-

mes, nous disons au 1. & 4. de... au 2. & 3. de...

D. Que nommez-vous sur le tout ?

R. Le quartier, ou l'écusson qui est au milieu des écartelures, & quand cet écu du milieu est encore écartelé avec un sur le tout, ce dernier se nomme sur le tout du tout.

D. Quel ordre observe-t-on pour la disposition de ces quartiers ?

R. Il y a divers usages, quelques-uns placent les premiers, les plus nobles & les plus illustres, comme dans les armoiries de Lorraine les quatre Royaumes sont en haut sur quatre Duchez, qui sont en bas. Car Hongrie, Naples, Jerusalem & Arragon sont Royaumes. Anjou, Gueldres, Juliers & Bar sont Duchez.

D. Pourquoi Lorraine qui n'est que Duché est-il sur le tout ?

R. Parce que ce sont les armoiries propres de la Maison, qui doivent ordinairement tenir le lieu le plus considerable.

D. Pourquoi dites-vous ordinairement ?

R. Parce qu'il y a des occasions où elles doivent ceder. Comme les derniers Rois de Navarre avant le Pere de

Henry IV. portoient trois quartiers en haut ſur quatre en bas au 1. de Navarre, qui étoit leur Royaume, au 2. d'Albret, qui étoit de leur Maiſon, écartelé de France & de gueules pur. De France par conceſſion, & de gueules pour l'ancien Albret, au 4. d'Arragon. Le 4. qui étoit le premier d'en bas étoit écartelé de Foix & de Bearn. Le cinquiéme écartelé d'Armagnac & de Rhodés. Le ſixiéme d'Etampes de France au bâton componné, au dernier de Sicile.

XXVII. LEÇON.

D. Y A-t-il d'autres meſures à garder ?

R. Oüi : ſelon la nature des quartiers de conceſſion, de ſubſtitution, de pretention, &c.

D. Que voulez-vous dire par ces quartiers de conceſſion, de ſubſtitution & de prétention ?

R. J'entens autant d'eſpeces differentes d'armoiries.

D. Combien en faites-vous donc d'eſpeces? R. J'en reconnois ſept eſpeces differentes. D. Quelles ſont ces eſpeces?

R. 1. Les armoiries des Maiſons, ou des Familles.

2. Les armoiries des dignitez, emplois, ou fonctions.

3. Les armoiries de conceſſion, d'adoption ou agrégation.

4. Les armoiries de patronage.

5. Les armoiries de prétention.

6. Les armoiries des fiefs, des domaines, & des ſubſtitutions.

7. Les armoiries des communautez, corps ou compagnies.

D. Je connois les armoiries des Maiſons ou Familles. Mais qu'appellez-vous armoiries de dignitez ?

R. Celles qui ſont attachées à certaines dignitez eccleſiaſtiques, militaires, ou civiles ; comme par exemple les armoiries de la dignité papale ſont les clefs & la thiare. Ce ſont les armoiries que portoit le Pape Nicolas V. qui n'en avoit point d'autres.

Le Camerlingue de la ſainte Egliſe, & les Generaux des armées de l'Etat Eccleſiaſtique ou les Gonfanonniers portent les clefs ; & nos pairs Eccleſiaſtiques Ducs de Rheims, de Laon, de Langres : Comtes de Noyon, de Châlon, & de Beauvais, ont des armoiries de leurs Egliſes & de leurs Pairies.

D. Quelles ſont les armoiries de conceſſion ou d'adoption ?

R. Ce ſont celles des Souverains ou en tout ou en partie qu'ils permettent à leurs ſujets , ou à d'autres perſonnes de porter : ainſi la Maiſon d'Albret écarteloit de France , la Maiſon d'Eſte, des Ducs de Modene & de Ferrare, porte auſſi un quatier de France par conceſſion de nos Rois : les grands Ducs de Toſcane portent un tourteau des armoiries de France. Les Pics en Italie portent le nom & les armoiries de Savoye par agregation , & cet uſage eſt aſſez commun en Italie.

D. Les armoiries de patronage que ſont-elles ?

R. Celles des Papes que portent les Cardinaux par reconnoiſſance d'avoir été élevez à la pourpre.

Les uns les écartelent avec les leurs , d'autres les portent en chef, d'autres ſur le tout. La plûpart des Villes font le même des armoiries de leurs ſouverains. Paris , Lyon , Troyes , Roüen , Orleans , Meaux mettent en chef les armoiries de Frence.

D. Quelles ſont les armoiries des fiefs, & des domaines ?

R. Celles de diverſes Terres que poſ-

ſedent les Souverains & les Princes, comme nos Rois portent de France & de Navarre.

Les Rois de la grande Bretagne, d'Angleteterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Les Rois d'Eſpagne, de Caſtille, de Leon, d'Arragon, de Sicile, &c. Ajoûtez à cela les armoiries de ſubſtitution pour les terres que l'on a par heritages à condition d'en porter les noms & les armes, comme le Duc de Leſdiguieres, qui eſt de la Maiſon de Blanchefort, porte par ſubſtitution les armoiries de Bonne, de Crequi, d'Agout, de Veſc, de Monlaur, de Montauban, &c.

D. Quelles ſont les armoiries de pretention?

R. Des marques du droit qu'on pretend avoir ſur certains fiefs, terres ou domaines. C'eſt ainſi que les Rois d'Angleterre portent les armoiries de France; les Ducs de Savoye des Royaumes de Chipre, de Jeruſalem, de Saxe, de Veſtphalie & d'Angrie, parce que cette Royale Maiſon pretend deſcendre des anciens Ducs de Saxe.

D. Quelles ſont les armoiries des Communautez?

R. Celles des Republiques, des Villes, des Academies, des Ordres Reli-

gieux, des Corps des Métiers en certaines Villes, &c.

D. Outre ces armoiries de diverses especes, n'y a-t-il rien dans le blason qui marque ces dignités, ces emplois, ces alliances, & ces prétentions ?

R. Il y a les ornemens, & les marques d'honneur qui accompagnent les armoiries.

D. Quelles sont ces marques d'honneur & ces accompagnemens ?

R. Les Couronnes, les Ordres de Chevalerie, les marques des emplois, les suports, les casques, les cimiers, & les lambrequins.

D. Les Couronnes que distinguent-elles ?

R. Les Souverains & les dégrez superieurs de Noblesse : le Pape, les Empereurs, les Rois, les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Barons.

D. Quelles sont les marques de la dignité papale dans les armoiries ?

R. La thiare & les clefs. La thiare est un bonnet haut & rond qui ensile les trois couronnes, & qui a deux pendans, comme les mitres. Les clefs se passent en sautoir derriere l'écu ou au-dessus sous la thiare.

D. Chaque Souverain a-il une cou-

Dignitez Politiques page 206

ronne particuliere ?

R. Oüi : Celle des Empereurs eſt un bonnet ouvert au milieu avec une couronne & deux pendans. Les Rois de France ont une couronne fermée d'un double ceintre qui porte une fleur de lis. Il y a auſſi des fleurs de lis tout autour du cercle d'en bas.

Celle des Rois d'Angleterre eſt fermée avec une croix au-deſſus, des fleurs de lis & des croix autour du cercle.

La conronne des Rois d'Eſpagne eſt fermée à fleurons.

D. Comment ſont faites les couronnes ducales ?

R. Elles ſont de feüilles d'ache, ou de perſil, c'eſt-à-dire de fleurons refendus.

D. Et celles des Comtes ?

R. De groſſes perles rangées ſur un cercle d'or.

D. Celles des Marquis ?

R. Mêlées de fleurons & de perles, c'eſt-à-dire, de quatre fleurons l'un au milieu, deux aux extremitez & des perles entre deux.

D. Les Vicomtes comment les portent-ils ?

R. De quatre perles ſeulement au milieu & aux extremitez.

D. Et les Barons ?

R. Ils mettent une eſpece de bonnet, ou de cercle avec des bandes de perles qui entortillent ce cercle ou bonnet par bandes.

D. Les Gentilhommes qui ne ſont pas titrez, comment timbrent-ils leurs armoiries ?

R. D'un caſque.

D. De combien de grilles doit être ce caſque ?

R. Il eſt infferent ; anciennement ils étoient tous fermez, & tournez du côté droit, & c'étoit ainſi que s'expoſoient les armoiries aux fenêtres les jours de Tournois.

D. A preſent comment en uſe-t on ?

R. On le met ouvert & de front pour les Souverains, de front, mais grillé pour ceux qui ont commandement dans les armées, pour les Gouverneurs de Province, & pour ceux qui ſont chefs des Compagnies; les autres les portent tournez. Mais il faut avoüer qu'il y a une infinité d'abus en ces uſages que ni vous ni moi ne corrigerons pas.

D. Les Eccleſiaſtiques peuvent-ils mettre le caſque ſur leurs armoiries ?

R. Quelques Prelats qui ſont Sci-

Dignitez Ecclesiastiques 203
Cardinal
Pape
Archeuesque
le Camus
Innocent XII
Montmorin
Eueque
Abbes
Abbes Regulier
Bochart
Sacristain de
St nizier
de Camps
Bochu.
Protonotaire
Prieur
cognet
de merclop
Pianelle
Abbesse
Abbesse
Prieure
Dalbert
de Chaulnes
mornay
de Cheury

neurs temporels le mettent, les Electeurs Ecclesiastiques en mettent autant qu'ils ont de fiefs qui leur donnent seance dans les cercles. Quelques Evêques en France le pratiquent. L'Evêque de Cahors, l'Evêque de Dol en Bretagne, l'Evêque de Gap en Dauphiné le met à côté & l'épée d'un autre côté. L'Evêque de Modene en Italie fait la même chose.

XXVIII. LEÇON.

D. Comment timbrent les Ecclesiastiques leurs armoiries?

R. Les Cardinaux dans toute l'Italie n'y mettent que le chapeau de quelque naissance qu'ils soient, & quelque dignité qu'ils ayent, & le Pape Innocent X. leur a défendu par une Bulle d'y mettre la couronne.

D. En France on en use autrement.

R. Il est vrai. Le Cardinal de Richelieu, qui étoit Duc & Pair, & qui se faisoit nommer Cardinal Duc, & qui d'ailleurs étoit admiral & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, mettoit sur ses armoiries la couronne ducale, le manteau fourré d'hermine & armoyé

ſur le replis embraſſoit l'écu, l'anchre de l'Amirauté paſſoit derriere, & le cordon bleu avec la croix de l'Ordre du S. Eſprit étoit tout au tour. A ſon exemple les Cardinaux Princes, & les Cardinaux Ducs & Pairs Eccleſiaſtiques ont fait la même choſe en ce Royaume.

D. Les Cardinaux ne mettent-ils preciſement que le chapeau ?

R. Ceux qui ſont Archevêques ou Legats du S. Siege mettent la croix derriere l'écu. Les Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, ou les Commandeurs mettent la croix de Malte Les Cardinaux Eſpagnols, qui ont autour des armoiries de leurs Maiſons des bannieres & des guidons, les retiennent, comme le Cardinal Porto-Carrero.

D. Quelles ſont les marques de la dignité des Archevêques ?

R. La Croix, & le Chapeau.

D. De combien de houpes ſont les chapeaux ?

R. Il eſt indifferent. Celui des Cardinaux n'en avoit anciennement qu'une liée ſous la pointe de l'écu, & puis deux, une de chaque côté : aujourd'hui on leur en donne quinze, treize

aux Archevêques, onze aux Evêques, ou ſept.

D. De quelle couleur ſont ces chapeaux ?

R. Rouges pour les Cardinaux, vers pour les Archevêques & Evêques, noirs pour les Protonotaires, & autres dignitez au-deſſous des Evêques.

D. Les Evêques ne portent-ils que le chapeau ?

R. Ils mettent la croſſe & la mitre, & des couronnes à ceux qui ſont Princes, Ducs, Comtes, & Seigneurs temporels.

D. Et les Abez que portent-ils ?

R. La croſſe & la mitre, quand ils ſont mitrez & croſſez : aujourd'hui par abus tous les Abez commendataires, qui n'ont nulle juridiction portent l'une, & l'autre.

D. N'y a-t-il point d'autres marques d'honneur pour les Eccleſiaſtiques ?

R. Il y en a quelques-unes d'un uſage aſſez moderne, un bourdon pour les Prieurs, un bâton de chœur pour les Chantres des Cathedrales, &c.

D. Et pour les dignitez militaires, quelles en ſont les marques ?

R. Deux épées à côté des armes pour le conneſtable, deux bâtons fleurdeli-

ſez, & paſſez en ſautoir derriere l'écu pour les Maréchaux de France. Deux canons aculez ſous l'écu pour le grand Maître de l'artillerie, des cornettes de Cavaliere autour du caſque ou de la couronne pour le general de Cavalerie ; des drapeaux pour le Colonel de l'Infanterie.

D. Pour les grands Officiers n'y a t-il point de marques ?

R. Le Chancelier met aujourd'hui un mortier d'or rebraſſé d'hermines, un manteau fouré d'hermine, & les deux maſſes de la Chancellerie qui ſe portent devant lui en cérémonie ; ce qui eſt moderne. Le Chancelier Seguier eſt le premier qui ait pris ces ornemens à la perſuaſion de Vulſon la Colombiere.

Le grand Ecuyer porte deux épées en fourreau ſemées de fleurs de lys avec la ceinture.

Tous les autres ornemens pour le grand Aumonier, grand Panetier, grand Echanſon, grand Maître, &c. ſont des inventions nouvelles, qui ne ſe pratiquent pas ordinairement.

D. Pour les dignitez de la robbe n'y a-t-il rien de particulier ?

R. Les Preſidens au Mortier ſe ſont

mis en possession de porter le casque de front, le mortier au-dessus de velours noir avec un galon d'or, les premiers Presidens en mettent deux, un manteau rouge fourré de petit gris.

D. Pour les Ordres de Chevalerie qu'observe-t-on ?

R. Le grand Maître de Malte comme Prince met la couronne ducale, & le manteau écartelé des armoiries de la Religion.

Les Commandeurs mettent derriere l'écu la croix à huit pointes avec un chapelet, & les armoiries de la Religion en chef. Les Chevaliers de S. Jaques portent l'épée ou croix de l'Ordre, toute droite derriere l'ecu. Ceux d'Alcantara, d'Avis, de Calatrava, & les Chevaliers Teutoniques font la même chose.

D. Et pour les autres Ordres de Chevalerie ?

R. Tous les Chevaliers entourent leurs armoiries des colliers du S. Esprit, de S. Michel, de la Toison d'or, de S. Maurice de Savoye, de S. Lazare, de l'Annonciade, de S. Estienne de Florence, du precieux Sang de Mantoüe, de l'Elephant de Dannemarch, &c. Les anciens Chevaliers militaires mettoient

l'épée ou droite, ou en travers derriere l'écu, ou à côté.

D. Pour les armoiries des femmes que doit-on obſerver ?

R. Les Reines mettent leurs couronnes, les Ducheſſes, les Marquiſes & les Comteſſes font la même choſe. Les palmes ſont le ſimbole de l'amour conjugal, les nœuds d'amour font la même choſe. La Cordeliere pour les veuves fait voir qu'elles ont le corps délié, & qu'elles ſont devenuës libres.

Les femmes partagent leurs armoiries avec celles de leurs maris comme leurs moitiez, ou acolent deux écus

Les filles mettent leurs armoiries dans des lozanges, avec une guirlande autour.

D. Et les Abeſſes comment les doivent-elles porter ?

R. Selon l'ancien uſage ſimplement avec la croſſe, & le chapelet. Aujourd'hui elles mettent des couronnes qui ſentent fort la vanité. Les plus modeſtes mettent la couronne d'épines, ou le chapelet.

D. Eſt-ce là tout ce qu'on peut dire du blaſon ?

R. Oui, ce me ſemble, pour une ſimple methode de l'Art de blaſonner, &

Cheualiers.
page 215
S Esprit.
S Michel.
Toison.
Poli gnac
Ho rier.
To lede.
Jartiere.
St Andre.
de lele phant
HONI SOIT QVI MAL Y PENSE
Escosse
danne march
Annonciade
S Estienne
S Iaques
Soy ssel
L'Anglois
Tas sis
S maurice
S Sacrement
Sil ua
mau toue

pour vous la rendre encore plus aisée, je veux bien vous reciter en peu de Vers ce que j'ai appris touchant le Blason.

ABREGÉ DU BLASON EN VERS.

LE Blason composé de diferens émaux
N'a que quatre couleurs, deux pannes, deux metaux,
Et les marques d'honneur qui suivent la naissance,
Distinguent la Noblesse, & font sa recompense.
Or, argent, sable, azur, gueules, sinople, vair,
Hermine, au naturel, & la couleur de chair,
Chef, pal, bande, sautoir, face, barre, bordure,
Chevron, pairle, orle, & croix de diverse figure,
Et plusieurs autres corps nous peignent la valeur,
Sans metal sur metal, ni couleur sur couleur.
Suports, cimier, bourlet, cri de guerre, devise,

Colliers, manteaux, honneurs, & marques de l'Eglise,
Sont de l'art du Blason les pompeux ornemens,
Dont les corps sont tirez de tous les Elemens,
Les astres, les rochers, fruits, fleurs, arbres & plantes,
Et tous les animaux de formes differentes,
Servent à distinguer les Fiefs & les Maisons,
Et des Communautez composent les Blasons.
De leurs termes précis énoncez les figures,
Selon qu'elles auront de diverses postures.
Le Blason plein échoit en partage à l'aîné,
Tout autre doit briser comme il est ordonné.

XXIX. LEÇON.

D. Le dernier vers me laisse un doute que je n'entens pas.

Tout autre doit briser comme il est ordonné.

Que veut dire cela?

R. Cela veut dire qu'il y a dans le Blason

Blaſon des armoiries pleines, & des armoiries briſées. Les armoiries pleines ſont le partage du ſeul aîné d'une Maiſon Noble ; & tous les autres les doivent differencier en quelque choſe pour marquer qu'ils ne ſont que puînez & cadets.

D. Pourquoi cela ?

R. Pour obſerver dans les grandes Maiſons l'ordre des ſubſtitutions, & des degrez directs ou collateraux ; afin que l'ordre de ces ſubſtitutions ne puiſſe être troublé.

D. Comment ſe pratiquent ces differences ?

R. De pluſieurs manieres. 1. en ajoûtant quelques pieces aux armoiries qui ne les alterent point. Comme un lambel, une étoile, un annelet, une bordure, une bande, un bâton, une cottice, &c.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Tres-volontiers. Nous avons en France Monſeigneur le Dauphin qui pour ſe diſtinguer du Roi écartele les armoiries de France des armoiries de Dauphiné.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne écartele de Bourgogne ancien.

Monſeigneur le Duc d'Anjou briſe

d'une bordure de gueules.

Monſeigneur le Duc de Berri, d'une bordure engrêlée.

Monſeigneur le Duc d'Orleans, d'un lambel d'argent.

Monſeigneur le Prince, d'un bâton alezé de gueules entre les trois fleur-de-lys.

Monſeigneur le Prince de Conti ajoûtoit pour ſubriſure une bordure de gueules.

Quelques puînez briſent en écartelant des armoiries de leurs Meres.

D'autres en changeant les émaux ou couleurs de quelques pieces du blaſon.

D'autres en retranchant quelques pieces.

Enfin tout ce qui met quelque diffe-rēce aux armes pleines eſt cenſé briſure.

Il y en a quelques-uns, qui alterent les pieces principales. Comme dans la Maiſon de Loras en Dauphiné dont les armoiries ſont de gueules à la faſce lozangée d'or & d'azur.

Une branche au lieu d'une faſce porte une bande lozangée, & une autre écartelée de toutes les deux.

D. Vous avez dit, ce me ſemble, que Monſeigneur le Dauphin, & Monſeigneur le Duc de Bourgogne briſent les armoiries de France.

R. Il eſt vray : & j'ay autrefois fait imprimer une lettre ou diſſertation en forme de lettre ſur ce ſujet, que je veux vous repeter pour vôtre inſtruction.

MONSIEUR,

Puiſque vous deſirez de ſçavoir quel eſt mon ſentiment touchant la maniere dont Monſeigneur le Duc de Bourgogne doit porter ſes armoiries, je vous répondray ſelon les maximes, & les loix de la Science Heraldique, qu'il les doit porter écartelées de France & de Bourgogne : & voici les raiſons ſur leſquelles j'appuye mon ſentiment.

La premiere eſt qu'il y a une grande difference entre les armoiries des Etats & celles des Maiſons. Les armoiries des Etats ne conviennent uniquement qu'à celui qui eſt Chef & Souverain de l'Etat, de quelque maniere qu'il le ſoit ou par élection, ou par droit de ſucceſſion, ou par conquête.

Ainſi le ſeul Empereur porte les armoiries de l'Empire, ce que ſes Enfans ne peuvent faire, parce qu'ils ne ſont pas Empereurs. Ils peuvent porter les armoiries d'Auſtriche, de Haſpourg, de Stirie, de Carinthie & des autres Païs heredi-

traires, qui ſont cenſez bien affectez à leur Maiſon. Mais l'Aigle à deux têtes ne convient qu'au ſeul Empereur. Le Roi des Romains, quoi qu'heritier preſomptif de l'Empire, auquel il doit ſucceder, la porte d'une ſeule tête.

A l'égard de celles de France, le Roi ſeul les peut porter pleines, comme ſeul Souverain : & cela eſt ſi conſtant qu'avant S. Loüis qui fixa les fleurs de lys pour tous les Princes du ſang royal avec différentes briſures, tous les Princes du Sang de France ne portoient auparavant que les armoiries de leurs appanages. Robert de France fils de Loüis le Gros porta les armoiries de Dreux avec le titre de Comte, & Pierre de France ſon frere les armoiries & le titre de Courtenai.

Les anciens Ducs de Bourgogne, quoique deſcendus d'un Roi de France, n'en prirent jamais les armoiries.

Olivier de la Marche qui fut au ſervice des derniers, & qui a écrit leur hiſtoire, dit en l'introduction de cette hiſtoire, parlant des armories de Philippe le Hardi fils du Roi Jean : [Si prit le Duc Philippe le Hardi les armes de Bourgogne, qui ſont de ſix pieces d'or & d'azur en bandes bordées de gueules, & les écartela de France en chef,

ſemé de fleurs de lys. Car j'ai ſçû par Meſſire Jean de S. Remi, Chevalier, du tems qu'il fut Roi d'armes de la Toiſon d'or, & l'un des renommez en l'Office d'armes de ſon tems, que tous les Fils de France doivent porter ſemé de fleurs-de lys, & n'appartient à nul d'apporter les trois fleurs-de lys ſeulement, ſi non à celui qui eſt Roi de France, ou l'heritier apparent portant les lambeaux.]

Voilà la déciſion du cas propoſé, puiſque l'heritier apparent doit porter les lambeaux, comme les portent l'Infant aîné d'Eſpagne, l'Infant de Portugal, & le Prince de Piedmont fils aîné de la Royale Maiſon de Savoye.

On a quitté en France les lambeaux pour les Enfans aînez, parce que l'écartelure des armoiries de Dauphiné a fait une différence notable ſelon Jean de S. Remi, qui dit parlant des lambeaux.
« Si la difference n'eſt ſi grande en l'écu « qu'elle ſoit à tous manifeſte & con- « noiſſable.

Avant la donnation du Dauphiné Jean de France Fils de Philippe de Valois portoit le titre de Duc de Normandie, & écarteloit de Normandie, comme on voit encore à Chartres ſur des ornemens d'Egliſe.

Les lambeaux demeurerent aux Maisons d'Anjou, & d'Orleaas, branches des puînez, parce qu'ils étoient les plus proches heritiers aprés le fils aîné, qui brisoit d'autre maniere.

La seconde raison qui semble établir cet usage, est que si aujourd'hui Monseigneur le Duc de Bourgogne portoit les armoiries pleines de France, il paroîroit plus proche de la Couronne que Monseigneur son Pere, qui les porte écartelées de Dauphiné; & s'il falloit suivre l'usage des Loix Heraldiques à la rigueur, Monseigneur le Duc de Bourgogne devroit porter écartelé contrecartelé de France, de Dauphiné & de Bourgogne, comme François de France, Dauphin de Viennois & Duc de Bretagne, fils de François I. portoit écartelé contrecartelé de France & de Dauphiné, de France & de Bretagne, comme on voit à à la porte de la Parroisse de S. Severin, où ses armoiries sont attachées au col d'un lion. Monseigneur le Duc de Bourgogne est présomptivement heritier du titre de Dauphin plûtôt que de celui du Royaume, dont il n'est qu'au second degré.

3. Les nôs des Enfans de France, & des Princes du Sang sont une espece de brisure à laquelle les armoiries sont atta-

chées. Quand Monſieur Frere unique du Roi portoit le titre d'Anjou, il en portoit les armoiries de France à la bordure de gueules, & aprés la mort de feu Monſieur Gaſton Jean-Baptiſte de France Duc d'Orleans on lui donna le nom d'Orleans,& les armoiries d'Orleans,de France au lambel d'argent. D'où j'infere conſéquemment que le Roi aïant donné à Monſeigneur Loüis de France ſon Petit fils le titre de Bourgogne,il lui en a auſſi donné les armoiries qui ſont affectées à ce titre,comme les deux autres enfans de France portent le nom & les armoiries d'Anjou & de Berri.

Les armoiries de Bourgogne que doit porter Monſeigneur Loüis de France à raiſon de ce titre ſont les ſeules bandes d'or & d'azur à la bordure de gueules. Car ce qu'on nõme Bourgogne moderne de France à la bordure componée,eſt dit abuſivemẽt, puiſque ces armoiries n'ont jamais été celles de Bourgogne, mais celles de Jean Duc de Bourgogne Comte de Nevers,fils de Philippe le Hardi, qui durant la vie de ſon Pere briſa les armoiries de France d'une bordure componée d'argent & de gueules, que ſa Poſterité retint. Car Philippe le Hardi, comme a remarqué Olivier de la Marche, porta

ſimplement ſemé de France & écartelé de Bourgogne. Cet exemple du fils aîné de Bourgogne qui briſoit du vivant de ſon pere, eſt une autre preuve que Monſeigneur le Duc de Bourgogne ne doit pas porter les armoiries pleines de France: La différence que l'on prétend établir par la Couronne ouverte bien diverſe de la Couronne fermée, n'eſt pas une différence ſelon les loix heraldiques, qui veulent que les briſures ſoient dans le corps même de l'armoirie.

4. Les trois fleurs-de-lys ſont tellement les armoiries du Royaume affectées au Roy ſeul, que les conceſſions qu'on en a faites, n'ont jamais été des armes pleines en un écuſſon. La conceſſion des Medicis eſt ſur un tourteau, celle d'Eſte eſt avec la bordure endentée, la Maiſon d'Eſtaing les porte avec un chef d'or, les Gentiens en bande, & la Maiſon de l'Hôpital n'a qu'une fleur de lys dans un petit écuſſon. Quand on en concede trois, on les met en bande, en faſce, en pal, ou en chef, & avec d'autres pieces.

L'Abbaye de S. Denis met un cloud de la paſſion entre les fleurs-de-lis: l'Abbaye de S. Germain des Prez un petit écuſſon de trois tourteaux. Les Pairs Eccleſiaſtiques les ont briſées de croix, de croſſes & de ſautoirs.

Pour les Filles de France on leur a permis de porter les armoiries pleines, parce que les portant en lozange tout le tems qu'elles ſont filles, ces lozanges ſont une eſpece de briſure d'autant plus grande que la Loi ſalique exclud les filles de la ſucceſſion à la Couronne. Quand elles ſont mariées, leurs armoiries jôintes à celles de leurs maris, & partagées par la moitié ſelon l'ancien uſage, ſe diſtinguent aſſez ſans qu'il ſoit neceſſaire de leur donner d'autre briſure. On voit ainſi les armoiries d'Anne de France fille du Roi Loüis X I. mariée avec Pierre de Bourbon, parties avec celles de ſon mari dans un écu à lozãge rempli de trois fleurs-lys, mais la cottice de Bourbon paſſe ſur une fleur de lys, & ſur une moitié de celle d'embas, l'écu étant diviſé par une ligne.

Meſdames Jeanne de France & Bonne de France Filles du Roi Charles V. n'ont chacune qu'une fleur de lys dans une lozange ſur leurs tombeaux dans l'Egliſe de l'Abaye de S. Antoine des Champs lés-Paris.

Voilà, Monſieur, quel a été juſqu'à preſent l'uſage des armoiries pour les Enfans des Souverains, ſur quoi je ne décide rien, ne m'appartenant pas de le faire; je vous expoſe ſeulement l'ancien

uſage, & ce qui m'a obligé de le ſuivre pour ne rien faire contre les regles d'un art que j'enſeigne en cette methode.

XXX. LEÇON.

D. Vous m'avez donné une aſſez ample connoiſſance de l'art du Blaſon, & une méthode facile de déchifrer toutes ſortes d'armoiries. Faites-moy maintenant la grace de m'apprendre en quoy conſiſte la Science du Blaſon.

R. Pour parvenir à la connoiſſance parfaite de cette Science, il faut s'accoûtumer à connoître les Familles par leurs armoiries & les armoiries par les Familles : à ſçavoir rendre compte des écartelures, & des divers quartiers qui compoſent les armoiries, ou par alliance, ou par ſubſtitution, ou par prétention, ou par conceſſion, &c. & s'inſtruire des principales Maiſons de l'Europe, & de leurs armoiries.

D. Comment ſe peut acquerir cette connoiſſance ?

R. Il faut commencer par les armoiries de toutes les Maiſons ſouveraines, & de leurs domaines, comme ſont les deux Empires d'Orient & d'Occident,

& les Royaumes de France, de Navarre, de Castille, de Leon, d'Arragon, de Portugal, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Prusse, de Pologne, de Suede, de Dannemacrk, de Naples, de Sicile, &c.

Des Maisons d'Austriche, Lorraine, Savoye, d'Hollande, de Suisse, de Venise, de Genes, de Luques, de Haspourg, de Saxe, de Baviere, de Wirtemberg, de Medicis, de Gonzague, de Farnese, de Mecklebourg, de Bade, de Brandebourg, de Hesse, &c. Des Provinces, des Republiques, des Etats les plus celebres, &c. parce que ce sont ces armoiries qui se presentent tous les jours dans les monnoyes, dans les étendarts, dans les sceaux, & dans les Actes publics.

D. Aprés qu'on a acquis cette connoissance, à quoy faut-il s'attacher ?

R. Il faut commencer à connoître les armoiries les plus simples, comme sont les armoiries où il n'y a qu'un chef, qu'une fasce, qu'une bande, qu'un pal, qu'un chevron, qu'une croix, qu'un sautoir, &c.

D. Donnez-m'en des exemples.

R. Saluces en Piedmont, d'or au chef d'azur. Châteauneuf en Dauphiné de même.

Gand en Flandres, de ſable au chef d'argent.

Avaugour en Bretagne, d'argent au chef de gueules.

La Foreſt d'Armaillé, d'argent au chef de ſable.

Chaſtelier, d'or au chef de ſable.

Gamaches, d'or au chef d'azur.

Vintimille, de gueules au chef d'or.

Tende de même.

D. Qui ſont ceux qui portent une ſeule faſce ?

R. Auſtriche, Boüillon, Vianen, Louvain, Pot-Rhodes, Bethune, Sainte Maure, Villiers la Faye, Bouton Chamilly, Guefault d'Argenſon, Cicon, & quelques autres.

D. Comment les diſtinguez-vous ?

R. Auſtriche, Boüillon, Louvain, & Vianen portent tous quatre de gueules à la faſce d'argent. La Poype en Breſſe & en Dauphiné de même. Norry de même.

Pot-Rhodes, d'or à la faſce d'azur.

Bethune, & Sainte Maure, d'argent à la faſce de gueules.

Blot Gilberté, d'azur à la faſce d'argent.

Bouton-Chamilly, en Bourgogne de gueules à la faſce d'or.

Auger en Champagne, d'azur à la faſce d'or. Amandre en Bourgogne de même.

Villiers la Faye en Bourgogne, d'or à une faſce de gueules. Denis en Tieraſche de même.

Guefault d'Argenſon, d'argent à la faſce de ſable.

Grachaux en Franche-Comté, & Cicon, d'or à la faſce de ſable. Maurs de même.

Balathier en Champagne, de ſable à la faſce d'or.

D. Qui ſont ceux qui portent des bandes?

R. Ligne en Flandre, Longvy en Bourgogne, d'azur à la bande d'or.

Le Roy Chauvigny, d'argent à la bande de gueules. Le Plantei de même en Breſſe.

Nedonchel en Beauvoiſis, & Tournebu en Normandie, d'azur à la bande d'argent. Duval en Champagne de même.

Noailles en Limoſin, Tonnerre en Bourgogne, Châlon là-même, Menou en Nivernois & Touraine, de gueules à la bande d'or.

Gomiecour en Flandres, & Gonnelieu en Normandie, d'or à la bande de

ſable. Briord en Breſſe de même.

La Riviere,de ſable à la bande d'argent.

La Barge,en Auvergne d'argent à la bande de ſable.

La Balme de Mares en Dauphiné, & la Baulme Saint-Amour en Bourgogne d'or à la bande d'azur.

Didier en Champagne, de gueules à la bande d'argent.

D. Donnez-moi des exemples de ceux qui ont un pal.

R. Il eſt plus rare que les bandes & les faſces.

Bolomier en Dauphiné & Breſſe, de gueules au pal d'argent.

Biedma en Eſpagne, d'or au pal de gueules.

Meyſeria en Breſſe, de ſinople au pal d'argent.

D'Eſcars, de gueules au pal de vair.

Hugues de Grandmenil Lord de Hinckley en Angleterre, portoit de gueules au pal d'or.

D. Les ſimples chevrons ſont-ils frequens?

R. Il y a un bon nombre de Maiſons qui en portent, & pluſieurs Maiſons éteintes qui l'ont porté.

D. Quelles?

R. Eſchalard la Boulaye, d'azur au chevron d'or. Gorrevod en Breſſe de même. Belanger en Poitou de même. Tivarlan de même.

Nettancourt en Champagne, de gueules au chevron d'or. Monthoux au Genevois d'or au chevron de gueules.

Chalet au païs de Vauds, de ſable au chevron d'argent.

Luirieux en Breſſe, d'or au chevron de ſable.

Treviſani à Veniſe, d'or au chevron d'azur.

Colombier ſur Morges, d'azur au chevron d'argent.

Savorgnan à Veniſe, d'argent au chevron de ſable.

Renier là même, parti d'argent & de ſable au chevron de l'un à l'autre.

Montarbi, & Nogent en Champagne, de gueules au chevron d'argent.

D. Qui ſont ceux qui portent des ſautoirs?

R. Gerente en Provence, d'or au ſautoir de gueules. Chini de même.

La Guiche en Bourgogne, de ſinople au ſautoir d'or.

Angennes de ſable, au ſautoir d'argent.

Du Freſnoy d'or, au ſautoir de ſable.

Meſſey en Mâconnois, d'azur au ſautoir d'or.

Brignac en Bretagne, de gueules au ſautoir d'argent. Chaſſautl en Bourgogne de même.

Autry au Barrois, de gueules au ſautoir d'or.

Offignies, de gueules au ſautoir d'argent.

D. Pour les croix, quel moyen de les démêler ?

R. Il eſt vrai qu'il y en a un grand nombre de différentes, dont vous avez des exemples dans la methode ; mais ſans vous arrêter d'abord à remarquer ces différences, attachez-vous aux croix ſimples que nous appellons croix plaines, & vous trouverez que les armoiries de Savoye & de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem ſont de gueules à la croix d'argent.

Mortagne Nivelle, d'azur à la croix de gueules.

Mery, d'azur à le croix d'argent. Saint Gelais de même : Pape en Dauphiné de même.

Barbaſan, d'azur à la croix d'or.

Brianſon en Dauphiné, de même.

Aſpremont en Lorraine, d'argent à une croix de gueules. S. George, dont

il y a eu un Archevêque de Lyon, de même.

Albon en Lionnois, de ſable à la croix d'or.

Laye Meſſimieu en Dombes, d'argent à une croix de ſable.

La Porte en Dauphiné, de gueules à la croix d'or. Alinge en Savoye de même.

Vaugrigneuſe en Breſſe, de ſinople à la croix d'or.

Arnais au païs de Vauds, d'argent à la croix de ſable.

Sainte Croix de Pagni, d'or à une croix de ſinople, &c.

D. Les figures de partition, ou qui ſe font par de ſimples traits, ſont-elles du bel uſage du Blaſon?

R. Oui, ſans doute: & pluſieurs Maiſons celebres de divers endroits de l'Europe en portent de cette maniere. Elles ſont cependant plus frequentes en Italie qu'ailleurs.

D. Pourriez-vous m'en donner quelques exemples?

R. J'ai dequoi vous ſatisfaire à commencer par le parti, le coupé, & le tranché.

Ramſau au Païs de Holſtein, d'or parti d'azur.

Ebrard Saint Sulpice, d'argent parti de gueules.

De Lonnay en Touraine, parti d'or de gueules.

Paſſaggi à Genes, coupé d'or ſur azur.

Falarmonica là même, coupé d'or ſur ſable.

Gauffridi en Provence, tranché de gueules ſur argent.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Charron en Lionnois, tranché d'or & d'azur.

Medaillan Montataire, tranché d'or & de gueules.

D. Et pour les écartelures?

R. J'en ai bon nombre à vous donner.

Tournemine en Bretagne, écartelé d'or & d'azur.

Mouſſy le vieil, ou les Bouteillers de Senlis. Chaugy en Bourgogne, Noyelle aux Pais-bas. Du Saix en Breſſe. Theſan en Languedoc. Beauvoir en Dauphiné. Gontaut Biron écartelé d'or & de gueules.

Lens en Picardie, écartelé d'or & de ſable.

Arel en Bretagne, Buſſy en Bourgogne écartelé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois de

même. Crevant, Humieres, & Brigneul de même.

D. L'écartelé en ſautoir eſt-il plus rare ?

R. Beaucoup plus rare. Il y en a neanmoins quelques exemples.

D. Quels ſont ces exemples ?

R. Blanc en Dauphiné écartelé en ſautoir d'argent & d'azur.

Bagny à Florence, écartelé en ſautoir d'or & d'azur.

Bazu en Bourgogne écartelé en ſautoir d'argent & de ſable.

D. Aprés avoir appris ces armoiries de figures ſimples, quelles jugez-vous à propos que je doive remarquer ?

R. Celles qui ont les mêmes pieces d'hermine & de vair, & celles qui ſont engrêlées, échiquetées, ondées, bandées, chevronnées, &c. car tout cela contribuë à fixer l'imagination ſur ces ſortes de figures.

D. Faites-moi la grace de m'en donner des exemples ?

R. Tres-volontiers.

Montgaſcon de gueules, au chef de vair. Fougerolles de même.

Eſcars, de gueules au pal de vair.

Bours, de gueules à une bande de vair.

Annebaut, de gueules à la croix de vair.

Arod en Beaujolois, d'or à la faſce airée.

Illigni, de gueules à l'orle de vair.

Varax en Breſſe, écartelé de vair & de gueules.

Ognies en Picardie, de ſinople à la faſce d'hermine.

La Chapelle, de gueules à une faſce d'hermine.

Montbrun en Normandie, d'azur à la bande d'hermine.

La Pallu en Breſſe, de gueules à la croix d'hermine.

La Riviere en Guienne, & Ghiſtelles au Païs-bas de gueules au chevron d'hermine.

D. Voilà de quoi remplir la memoire d'un bon nombre de Maiſons par leurs armoiries?

R. Vous pouvez aprés cela vous accoûtumer inſenſiblement à connoître les Maiſons qui portent faſcé, paſſé, bandé, burelé, échiqueté, lozangé, fretté, fuzelé, &c. & les chefs, les bandes, les faſces, les croix, échiquetées, lozangées.

D. Cette méthode eſt aiſée, & ſoulage l'imagination.

R. Il eſt vrai ; mais ſi vous voulez vous en rendre l'uſage encore plus facile, il faut vous même deſſiner ces armoiries, & y mettre les couleurs & les noms ; vous verrez par expérience que cela contribuëra beaucoup à fixer l'imagination.

D. Quelles ſont les plus difficiles à retenir ?

R. Celles qui ont trop de reſſemblance les unes avec les autres, & qui ſont trop multipliées.

D. Qui ſont-elles ?

R. Toutes celles d'un ſeul Lion. Car le nombre en eſt ſi prodigieux, qu'il y a peut-être plus de ſix cens Maiſons qui ne portent qu'un Lion. Ainſi vous en trouverez trente qui portent d'azur au lion d'or, de gueules au Lion d'argent, d'argent au Lion de ſable, &c.

D. Que faut-il faire pour ne pas y être trompé ?

R. Il faut obſerver cinq ou ſix choſes qui vous aideront à les diſtinguer.

1. Qu'il y a des Lions ſeuls, qui ſont écartelez avec d'autres armoiries.

Les Alberts de Luines écartelent le Lion de leurs armoiries avec les macles de Rohan.

Les Durfort, Duras, ou Durasfort écartelent le leur avec un quartier d'argent à la bande d'azur.

Celui de la Cauchie en Boulonois est écartelé avec Estrée.

Celui de Grammont avec les fasces ondées de Toulongeon, & les dards d'Aste.

2. Il y a des differences à observer en ces Lions : celui de Luxembourg, & celui de Bournonvillé ont la queuë double, fourchée & passée en sautoir. Ce sont ces différences qui distinguent Luxembourg, ou Limbourg, ou Boheme, qui portent de gueules au Lion d'argent à la queuë fourchée & passée en sautoir d'avec Clisson, Grammont en Bugey, Ponceton, &c. qui portent de gueules au Lion d'argent : cette queuë double & fourchée est la différence.

C'est la même difference entre les armoiries de Bournonville & de la Chaise en Forêts : ils portent l'un & l'autre de sable au Lion d'argent couronné, armé, & lampassé d'or. Mais celui de Bournonville a la queuë fourchée, ce que n'a pas l'autre. De cette Maison sont M. le Comte de Sousternon, & M. le Comte de la Chaise, Capitaine de

la Porte du Louvre, M. le Marquis ſon fils,& feu le R. P. de la Chaiſe Confeſſeur du Roi, ſon frere.

3. Il y a des Lions aſſez diſtinguez d'eux-mêmes pour être reconnus, comme les Lions d'hermines, de vair, les Lions échiquetez, lozangez, bandez coupez, poſez, partis, écartelez.

4. Il y a des ſituations & des diſpoſitions qui ne ſervent pas moins à diſtinguer les armoiries & à les rendre ſingulieres comme les Lions accroupis, couchez, paſſez en ſautoir, adoſſez, affrontez, mis l'un ſur l'autre.

D. Que dites-vous des armoiries parlantes, ou équivoques aux noms ?

R. Qu'elles ſont preſque les plus anciennes, & qu'il n'en eſt point de plus aiſées à retenir.

D. Quelles ſont les Maiſons de France qui ont des armoiries parlantes.

R. Les quatre celebres de Picardie, Ailly, Mailly, Tanques & Crequy. La Tour d'Auvergne, la Tour du Pin, la Tour S. Vidal, la Tour de Gouvernet, Ray, Pontevez, Pontis, Pontac, Orgemont, Roquelaure, Arpajon, Maugiron, Pellevé, Virieu, le Loup, Berbiſy, la Croix, Tiercelin, Chevrier S. Mauris, Salmes, Retel, Nogaret,

Martel, Mauleon, du Lion, Hornes, Grueres, Fougeres, Fouquet, Davi du Perron, Diane, Bureau, Breſſe, Brûlart, Apchier, &c.

D. Dans les autres Païs y a-t-il des armoiries parlantes ?

R. Elles ſont en tres-grand nombre en Italie, en Eſpagne, en Allemagne & en Angleterre.

D. Quelle autre induſtrie me donnerez-vous pour avancer dans la Science du Blaſon ?

R. Il faut s'accoûtumer à diſtinguer les Maiſons de même nom, & les Maiſons differentes qui portent les mêmes armes.

D. Me pourriez-vous donner des exemples des premieres ?

R. Pluſieurs.

La Tour d'Auvergne, ſemé de France à la tour d'argent.

La Tour du Pin en Dauphiné, de gueules à une tour d'argent crenelée de trois pieces, ſeneſtrée d'un mur de même.

La Tour Landry, d'or à la faſce de gueules crenelée de deux pieces & deux demies.

Livron en Champagne, d'argent à trois faſces de gueules a un Roc d'Echiquier

quier, de même au franc quartier du chef. Livron en Savoye, une bande avec deux cotices.

Luillier en Champagne, d'azur à trois coquilles d'or, & Luillier à Paris d'azur à trois paniers d'or.

Clermont Tonnerre, ou Clermont-Talart en Dauphiné, de gueules à deux clefs d'argent addossées & passées en sautoir.

Clermont Lodeve, d'or à trois fasces de gueules au chef d'hermines.

Clermont Galerande ou Clermont d'Amboise, d'azur à trois chevrons d'or.

Gramont ou Grammont au Bugey, de gueules au lion d'argent.

Grammont de Dauphiné, de gueules au lion d'or.

Grammont en Franche-Comté, d'azur à trois têtes de reines de carnation couronnées d'or

Grammont en Guyenne, d'or au lion d'azur.

D. Quelles sont les Maisons qui ont des armoiries semblables sans être sorties de même sang, & sans avoir le même nom ?

R. Chabanes en Bourbonois, Bau-

gé en Breſſe, d'Aubigny & Montaigu portent tous quatre de gueules au Lion d'hermine armé, couronné & lampaſſé d'or.

Des Roches Baritaux, Broüilly en Picardie, Sared au Maine, Bolacre en Nivernois, le Normand, de ſinople au Lion d'argent.

Foras en Savoye, Billy à Paris, Recourt en Flandres, Villers là même d'or à la croix d'azur.

Thezan en Languedoc, Noyelle en Flandre, Du Saix en Breſſe, Chaugy en Bourgogne, Eſtrac ou Aſtarac en Guyenne, Policeni à Veniſe, écartelé d'or & de gueules.

Montezan en Anjou, Polloud S. Agnin en Lionnois, Neuville, Hamelincourt, Soüaſtre, d'or freté de gueules.

Rohaut-Gamaches, Dinteville en Bourgogne, le Roux en Guyenne, de ſable à deux Leopards d'or.

Damas en Bourgogne, Aubuſſon en la Marche, Villeneuve en Limoſin, Stainville en Lorraine, Beauçay en Poitou, Bernieules, Vauglans, Couſans, d'or à la croix anchrée de gueules.

Bellefourriere Soyecourt. Marſas, & Du Pas, de ſable ſemé de fleurs-de-

lys d'or. Brillac en Touraine, & Quebriac d'azur à trois fleurs de-lys d'argent.

Pleſſis Richelieu en Poitou, Baſſompierre en Lorraine, & Chaſteaugontier, trois Maiſons differentes, portent toutes trois d'argent à trois chevrons de gueules.

vantadour en Limoſin. Sanzay en Poitou. Du Puy Vatan en Berry, Auxy Monceaux en Picardie, Kergournadec en Bretagne. Courcelles en Poitou. Ternant échiqueté d'or & de gueules. Marnueil en Brie. Sonzier en Dauphiné La Touche en Bretagne de gueules à trois beſans d'or.

D. Quelles autres armoiries faut-il remarquer ?

R. Toutes celles qui ſont ſingulieres, comme les deux Dragons monſtreux d'Ancezune, le Maſſonné des Marillacs, la croix & les quatre ombres de Soleil des Hurault, les deux faſces & les deux ſerpens de Refuge, la Guivre de Milan, le Crequier de Crequy. Les armoiries de Goulaine parties d'Angleterre & de France, & un grand nombre d'autres auſſi diſtinguées.

D. Eſt-ce là tout ce qu'il faut re-

marquer pour acquerir la ſçience du Blaſon ?

R. La principale choſe eſt d'obſerver les armoiries écartelées des grandes Maiſons, & d'aprendre les cauſes de ces divers quartiers.

D. Quelles ſont-elles ?

R. Il y en a pluſieurs. Les plus ordinaires ſont les alliances honorables avec les princes, avec les grandes Maiſons du Royaume, ou avec les Maiſons étrangeres, les ſubſtitutions, les pretenſions, &c. dont vous trouverez des exemples dans pluſieurs livres.

XXXI. LEÇON.

D. TOut l'artifice du Blaſon autant que je le puis concevoir par ce que vous m'avez enſeigné juſqu'ici, conſiſte principalement à ſçavoir bien énoncer en termes propres tout ce qui ſe voit dans les armoiries.

R. Oüi ſans doute. Et c'eſt pour cela même qu'il faut s'exercer à déchifrer celles qui paroiſſent les plus embarraſſées. C'eſt ce que n'ont pas obſervé la plûpart de ceux qui ont décrit les armoiries. Et l'un des meil-

pag 2.
1 Darot
2 Caupene
3 Gozon
4 Kergu
5 Papacoda
6 Toraldo
7 lardennois
8 Pongr
9 Balassa
10 Glatigny
11 Palfi
12 Le Duc
13 houwcuell
14 Scorciati
15 Abbenbrouch
16 Preu
17 Kagg
18 Touges
19 messeme
20 Shwartsch

leurs avis que je vous puiſſe donner, eſt de ne recevoir jamais d'armoiries d'aucune Maiſon, ſans en voir les figures, parce que autrement vous les renverſeriez la plûpart, ſi vous en jugiez ſur ces deſcriptions mal énoncées.

D. Je profiterai de vôtre avis, & ſi j'en fais jamais de recüeil, je prendrai ſoin de les faire ſur des figures bien ſûres.

R. Je veux vous en donner le plus d'exemples que je pourrai des plus difficiles & des plus curieuſes.

D. Vous me ferez plaiſir.

1. DAROT en Poitou, de ſable à deux cignes *afrontez*, *acolez* de leurs cols, *entrelaſſez* d'argent, tenant chacun au bec un anneau d'or, leurs têtes *contournées*.

Voila quatre termes néceſſaires pour blaſonner regulierement ces armoiries.

2. CAUPENE en Guyenne, d'azur à ſix *pennes* ou plumes d'autruche d'argent, *acolées* & *paſſées en ſautoir* par le pied, *deux & deux en chevrons renverſez*.

3. GOZON en Roüergue, de gueules à la bande d'azur, *bordée* d'argent,

le *bord* de l'écu *denticulé* de même.

4. KERGUEN en Bretagne, d'azur à la croix *alezée*, le pied *ouvert en chevron* d'argent, accompagnée de trois coquilles de même.

5. PAPACODA à Naples, de ſable au Lion d'or, la queüe *retrouſſée* ſur la tête, & *tenuë* entre les dents.

6. TORALDO au Royaume de Naples, d'argent au mont de ſinople, à cinq *coupeaux arrondis en gauderons*, & plus *élargis* que le pied de la montagne, *chargée* d'un lion d'or, qui eſt *briſé* d'un lambel de gueules.

7. LARDENNOIS au Stavelo Païs de Liege, d'argent à un *Tortil* ou guillochis de deux piéces entrelaſſées en rond & étenduës en face d'azur, acoſté de deux jumelles de ſable.

8. PONGRATS en Hongrie, d'argent à l'aigle à deux têtes de ſable, chargé en cœur d'un grand triangle, aſſis ſur un de ſes côtez d'azur, rempli d'une couronne d'or d'où ſort un bras mouvant vers le chef, la main de carnation, le bras vétu de gueules.

9. BALASSA en Hongrie, de.... à un rencontre de taureau enfermé dans un dragon en rond & mordant ſa

queüe. Ces dragons que j'ai remarquez en plus de vingt armoiries diferentes de Hongrie, d'Allemagne & d'Italie étoit un ordre de Chevalerie établi par l'Empereur Sigiſmond ſous le nom & la protection de S. George. La Colombiere & Paillot, qui en ont vû un dans l'armorial Allemand autour de l'écu des Vvartembergs l'ont mal pris pour un ſuport, puiſque c'eſt la marque d'un Ordre; comme les croiſſans de René d'Anjou Roi de Sicile, qui ſont au deſſous des armoiries des Chevaliers du Croiſſant. Quelques-uns metoient une petite croix ſur la tête du dragon, comme j'ai vû en un écuſſon de la Maiſon *Puſterla* de Milan.

10. Glatigni en Normandie, d'azur à un gouffre ou trait *recercelé* de trois tournans en ligne ſpirale d'argent.

11. Palfi en Hongrie, d'azur à un cerf iſſant d'or d'une demi roüe de même ſur un mont de Sinople.

12. Le Duc en Normandie, de gueules au dauphin contourné d'argent, *entravaillé* dans une jumele d'azur en bande. J'ai tiré ces armoiries d'un Armorial M.S. de Normandie par Hector. Le Breton Sr de la Doineterie.

13. Houvevel au Païs d'Overissel, d'argent à trois bornes ou butes de sable, *aboutées* ou appointées en cœur, & mises en pairle.

14. Scorciati ou Scoriati à Naples, de gueules à une dépoüille de lion d'or entortillée à une épée de même mise en bande, au chef de France.

15. Abenbrouch. en Hollande, de gueules à un caleçon d'argent : ce sont des armoiries parlantes.

16. Prevot en Normandie, d'azur au lion d'or, tenant de trois pates un sabre, la poignée en haut, la pointe en bas.

17. Kagg en Suede, d'azur à une pile renversée d'or en bande.

18. Touges au Païs de Cominge, de gueules à deux besans d'or, l'un sur l'autre.

19. Messemé en Touraine, de gueules à une étoile de cinq palmes d'or.

20. Shvvartschonung, d'or à une agrafe ou boucle, gringolée en croissant de sable.

XXXII. LEÇON.

D. Les quatre traits que vous m'avez donné pour regles generales des figures heraldiques, peuvent-ils me servir à décrire les figures les plus irregulieres ?

R. Oüi : Si vous les considerez bien de la maniere dont ils sont tirez par demi lignes tirées, & retirées en divers sens. Parce que c'est des demi lignes que se forment la plûpart des autres figures : j'appelle demi lignes celles qui ne vont pas d'un bord de l'écu à l'autre à passer par le milieu : ces demi lignes-font en divers sens, les émanches, l'émanché, les pointes, les girons, les entures, les vivres, le palissé, &c. Les pieces retraites ou alesées, pals alesez, bandes retraites, les chevrons &c.

Il faut donc observer deux choses, la premiere de quelles sortes de lignes

ſont compoſées ces figures extraordinaires, ſi c'eſt de lignes perpendiculaires, horizontales, ou diagonales, &c. Et de quel ſens ces lignes ſont tirées. Secondement ſi ces figures ont des noms particuliers dans le blaſon, ce qui ſe peut voir par celles que j'ai données. Si elles ont des noms particuliers, il faut retenir ces noms en blaſonnant, comme ſeroit enté, chapé, émanché, freté, lozangé, échiqueté, tiercé en bande, faſce, &c. Si elles n'ont point de nom particulier, il faut conſiderer les figures dont elles approchent davantage, comme ſont les croix, les lozanges, les fretes, les girons, les entures, les quartiers, les piles, les pairles les chevrons, & s'ajuſter à ces noms, en expliquant les differences de plis, de retours, de canelures, d'entrelas, &c.

Divers exemples de la pratique, & de la Methode de blaſonner par l'ordre des traits & des lignes.

1. FROMBERG en Baviere, mi-coupé, mi-parti vers la pointe, & recoupé d'argent & de gueules.

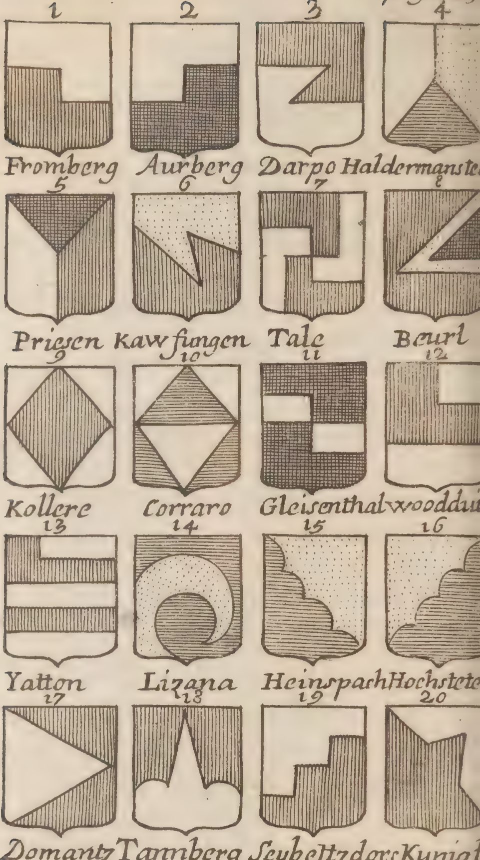
1 Fromberg
2 Aurberg
3 Darpo
4 Haldermanste
5 Priesen
6 Kawfungen
7 Tale
8 Beurl
9 Kollere
10 Corraro
11 Gleisenthal
12 wooddu
13 Yatton
14 Lizana
15 Heinspach
16 Hochstete
17 Domantz
18 Tannberg
19 Seybettzdors
20 Kunig

On voit ici que je prends les demi traits l'un qui coupe à demi vers le chef, l'autre qui partit en décendant vers la pointe, & le troisiéme qui recoupe.

2. Ausberg en Baviere, micoupé en pointe, miparti, & recoupé vers le chef.

3. DArpo, micoupé en chef, failli en taillant, & recoupé vers la pointe de gueules & d'argent.

4. Haldermansteten en Suabe, parti d'argent & d'or, enté en pointe d'azur.

5. V. Priesen en Misnie, tiercé en pairle d'argent, de sable & de gueules.

6. Kavvfungen en Misnie, mi-tranché au-dessous du chef, mitaillé en remontant vers le chef, & retaillé au flanc de l'écu d'or & de gueules.

7. V. Tale au Païs de Brunsvic, écartelé en équerre de gueules & d'argent.

8. Beurl en Stirie, de gueules à un coude en triangle d'or, mouvant de l'angle senestre de l'écu en traverse, & recoupant en burele, rempli de sable : autrement de gueules à une pointe de giron d'or, mou-

vante du flanc senestre de l'écu depuis le chef & chargée d'une autre pointe de sable.

9. KOLLERE en Pomeranie, de gueules vêtu d'argent, ou d'argent à une grande lozange de gueules, aboutissante aux quatre flancs de l'écu.

10. CORRARO à Venise, coupé d'argent & d'azur, vêtu de l'un à l'autre, ou coupé d'argent & d'azur, à une grande lozange de l'un à l'autre aboutissante au quatre flancs de l'écu.

11. GLEISENTHAL en Misnie, de sable à une face d'argent, déjointe au milieu de l'écu, une moitié haussée vers le chef, l'autre abaissée vers la pointe, & acollées par le bout.

12. VVOODVILLE en Angleterre, d'argent à la fasce-canton à dextre de gueules.

13. YATTON là même, d'argent à deux fasces de gueules, la plus haute à dextre fasce-canton.

14. Lindeczu lizana, d'azur au giron d'or mouvant du canton dextre de la pointe en forme de croissant versé vers la senestre d'or.

15. HEINSPACH, tranché, canelé d'or & d'azur.

16. Die Hochsteter en Autriche, taillé, canelé d'or & d'azur.
17. Domantz en Silesie, d'argent, embrassé de gueules de senestre à droite
18. Tanberg en Baviere, de gueules à une pointe d'argent, mouvante de deux coupeaux ronds.
19. Seybolsdorf en Baviere, taillé, pignonné d'argent & de gueules de trois pieces.
20. Kunige en Tirol, tranché d'argent & de gueules, fiché sur l'argent.

Il n'est pas moins necessaire d'observer la disposition des figures que leur position & leur situation.

La disposition suppose plusieurs figures, de même, ou de diverse espece.

Il y en a de même espece, qui remplissent également tout l'écu; comme le fascé, le passé, le bandé, le barré, le burelé, le coticé, le vergeté, le freté, l'échiqueté, le lozangé, les points équipollez, le fuselé, &c. dont vous avez des exemples dans l'Alphabeth des termes.

Les autres figures se mettent 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

Une ſeule figure ſe place ordinairement au milieu de l'écu, comme.

1. De la Porte la Meilleraye, de gueules au croiſſant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine, ou ſimplement au croiſſant d'hermine.

La ſituation de ce croiſſant, ni ſa poſition ne s'expriment point, parce qu'elles ſont naturelles.

La diſpoſition naturelle de deux figures eſt d'être l'une ſur l'autre, comme.

2. Rouhaut, de ſable a deux leopards d'or, ſans dire l'un ſur l'autre, parce que c'eſt leur diſpoſition naturelle.

La diſpoſition naturelle de trois figures en armoiries eſt d'être 2. & 1. comme.

3. Courtenay, d'or à trois tourteaux de gueule.

La diſpoſition naturelle de quatre figures eſt d'être deux deux comme.

4. Beauvau, d'argent à quatre lionceaux de gueules, armez, lampaſſez, & couronnez d'or.

Quelques-uns ajoûtent *cantonnez* ou mis en écartelure, ce qui eſt inutile, puiſque c'eſt la ſituation naturelle des lions, & la diſpoſition natu-

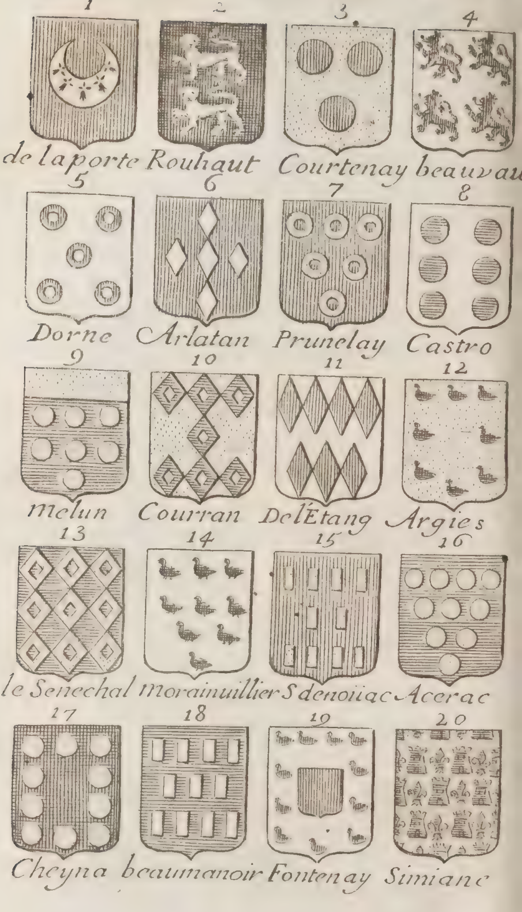
1 2 3 4
de laporte Rouhaut Courtenay beauvau
5 6 7 8
Dorne Arlatan Prunelay Castro
9 10 11 12
melun Courran DelÉtang Argies
13 14 15 16
le Senechal morainuillier S denoüac Acerac
17 18 19 20
Cheyna beaumanoir Fontenay Simiane

relle de quatre figures.

La disposition naturelle de cinq figures est d'être mises en sautoir, comme.

5. Dorne en Lorraine, d'argent à cinq annellets.

Quelques-uns ajoûtent en sautoir.

Ces cinq figures peuvent aussi être mises en croix, comme.

6. Arlatan à Arles en Provence, de gueules à cinq lozanges en croix, ou à la croix de cinq lozanges.

Six figures se mettent, trois, deux, une, comme.

7. Prunelay en Normandie de gueules à 6. annelets d'or 3. 2. 1. ou les uns sur les autres en deux pals, comme.

8. Castor d'argent, à six tourteaux d'azur, 2.2.2.

Sept figures se disposent en divers sens. 1. trois & une, comme.

9. Melun, d'azur à sept bezans d'or 3.3.1. au chef de même, ou trois, une, trois, comme.

10. Courran, d'or à sept macles 3.1.3. ou quatre & trois, comme.

11. De l'Etang de Breüil d'Andesigny en Poitou, d'argent à sept fusées de gueules, ou sept lozanges 4. & 3.

Huit figures se posent en orle, comme

12. Argies, d'or à l'orle de huit merletes de ſable.

Neuf figures ſe poſent 3.3.3.

13. Le Senéchal de Kercado en Bretagne, d'azur à neuf macles d'or, 3. 3. 3.

ou trois trois, deux, un.

14. Morainvillier, d'argent à neuf merletes de ſable. 3.3.2.1.

Dix figures ſe peuvent poſer en divers ſens quatre, trois, deux, une comme.

15. Saint Denoüac en Bretagne, de gueules à dix billettes d'or. 4.2. 4.

Quatre, trois, deux, un,

16. Acerac de Rieux Sourdiac, d'azur à dix bezans d'or.4. 3. 2. 1.

En orle.

17. Cheyna, de ſable à dix bezans d'or, poſez en orle.

Onze figures ſe peuvent poſer quatre, trois, quatre.

18. Beaumanoir Lavardin, d'azur à onze billettes d'argent. 4. 3. 4.

En orle.

19. Fontenai, d'or à l'écuſſon de gueules, & onze merletes de même en orle.

Douze figures ſe mettent quatre, quatre, & quatre. Treize, quatorze,

quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf & vingt figures ſe poſent de divers ſens.

Enfin on les nomme ſemées, non pas quand elles paſſent le nombre de 20. comme ont dit quelques-uns, mais quand elles rempliſſent tellement l'écu à égales diſtances, qu'il s'en perd des moitiez & des extremitez dans tous les bords de l'écu. Ainſi on dit :

20. Simiane en Provence & en Dauphiné, d'or ſemé de fleurs de lys, & de tours d'azur, alternativement A ces diſpoſitions regulieres des figures multipliées, il faut joindre les diſpoſitions des figures, qui ont une eſpece de longueur, & des côtez differens, qui font naître divers termes dans le Blaſon, à l'égard de ces diſpoſitions.

1. Deux figures de cette ſorte peuvent être paralleles en pal comme les deux troncs d'*Orgello*, ci-devant ſous le mot *ébranché* numero 37. de la lettre E. de l'alphabet des termes.

2. Ou l'une ſur l'autre comme les deux lions du Monſtier de *Merinville*, ſous le mot Paſſant n. 10. de la lettre P.

3. Ou paralleles adossées comme les deux clefs de *Clugni*, sous le terme Adossé n. 54. de la lettre A, où il y en a trois autres exemples.

4. Elles peuvent aussi être afrontées, comme vous verrez sous ce terme n. 56. 57. 58. 59.

5. Ou passées en sautoir, comme les masses de *Gondy*, sous le terme *lié*. Les épées de *Boutin*, sous le terme *Garni*.
Les lys des Delbene, &c.

6. Ou appointées en pointe, & en chevron renversé, comme les deux épées d'Armes sous le terme *appointé*, n. 93. Elles pourroient aussi être mises en chevron comme les piles renversées d'Aquin, n. 94.

7. Guillart à Paris, de gueules à deux bourdons de pelerins d'argent, mis en chevron accompagnez de trois montjoyes de pelerins de même. Ces montjoyes sont des monceaux de pierre qui marquent les chemins.

8. Trois figures longues se peuvent mettre paralleles en pal, comme les flambeaux de la Fare. Sous le mot *allumé*, n. 77. les trois pieux de *Fiquemont*, n. 61. de la lettre A.

9. En bande l'un sur l'autre comme les

trois tisons des *Tisoni*, n. 78.

10. En poignée, comme les trois fléches des *Suramont*, n. 17. de la lettre E.

11. En fasce l'un sur l'autre, comme les trois leopards de *Caumont*, & les trois feüilles de cie de *Cossé*.

12. Elles peuvent être mises en pairle ou en Y. comme les trois fleurs de lys de *Dieloldstein*, n. 95.

Quatre figures longues se placent en divers sens.

13. Les unes sur les autres en fasce, comme les quatre lions *d'Escodeca*.

14. Etenduës en sautoir comme les quatre chaînes *d'Alberti*, liées en cœur à un anneau.

15. En chevron comme les 4. piles appointées & renversées *d'Aquin* en D'auphiné; n. 94. de la lettre A.

16. Couchées dans le sens des 4. flancs d'un grand lozange comme *Don Vela*. n. 97. la même lettre.

17. Cinq peuvent être placées en étoile, comme *Messémé*.

18. Six adossées & aculées, comme les six plumes d'Autruche de *Caupene*.

19. Et les Canons de *Guipuscoa*. n. 46.

20. Les figures qui ont longueur peu

vent être ſemées, quoi qu'elles ne ſoient pas en grand nombre. Les faux des Thomaſſins d'Aix en Provence qui ſont au nombre 48. de la lettre A ſont ſemées.

Quand les figures ſont de différente eſpece, il y a plus de difficulté à blaſonner regulierément, parce qu'il faut obſerver celle qui tiennent lieu de champ, ou de ſeantes partitions, & qui doivent être nommées les premieres, & avant celles qui ſont brochantes, ou qui les chargent ou qui les accompagnent; comme.

1. De Refuge, d'argent à deux faſces de gueules, & deux ſerpens d'azur tortillez, ou ondoyans en pal, & affrontez brochant ſur le tout.
2. Beauvillier en Berry, d'argent à trois faſces de ſinople, accompagnées de ſix merletes de gueules 3. 2. 1.
3. Chambes Monſerau en Anjou, d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent au lion de même couronné d'or.
4. Eſtrées, d'argent freté de ſable de ſix pieces, au chef d'or chargé de 3. merlettes de ſable.
5. Choiſeul en Champagne, d'azur à la croix d'or cantonnée de vingt bil-

1
2
3
4
eRefuge
beauvillier
Chambes
Estrees
5
6
Choiseut
Chatillon
Coursillon
latrimoille
9
10
11
12
oulaine
Brulart
le Clerc
de Franc
13
14
15
16
euxbourg
bourdaloue
Villeneuve
Villars
17
18
19
02
amoignon
Suirat
brissonnet
Maraus

lettes de même, de cinq en cinq sautoir en chaque canton.

6. Châtillon ſur Marne, de gueules à trois pals de vair, au chef d'or.

7. Courſillon Marquis de Dangeau, d'argent à la bande de fuſées couchées de gueules, à un lion de ſable courant le long de la bande.

8. La Tremoüille, d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, bequées & membrées de gueules.

9. Goulaine en Bretagne, parti de la premiere moitié d'Angleterre, de gueules à trois demi leopards d'or, l'un ſur l'autre, & de la ſeconde moitié de France, d'azur à une fleur de lys d'or, & une demie mouvante de la partition.

10. Brulart, de gueules à la bande d'or chargée d'une traînée tortillée de ſable, & de cinq barils de même, trois d'un côté, & deux de l'autre alternez.

11. Le Clerc Fleurigny, d'où ſont ſortis un Chancelier de France ſous Charles VI. & Charles VII. & deux Commandeurs de Malthe, qui ſervent utilement la Religion, de ſable à trois roſes d'argent, & un

pal de gueules, brochant ſur la roſe d'en bas.

12. De Francs en Mâconnois, d'azur à une tierce d'argent miſe en barre, au canton dextre de l'écu, & une cotice d'argent brochant ſur le tout.

13. Vieux-bourg, d'azur à la faſce chargée à dextre d'un T. de ſable, & à ſeneſtre d'une molette de même.

14. Bourdalouë en Berry, d'azur au lion d'or, couronné & regardant un ſoleil de même, au canton dextre du chef.

15. Villeneuve en Provence, de gueules freté de lances d'or, les claires voyes remplies d'écuſſons de même & ſur le tout un écuſſon d'azur à une fleur de lys d'or.

16. Villars en Lionnois, dont le Duc de ce nom, d'où ſont ſortis cinq Archevêques de Vienne en Dauphiné, d'azur à trois molettes, d'or au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.

17. Lamoignon originaires du Nivernois, lozangé d'argent & de ſable, au franc canton d'hermine.

18. Suirot en Poitou, gironné de gueules & d'argent de huit piéces, le 1.

& 4. giron d'argent chargez de trois pals de gueules, le 2. & 3. de trois fasces de même.

19. Brissonnet, d'azur à la bande componnée d'argent & de gueules de six pieces, le premier compon de gueules, chargé d'une étoile d'or & senestré d'une autre de même, au canton senestre du chef.

20. Marans ou Pressigny, fascé, contrefascé d'argent & d'azur, au chef pâlé, contre pâlé de même, flanqué d'azur, à deux girons d'argent, & sur le tout, un écusson de gueules. Un vieux Armorial imprimé l'an 1530. dit *d'or & d'azur au chef parti*.

Au chef palé contre palé fessé contrefessé,
A deux cantons gironné
Et un écu d'argent parmy
Sont les armes de Pressigny.

XXXIII. LEÇON.

D. APrés m'avoir si bien enseigné les principes de l'Art Heraldique, & de la sçience du Blason, je voudrois bien en connoître l'usage & la pratique pour toutes le personnes, qui ont droit de porter des armoiries,

& qui ſont de conditions diverſes dans l'Ordre de la Nobleſſe.

R. C'eſt-à-dire, que vous voulez aprendre les diverſes eſpeces d'ornemens, qui accompagnent les armoiries, & qui marquent les dignitez, & l'état ou la condition des perſonnes. Je veux vous ſatiſfaire ſur ce point. Et vous donner les armoiries du Pape, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Abbez, des Prieurs, des Protonotaires, & autres Eccleſiaſtiques, du grand Maître de Malthe, des Pilliers de l'Ordre, Grands-Croix, Commandeurs &c. des Chevaliers Teutoniques, des Chevaliers de Chriſt, de Saint Lazare, des anciens Commandeurs de S. Antoine, &c.

D. Ce ſont là les dignitez eccleſiaſtiques. Je voudrois qu'enſuite vous me donnaſſiez les politiques, & les militaires. Des Empereurs, des Rois, des Princes, des Chefs des Republiques, des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, Barons, Seigneurs, &c. des Chevaliers, Premiers Preſidens, Preſidens à Mortier, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Chevaliers de S. Loüis, des Anciens Chevaliers, des Connêtables, des Maréchaux de France, du grand

grand Maître de l'artillerie, du Colonel de l'Infanterie Françoiſe, du General de la Cavalerie : du grand Eſcuyer, &c.

R. Sur tout cela je n'ai que des exemples à vous donner, c'eſt-à-dire, des figures où ces ornemens ſoient repreſentez avec la maniere de les déchifrer.

D. C'eſt cela même que j'attends de vous, avec la pratique des armoiries des perſonnes nobles du ſexe.

R. C'eſt-à-dire des Dames. Celles des Imperatrices, des Reines, des Princeſſes, des Ducheſſes, des Marquiſes, des Comteſſes & des Baronnes ont les mêmes ornemens que leurs maris. Je veux dire quant aux couronnes, manteaux, &c. Car il y a des ornemens qui ne leur conviennent pas, comme ſont les caſques, les colliers des Ordres de Chevalerie, &c. Cependant les Femmes des Maréchaux de France quand elles portent leurs armoiries accolées à celles de leurs maris, mettent les bâtons en ſautoir derriere les deux écus accolez, & les Chancelieres font la même choſe des maſſes.

D. Et les filles comment doivent-elles porter les leurs ?

R. Elles ont pris la coûtume en France de les mettre en lozanges. Cet usage est venu des Païs Bas.

D. Les Abbesses, les Prieures, & les Religieuses comment les portent-elles ?

R. Indifféremment ou en lozanges, ou dans un écusson. Les Abbesses les accollent d'une crosse, d'un chapellet, d'une couronne d'épines, d'une guirlande de fleurs.

D. Les Veuves n'ont-elles point de marques particulieres ?

R. Elles y mettent assez souvent des cordelieres.

D. Et les Femmes mariées ?

R. Des Palmes qui sont le simbole de l'amour conjugal.

D. Venons maintenant aux exemples, si vous le voulez bien ?

R. Je le ferois tres-volontiers, mais pour vous délivrer de la peine d'apprendre ce grand nombre d'exemples, & pour ne pas grossir ce Livre, vous n'avez qu'à prendre le jeu de Cartes du Blason, où vous trouverez des exemples de toutes ces pratiques differentes pour la France, l'Italie, l'Espagne & l'Allemagne, &c. Je n'aurai à vous donner ici que des exemples de

la pratique & de l'uſage des Perſonnes du ſexe. Auſſi bien l'une des manieres d'apprendre aiſément le Blaſon, & de connoître les armoiries de pluſieurs Maiſons eſt de vous divertir en joüant à ces divers jeux faits pour l'inſtruction de la jeuneſſe.

XXXIV. LEÇON.

D. VOus m'avez parlé des armoiries des communautez, dont vous avez fait, ce me ſemble, une eſpece differente de celles des Maiſons. Je voudrois bien en ſçavoir l'uſage ?

R. Vous avez raiſon de vous en informer, puiſqu'elles ſont une partie conſiderable du Blaſon. Elles ne ſont pas néanmoins des marques de nobleſſe comme celles des Familles, mais ſeulement des marques de diſtinction, qui ſervent à les faire connoître.

D. Quelles ſont ces Communautez ?

R. Je les diſtingue en deux eſpeces, de Communautez eccleſiaſtiques, & de Communautez ſeculieres, & laïques, parce que toute Communauté eſt un corps compoſé de pluſienrs membres.

Ainſi l'Egliſe univerſelle , qui eſt la Congregation de tous les Fideles, eſt un Corps , & une Communauté. Les Etats, les Provinces , les Villes ſont des Communautez.

D. Quelles ſont les Communautez Eccleſiaſtiques ?

R. Les Chapitres , les Parroiſſes , les Dioceſes , les Monaſteres , les Ordres Religieux, les Congregations, les Seminaires, les Confreries &c.

D. Tout cela a-t-il des armoiries ?

R. Oüi : ou plûtôt des deviſes & des ſignes pour ſe diſtinguer. Car ce n'eſt qu'improprement qu'on leur donne le nom d'armoiries , qui ne leut convient pas, puiſque ces Communautez ne font pas profeſſion des armes.

D. Quelles ſont les Communautez Laïques ?

R. Les Royaumes , les Republiques, les Provinces , les Villes , les quartiers de Villes , les Univerſitez , les Academies , les Colleges , les Arts & Métiers , les Compagnies & Societez de Commerce , les Corps des Marchands , &c.

D. L'uſage de ces deviſes eſt-il ancien

R. Il l'eſt beaucoup plus que le Bla-

ſon, parce qu'il y a eu des marques de diſtinction avant qu'il y eût des armoiries qui marquaſſent la Nobleſſe.

D. Comment ſe diſtinguoient donc les Maiſons avant l'uſage du Blaſon?

R. Par leurs noms, leurs ſurnoms, & leurs pronoms, qui diſtinguoient les perſonnes, les maiſons, & leurs diverſes branches.

D. Donnez-m'en des exemples?

R. Je le veux bien; & je choiſis parmi les Romains la Famille des Emilies, l'une des plus celebres. Le nom commun à toute cette illuſtre race étoit celui d'Emilie. *Æmilii*. Les diverſes branches étoient les Mamertins, les Barbules, les Pauls, les Lepides, les Regilles, les Scaures &c. parmi leſquels il y a eu des Lucius, des Marcs, des Caies, &c. comme il y a dans nos Familles des Pierres, des Jeans, des Antoines &c. Et quand ils vouloient ſe diſtinguer encor plus par leurs Peres & leurs Anceſtres ils ſe nommoient LUCIUS ÆMILIUS MARCI FILIUS. LUCII NEPOS. MARCI PRONEPOS, PAULUS. Aprés quoi ils marquoient leurs offices, leurs dignités. Ainſi le grand Pompée en une inſcription ſe deſignoit par ces mots

Cneius Pompeius Cnei Filius, Sexti Nepos, Magnus iii. Proconsul, Imperator, &c. C'étoient ces noms qui étoient parmi les Romains le caractere de leur Noblesse.

D. Comment cela ?

R. Parce que les esclaves n'avoient qu'un nom Caius. *Abascantus*, *Tyro* & quelques autres noms barbares. Les Affranchis en avoient deux, parce que celui qui les affranchissoit leur donnoit ou son nom, ou quelque autre nom. Les Ingenus en avoient trois, comme *Marcus Tullius Cicero*, ausquels quand on ajoutoit *Marci Nepos*, *Marci Pronepos*, *Lucii Abnepos*, on marquoit autant de degrez d'ingénuité.

D. Quand est-ce que les Communautez ont pris ces marques de distinction, à quelle occasion, & quelles sont les plus anciennes ?

R. Vous me faites trois demandes qui demandent autant de réponses differentes.

Je commence par la plus ancienne des Nations qui est la Juive, qui fut distinguée en douze Tribus dont les fils de Jacob furent les chefs. Quand ces Tribus sortirent de l'Egypte pour aller

habiter la Paleſtine, elles marcherent en corps d'armée, & ſe firent des ſignes & des étendars pour ſe reconnoître, & pour empêcher la confuſion en leurs campemens & en leurs marches. La Tribu de Juda portoit un lion, &c.

D. Etoient-ce des armoiries?

R. Non pas à les prendre comme celles dont on uſe à preſent, puiſqu'elles n'étoient pas des marques de nobleſſe, qui euſſent des couleurs fixes comme les émaux du Blaſon: Mais ſimplement des ſignes pour diſtinguer les Tribus. Cependant Bara & quelques autres Blaſonneurs en ont voulu faire la premiere origine des armoiries.

D. Les Grecs, & les Romains qui en portoient ſur leurs boucliers & en leurs ſignes militaires, n'en firent-ils pas de veritables armoiries?

R. Non: parce que tous les ſoldats d'une même legion, ou d'une même cohorte avoient tous les mêmes figures ſur leurs boucliers, quoiqu'ils fuſſent de diverſes familles, & ſouvent de diverſes nations.

Voilà les plus anciennes deviſes de diſtinction, qui ont ſervi de modele aux armoiries des Communautez; car

les Peuples, les Nations, les Republiques, les Tribus & les Villes se distinguerent par ces sortes de signes, soit dans leurs monnoyes, soit dans leurs étendars, soit dans leurs ouvrages publics.

D. Me pourriez-vous assigner des causes generales des armoiries des Communautez ?

R. Oüi ; & plus aisément que de celles des Familles. Car pour commencer par celles des Eglises, la plûpart portent les Images de leurs saints Titulaires, ou les Hieroglyphiques de ces Saints. Un tres-grand nombre d'Eglises de ce Royaume dediées à S. Pierre portent des clefs pour armoiries. Celles qui sont dediées à S. Pierre & à S. Paul joignent une épée aux clefs comme l'Abaye de Cluny. Les Chapitres & les Eglises qui ont S. Laurens pour Patron ont un gril ; les Eglises de Sainte Catherine une roüe armée de rasoirs & une épée. Les Eglises dediées à nôtre Dame la figure de la Sainte Vierge. Celles de S. Jacques un bourdon & des coquilles. Les Congregations de Saint Augustin un cœur ardent percé de fléches, qui sont les simboles du zele &

des ardeurs de ce Saint. L'Abaye d'Efnay dediée à S. Martin, un S. Martin.

D. N'en ont-elles point de conformes à leurs noms ; comme sont les armoiries que l'on nomme parlantes ?

R. Ce sont les plus communes particulierement pour les Villes, les Provinces, & quelques Eglises. La Ville de Lyon un lyon, celle de Tours des tours, Grenade une grenade, Florence une fleurs de lys, Leon en Espagne un lyon, l'Abbaye de Pontigny un pont & un nid sur un arbre, la Ville de Munich en Baviere *monachium*, un Moine, l'Abbaye de Chelle une échelle, &c. plusieurs Villes portent les premieres lettres de leurs noms. Soissons deux S S antiques. Rion en Auvergne un R. Brignole en Provence un B. Montargis une M. L'Abbaye de Montmartre deux MM. La Ville de Rome son ancienne devise de quatre lettres en bande S.P.Q.R.

Plusieurs autres ont pour leurs marques leurs portes, leurs ponts, leurs tours, leurs ports, leurs châteaux ou citadelles. Carcassonne en Languedoc une de ses portes, Ville-Franche en Beaujolois une porte avec sa tour.

Bourdeaux son port, Trevoux Capitale de Dombes sa Tour, la Ville de Liege son Perron, Anvers son Port, plusieurs Villes de Hollande leurs Canaux.

D. N'y en a-t-il point qui ait retenu pour armoiries leurs singularitez ?

R. Un tres-grand nombre. La Ville de Chartres trois de ses anciennes Monnoyes ; Segovie son beau pont ; la Ville de Carpentras l'un des clous de Nôtre Seigneur, formé en mors de bride, par l'Empereur Constantin qu'elle a dans son Eglise Cathedrale. Cologne trois Couronnes, parce qu'elle a les Corps des trois Rois. Nismes a pris le revers de ses anciennes Medailles d'un Crocodille lié à un palmier avec ces mots Col. Nem. *Colonia Nemausensis*. Le Chapitre de N. D. de Chartres, d'azur à une tunique ou chemise d'argent, parce qu'il y a dans le Tresor de cette Eglise une chemise ou tunique de N. D.

D. Quels simboles ont choisi les Universitez, les Colleges, & les Academies qui font profession de Literature, & de science ?

R. Des figures convenables à leurs

études, des Livres ouverts ou fermez, des paroles de l'Ecriture, ou des Anciens.

L'Université de Paris a pour armoiries un bras, ou main ſortant d'une nuée au chef de l'Ecu qui tient un livre au milieu de trois fleurs-de-lis avec ces mots. *Hìc & ubique terrarum*, pour marquer le pouvoir qu'elle donne à ſes Docteurs de lire & d'interpreter à Paris, & en tous les endroits du monde..

L'Université d'Oxfort a le Livre de l'Apocalypſe à ſept ſeaux ouvert, & l'on lit ſur ſes deux faces *Dominus illuminatio mea*; ce livre eſt entre trois couronnes, parce qu'elle reconnoit trois Rois pour ſes fondateurs Alfred, Richard, & Henry V I I. Elle met auſſi derriere l'Ecu ſix maſſes d'argent en ſautoir, qui ſont celles que portent ſes bedeaux quand elle marche en cérémonie.

La Maiſon de Sorbonne qui eſt du corps de l'Université de Paris, porte les armes de ſon fondateur Robert Sorbon, c'eſt une roüe de fortune par alluſion à *Sors bona*, les rais de cette roüe ſont fleurdeliſez, & elle accompagne ce

corps de ces mots d'un Pſeaume *Vox tonitrui tui in rota*, pour faire alluſion à ſes cenſures & à ſes déciſions.

D. Les Academies, qui ſont des aſſemblées libres de perſonnes qui font profeſſion d'Eloquence, de Poëſie, d'Hiſtoire, de Critique, & d'autres belles Lettres, ont-elles auſſi des armoiries ?

R. Elles ſe contentent d'avoir des deviſes particulierement en Italie, où chaque Academie en a une generale, & chaque Academicien une particuliere, qui a quelque rapport à la generale. Ils ſe font même des noms academiques par rapport à ſes deviſes.

L'Academie Françoiſe établie par le Cardinal de Richelieu, a pour deviſe une couronne de laurier avec ces mots *à l'immortalité*. Monſieur Charpentier, qui en a été Doyen prît pour la ſienne un jeune laurier qu'une main arroſe avec ces mots qui font l'anagramme de ſon nom latin *Carpentarius* SPERANTI CURA, par lequel il a voulu témoigner qu'il aſpiroit comme ſes Confreres à l'immortalité. Tout ainſi qu'un Jardinier cultive & arroſe de jeunes plantes dans l'eſpe-

rance, qu'elles lui donneront un jour du fruit. Monſieur Chapelain avoit pris pour la ſienne un oiſeau qui s'élance vers le ciel avec ces mots de Virgile *Viamque affectat olympo.*

D. Les Corps des Meſtiers ont-ils des armoiries ?

R. Ils ont des marques pour ſe diſtinguer les uns des autres, mais on ne doit pas les appeller armoiries, puiſques ces marques n'ont rien de Militaire, ni qui tienne de l'uſage du Blaſon, au contraire les Corps des Meſtiers ſe diſtinguent ou par ſes inſtrumens de leurs arts, ou par quelques-uns de leurs ouvrages. Les Tailleurs par des ciſeaux, les Boulangers par de longues pailes chargées de pains, les Bouchers par des coûteaux & des couperets, ou par des bœufs, & des moutons, les Tiſſerans par des navettes. Les haches, les douloires, les marteaux, les équerres, les compas, ſont les marques de quelques autres.

D. Je conçois bien maintenant que ſemblables figures ne peuvent pas proprement être nommées armoiries ; puiſque la définition des armoiries que vous avez donnée ne leur peut conve-

nir, n'étant pas des marques d'honneur données ou autoriſées par le Souverain, & compoſées de figures & d'émaux déterminez pour diſtinguer les Maiſons, & pour marquer la Nobleſſe ?

R. Vous raiſonnez fort bien ; car rien de tout cela ne leur convient que d'être marques de diſtinction.

D. A quoi ſervent donc ces marques ?

R. Elles ſervent à diſtinguer ces Corps, & comme ils font parmi eux des Statuts, des Reglemens, qu'ils ont des lieux où ils s'aſſemblent, des Confreries, des Chapelles, & que la plûpart de ces Corps ſont obligez de faire des actes publics, ils ont des ſceaux, & des cachets, qui ſont la plûpart des armoiries, ou deviſes, qu'ils font mettre ſur leurs édifices & aux lieux de leurs aſſemblées, porter par leurs Bedeaux, Valets, Mandeurs, Sergens, Huiſſiers, Meſſagers, &c. Imprimer à la tête de leurs Statuts, Regles, Ordonnances, Mandemens, Livres, Placards, Theſes, Concluſions, &c.

D. Vous avez nommé entre les Communautez Eccleſiaſtiques les Ordres Religieux, ces Communautez ont-

elles des armoiries?

R. Comme S. Paul a dit qu'il y a des armes ſpirituelles, dont il veut que les Chrétiens ſoient revétus, les Ordres Religieux, qui font profeſſion d'embraſſer la perfection évangelique, s'engagent par vœux à ſe revêtir de ces armes ſpirituelles & à s'en ſervir d'une maniere plus parfaite que le reſte des Fideles. Ainſi j'ai vû dans une Egliſe de S. François un écuſſon avec une croix & deux bras paſſez en ſautoir ſur cette croix, l'un nud, & l'autre vétu de la manche de l'habit de l'Ordre, les deux mains percées, pour marquer les ſtigmates, & ces mots *Hæc ſunt arma militiæ noſtræ.*

Enfin pour vous délivrer de la peine de me faire pluſieurs demandes ſur ces armoiries des Communautez, je veux vous en dire en divers articles ce que j'en ai pû remarquer.

Des Corps du Clergé, Chapitres, Egliſes Cathedrales, Collegiales & Parroiſſes.

Comme ces Egliſes ont une juriſdiction particuliere, elles en portent les marques en leurs armoiries.

L'Eglise d'Embrun, qui est Archevéché, porte un Pallium acôté de la crosse & de la mître.

L'Eglise de Sens, une croix cantonnée de 8. clefs.

L'Eglise de Beauvais, une croix cantonnée de 4. clefs.

L'Abbaye de S. Medard de Soissons, porte pour marque de sa fondation royale & de sa jurisdiction, de gueules à une croise d'or, & un guidon avec son haste d'argent adossez, & acôtez de deux fleurs de lys d'or.

Plusieurs Eglises Cathedrales ont retenu pour armoiries la figure de leur Eglise, ou la façade, ou le clocher, celle d'Avignon a un dôme d'Eglise.

Le Chapitre de S. Just de Lyon, parce qu'il a jurisdiction dans le quartier appellé de S. Just, & de S. Irenée, & même sur quelques villages voisins, a pour armoiries le lyon des anciens Comtes de Lyon, avec une bordure chargée de bezans, qui sont les plaques, ou meteaux dont on se sert dans les Eglises Collegiales pour les distributions.

L'Eglise de Palerme porte de gueule à l'aigle imperiale de deux têtes cou-

ronnées d'or. *Ut Panormitana Ecclesia præ cæteris primaria sit, & dignitatis in temporalibus & spiritualibus primum obtineat locum.* Dit le decret de l'Empereur Frederic II. né à Palerme, rapporté par Sancetta.

Le Chapitre de Lyon composé de Chanoines Comtes de Lyon, porte un lyon & un griffon affrontez, pour marque de ses deux jurisdictions temporelle & spirituelle, le lyon est couronné d'une couronne de Comte, pour marque de leur dignité de Comtes de Lyon, & le griffon animal composé moitié aigle, moitié lyon, est le simbole des deux parties de cette Ville, dont un côté étoit de l'Empire qui a l'aigle pour simbole, & l'autre étoit du Royaume dont les anciens Comtes, qui l'étoient aussi du Forest avoient un lyon pour armoiries. Anciennement ce Chapitre faisoit porter en ses processions outre la banniere d'un lyon, deux griffons, dont je donnerai les raisons dans l'Histoire de Lyon, quand je parlerai de cet auguste Corps.

Il y a des Chapitres, qui ont pris des armoiries par rapport à divers évenemens, ou diverses circonstances de leur fondation.

Le Chapitre de Langres, porte de gueules au gand d'argent, pour avoir eu l'investiture de Roland-pont par Roland neveu de Charlemagne en leur donnant un de ses gands.

L Eglise de Lisbonne, a une barque, sur la prouë & la poupe de laquelle sont deux corbeaux en memoire de la barque qui y porta miraculeusement le corps de S. Vincent depuis le cap qui a encore aujourd'hui le nom de ce Saint, & qui anciennement se nommoit le promontoire sacré des Algarves D. Alonse Enriqués premier Roi de Portugal mit ce sacré depôt dans l'Eglise Cathedrale, qui en fit ses armoiries aussi bien que la Ville de Lisbonne „ En memoria „ de la nave que año 1173. milagrosamente conduxo el divino cuerpo de san „ Vincente Martir Patron suyo desde el „ cabo assi dicho, antiguamente promontorio sacro del Argarve, colocada „ en la Catedral por el primero Re; D. „ Alonso Enriquez, dit l'Historien.

Il y a plusieurs Eglises, & Chapitres qui portent à cause des Reliques insignes qu'elles ont, des armoiries qui ont rapport à ces Reliques.

L Eglise de Compostelle a pour ar-

moiries le ſepulcre de S. Jacques, dont elle pretend avoir le corps.

Des Ordres Religieux.

Il y a pluſieurs ſortes d'Ordres Religieux, des Anacoretes, des Moines, des Mendians, des Chevaliers ou Ordres Militaires, des Hoſpitaliers, des Clercs Reguliers.

Les Chartreux qui ſont Anacoretes & Solitaires, pour montrer qu'ils étoient crucifiez au monde, & que le monde leur étoit crucifié, ont pris un globe ceintré qui repreſente le monde & une croix au deſſus.

Les Carmes, & les Dominiquains, portent un chapé de deux couleurs de leurs habits.

L'Odre de S. François, deux bras croiſez l'un de J. C. nud & celui de S. François vétu, tous deux avec les Stigmates aux mains.

La Congregation de S. Maur, des Religieux Benedictins, le mot *Pax* dans une couronne d'épines, parce que Saint Benoît leur Fondateur appaiſa une tentation violente dont il étoit preſſé, en ſe roulant tout nud ſur les épines.

Les Camaldules, qui ſont Anacoretes comme les Chartreux, ont retenu une viſion de S. Romuald leur Fondateur, qui vit ſes Religieux comme des colombes qui beuvoient dans un Calice.

Les Ordres militaires de Chevaliers ayant été inſtituez pour les Croiſades & pour la défenſe des Lieux ſaints, ont porté des croix différentes. Les Templiers une croix noire ſur leur habit blanc. Ceux de S. Jean de Jeruſalem la croix de S. Jean Baptiſte ou de la banderole de l'Agneau Paſchal d'argent ſur gueules. Ceux de S. Maurice, la croix treflée que l'on appelle de Saint Maurice.

Les Religieux de S. Antoine anciens Hoſpitaliers des Invalides, une croſſe ou bequille changée depuis en un tau ou croix potencée.

Les Théatins Clercs reguliers, une croix du Calvaire ſur trois monticules, pour avoir commencé leur Congregation le jour de l'Exaltation ſainte Croix.

Les Peres Minimes ont retenu le mot *Charitas*, diſtingué par ſes trois ſyllabes l'une ſur l'autre dans un écu rayo-

nant, comme un Ange le donna ou le fit voir à S. François de Paule leur Fondateur.

Les Chevaliers du S. Sepulchre, des Croix de Jerusalem, marques de leur pelerinage.

Les Confreries ont aussi leurs armoiries. Celle du S. Sacrement a la figure d'une hostie sur un calice, & nous voyons aux processions de la Fête-Dieu cette armoirie attachée aux flambeaux des Confreres, & aux grandes torches qui se portent en cette ceremonie. Les Penitens du Crucifix ont la figure d'un crucifix. Ceux du Confalon portent une croix patée de deux couleurs.

La Confrerie de la Trinité, a l'image de la Trinité, & parce que le College de Lyon fut fondé des deniers & des biens de cette Confrerie établie dans l'Eglise de saint Nizier à Lyon, & appliquez à la fondation de ce College par le Roi François I. qui ordonna que les biens des Confreries du Royaume, qui étoient mal administrez fussent convertis à d'autres usages utiles au Public, comme sont les Hôpitaux & les Colleges, Symphorien Champier gentilhomme Lionnois, habile Mede-

cin, & l'un des Consuls de la Ville de Lyon fit faire cette Fondation, dont le College a retenu le nom de College de la Trinité, & pour ses armoiries, l'Image du Mystere de la Trinité que l'on met à la tête des Placards, des Theses, des Harangues, des Enigmes & autres compositions qui se font en ce College pour les exercices scholastiques.

Des Nations qui font Corps.

Les Corps des Nations qui trafiquent dans les païs étrangers retiennent ordinairement pour leurs marques les armoiries de leurs Païs. Ainsi la Nation Allemande qui trafiquoit dans Lyon avoit l'Aigle à deux têtes de l'Empire pour ses armoiries. Les Florentins la fleur de lys de Florence. Les Genois, la Croix de saint George. Les Parisiens; les armoiries de la Ville de Paris. Les Venitiens, le Lion de saint Marc. Les Portugais, les armoiries de Portugal. Les Luquois, les armoiries de leur Republique, du mot *libertas* sur une bande.

Les quatre Nations des Arts dans

l'Université de Paris font la même chose, l'Allemande a l'Aigle, celle de France les Fleurs de lys, de Normandie les deux Leopards, & de Picardie les trois Lionceaux.

Toutes les Nations qui trafiquent sur les Mers, ont aussi leurs pavillons particuliers qui les distinguent, & ausquels on les reconnoit.

Quelques Communautez jalouses de leur liberté en ont fait leur devise, pour témoigner qu'elles étoient prêtes de tout sacrifier pour un gage si precieux. La Republique de Luques, qui a sçû la conserver dans un état de peu d'etenduë au milieu d'autres peuples qui ont souvent changé de Maîtres, en a fait sa devise propre, portant ce mot LIBERTAS en caracteres d'or sur une bande. La Republique de Genes l'a aussi ajoûté à ses anciennes armoiries, & quelques Historiens d'Italie ont remarqué que quand Louis Duc de Baviere se fut fait Empereur, & fut entré en Italie, la Ville de Florence & quelques autres crierent à la liberté, & mirent ce mot dans leurs Etendars, même des Villes de l'Etat Ecclesiastique qui vouloient secoüer le joug, & se tenir

neutres entre les Guelfes & les Gibelins, dont les uns favorisoient le parti du Pape & de l'Eglise, & les autres celui de l'Empereur.

Ainsi plusieurs causes differentes ont concouru à former les armoiries des Villes. Quelques-unes les ont par concession des Souverains pour récompense de leur fidelité.

Plusieurs Villes du Royaume ont un chef de fleurs de lys par cōcession de nos Rois. Le Roi Charles V. n'étant encore que Dauphin, mais Regent du Royaume, pendant la prison du Roi Jean son pere pris par les Anglois en la bataille de Poitiers, donna à la Ville de Pesenas en Languedoc, qui lui avoit été fidele, un quartier des armoiries du Dauphiné.

La Ville de Madrid, qui est le Siege des Rois d'Espagne, a des armoiries triplement parlantes. Elle porte d'argent à un ours au naturel rampant contre un Amandier de sinople qui se nomme en Espagnol *Madrono*, avec une bordure d'azur chargée de sept étoiles d'or, qui sont les étoiles de la constellation de l'ourse celeste, dite en Latin *Carpentum*, & par le vulgaire nommée le Chariot

Chariot, parce qu'elle en a la figure. Ce qui faisoit allusion à l'ancien mot latin de Madrid appellé *Mantua Carpentanorum* ou *Carpentanea.* L'Auteur *de la poblation de España* dit *las siete estrellas constellacion dicha carro, que alude a geroglifico de la orla.* Cette Ville prend en ses titres la qualité de tres-ancienne, noble & couronnée Ville de Madrid, Siege des Rois Catholiques, depuis que Charles-Quint lui donna ces titres d'honneur avec permission de mettre la couronne royale sur ses armoiries. " La muy antiqua noble y coronada " Villa de Madrid silla de los Catholi- " cos Reyes traë escudo timbrado de " corona merced de Carlos-Quinto " iunto con el appellido coronada. "

La Ville de Tolede qui avoit anciennement pour armoiries deux mondes & deux étoiles, porte à present la figure d'un Empereur assis sur un trône avec l'épée nuë en une main & un globe imperial en l'autre, & se nomme *la Imperial Toledo.*

Quelques-unes ont affecté de se distinguer par les choses dont elles abondent. *Bourges* en Berri, païs abondant en troupeaux de moutons, en porte trois *Oullioules* en Provence, prés de Toulon,

Païs rempli d'Oliviers, en porte un. La Ville de Vienne en Dauphiné, a pour armoiries un grand Orme qui étoit autrefois en une de ſes places publiques, ſur lequel elle met une hoſtie avec un calice, parce que la feſte du ſaint Sacrément y fut inſtituée au tems d'un Concile, & met au tour ces mots : *Vienna Civitas Sancta.*

Quelques Païs ont retenu les marques de leurs inventions, & de leurs découvertes. La Principauté d'Amalfi où fut trouvée l'invention de la Bouſſole en a pris une.

Les armories équivoques aux noms des Provinces, des Villes & des Communautez ſont des plus frequentes, les Royaumes de Leon, de Caſtille, de Galice ont un lion, un château & un calice ou coupe couverte ; la Ville de Retel trois tètes de rateaux : Turin un taureau : Horn en Hollande un cornet. La Ville de Rheims qui s'écrivoit Rains, ou Raim, un rameau ou branche d'arbre.

Les Villes Maritimes ont pris des vaiſſeaux, des poiſſons, des ports, des phares, & des inſtrumens de navigation, de peſche, & de marine. Dieppe un vaiſſeau : Dunquerque un dau-

phin : Enchuſe des harens.

Le Païs de Querci dont Cahors eſt la capitale, ſituée ſur une riviere, porte de gueules au pont à cinq arches d'argent ſur une riviere d'azur, des tours élevées ſur le pont, & chacune ſurmontée d'une fleurdelis d'or.

Chaſtillon ſur Seine en Bourgogne, porte de gueules au chaſteau à quatre tours crenelées d'argent, maſſonnées de ſable.

Semur en Auxois, d'azur à la tour d'argent chargée d'un petit écuſſon de Bourgogne ancien ; c'eſt ſon ancienne tour.

Pluſieurs Villes de Hollande ont des paux, des faces & des bandes pour marquer leurs canaux, des ſautoirs pour repreſenter leurs digues.

Si nous recherchons les cauſes de ces marques de diſtinction que les Communautez ont choiſies, je veux dire du choix qu'elles ont fait de certaines figures, nous en trouverons autant de differentes que j'en ai remarqué autrefois, à l'égard des armoiries de la Nobleſſe. Car il y en a qui ſont des conceſſions des Princes & des Souverains. Comme celles de la Ville du Havre de Grace, qui ſont une ſale-

mandre & des fleurs de lis, parceque Frã-çois I. ayant donné à cette Ville naiſſante les droits de communauté, lui donna en même tems ſa deviſe de la ſalemandre, & les fleurs de lis.

Les Païs de bois, de forêts, de montagnes ont des arbres, des animaux ſauvages, des montagnes, des rochers, la Ville de Pignerol bâtie en un païs de Montagnes couvertes des Pins qui lui ont donné ſon nom, en a un pour ſupport de ſes armoiries d'argent à trois faſces de ſable attachées à un pin. La Ville de Vannes en Bretagne à cauſe du Château de l'Hermine, & de la deviſe de ſes anciens Ducs, porte de gueules à une hermine au naturel, accolé d'un mantelet d'hermine doublé d'or voltigeant ſur ſon corps.

Les Villes qui portent les noms de quelques Saints, ou qui en ont les Reliques, ou des Egliſes Cathedrales qui leur ſont dediées, ou à quelques-uns de nos Miſteres, en ont retenu les marques, les ſimboles, les inſtrumens de leur martire, ou d'autres ſignes qui en marquent les emplois, les miracles, la ſainteté. S. Quentin en Picardie a le buſt de ce ſaint Martyr avec deux gros cloux ſur ſes épaules inſtrumens de

ſon Martire. L'Abbaye de S. Benigne de Dijon, deux lances d'or en ſautoir, la pointe ou fer d'argent, ſurmontées d'un madrier, inſtrumens du Martyre de ce Saint.

L'Abbaye de ſaint Denis en France, porte un clou de la Paſſion entre trois fleurs de lis, parce qu'elle a une partie de l'un de ces cloux. Saulieu en Bourgogne, une épée, dont S. Andoque ſon Patron fut décolé. La Ville de Lima au Perou, dont les Eſpagnols ſe mirent en poſſeſſion le jour de l'Epiphanie ou des Rois, trois couronnes & l'étoile qui conduiſit ces Mages. S. Jean de Maurienne, un bras de S. Jean Baptiſte, dont elle a un des doigts. Le Chapitre de Beſançon de S. Jean & de S. Etienne, l'aigle le ſimbole de l'Evangeliſte, & un bras des Reliques du Martir. Veniſe qui eſt ſous la protection de ſaint Marc, le lion aiſlé, ſimbole de cet Evangeliſte.

Pluſieurs Villes ont pris une croix pour leurs armoiries pour diverſes raiſons. Les Villes maritimes, parce qu'elles la portent en leurs pavillons de Vaiſſeaux. Marſeille a une croix d'argent ſur azur; Toulon une croix d'or. Quoique la Ville d'Ambrun ne

ſoit pas Ville Maritime, toutefois parce qu'elle eſt la Capitale des Alpes Maritimes, elle a les mêmes armoiries que Marſeille.

Une autre raiſon de ces croix ſont les guerres que les Villes d'Italie ſe faiſoient les unes contre les autres durant les factions des Guelfes & des Gibelins, celles qui étoient des Guelfes & qui tenoient pour le Pape, regardoient ces guerres comme une eſpece de Guerres ſaintes, parce que les Papes publierent des croiſades contre celles qui tenoient pour les Empereurs. Elles avoient des chariots tirez par des bœufs, ſur leſquels étoit élevé un grand mât, auquel étoit attaché le Pavillon ou l'Etendard de la Ville, au tour duquel toutes les troupes ſe rangeoient & ſe rallioient, parce que quand ce char étoit pris, on ſe tenoit pour vaincu.

Les Portugais, les Eſpagnols & les Hollandois ont donné des armoiries aux Provinces, aux Villes, aux habitations & aux compagnies qu'ils ont dreſſées pour le Commerce des Indes. Les Iſles Canaries ont une mer & cinq Iſles, trois mouvantes du flanc ſeneſtre de l'écu, & deux du flanc ſeneſtre en

opposition ou échiquer.

Les Isles Orientales ont un vaisseau entre deux colonnes avec ce mot *plus ultra*, sur le vaisseau dans un liston volant entrelassé aux colonnes, & un petit écusson de Castille & de Leon en chef.

Les Isles Occidentales un coupé de.... à la Sphere d'or sur les armories de Portugal.

Quelques Empereurs, quelques Rois de Danemarck & quelques Rois de Suede ont mis dans leurs sceaux & dans leurs monnoyes un cercle des armoiries de leurs Provinces, ou de leurs Villes principales autour de leurs armoiries. Et dans leurs funerailles on a coutume de porter autant de banieres differentes, qu'ils ont de Royaumes, de Provinces, & de grands fiefs. Cela s'est pratiqué pour les Ducs de Lorraine, comme on peut voir en la relation des Funerailles de Charles II. Duc de Lorraine.

Ce sont ces armoiries de Communautez que les Herauts portent sur leurs cotes d'armes, avec les noms des Provinces, Etats, & Communautez qu'ils representent.

Les Chevaliers Teutoniques mettent

ordinairement les armoiries de leurs Maiſons au milieu d'un écuſſon de celles de l'Ordre au cœur de la croix.

Les Abbez en Allemagne accolent ſouvent à l'Ecu de leur Famille celui de leurs Abbayes. A quoi les Electeurs Eccleſiaſtiques ne manquent jamais pour celles de leurs Egliſes qui ſont la marque de leur dignité. Les Evêques Princes font auſſi la même choſe.

La plûpart des grandes Confreries font porter aux convois funebres des Confreres des flambeaux avec des écuſſons ou cartouches des armoiries de la Confrerie.

Nos Parlemens n'ont d'autres armoiries que celles du Roi, qu'ils font mettre dans leurs placards, dont ils ſellent leurs Arrêts, & qu'on voit dans leurs jettons, où ils ajoûtent ſeulement quelques legendes differentes, auſſi-bien que les Chambres des Comptes, le grand Conſeil, & quelques Cours ſubalternes.

La Chambre des Communes du Parlement d'Angleterre a ſes armoiries d'une maſſe & d'une clef. Les Conſeils d'Eſpagne ont les leurs, celui de l'Inquiſition a une croix avec une branche de laurier d'un côté & une épée de l'autre.

Celui de la Cruzada, une croix potencée & une bordure. Celui des Indes les deux colonnes de la devise de Charles-Quint sur une mer avec un vaisseau entre-deux & ces mots *plus ultrà*, un petit écusson de Castille & de Leon audessus.

Les armoiries des Communautez accolées & écartelées.

Comme plusieurs Communautez Ecclesiastiques & Seculieres ont des Chefs, des Seigneurs, & des Souverains qui les gourvernent, plusieurs de ces Chefs, de ces Seigneurs & même de ces Souverains font gloire de joindre aux armoiries de leurs Maisons celles de ces Communautez pour marquer leur superiorité. Tous les Rois Electifs le pratiquent ainsi, parce que les Royaumes ausquels ils sont appellez ont leurs armoiries propres, sur lesquelles ils placent celles de leurs Maisons. Ainsi Henry de Valois étant Roi de Pologne mit les armoiries de France en cœur de l'Aigle de Pologne. Les Rois Sigismond, Uladislas, Casimir, Michel Coributh, & Jean Sobieski ont fait la même chose. La Maison d'Au-

triche fait la même chose de ces armoiries, qu'elle place sur l'estomac de l'aigle à deux têtes de l'empire.

Nos Pairs Ecclesiastiques ont longtems écartelé leurs armoiries avec celles de leurs Eglises, ou Pairies.

Quelques Cardinaux tirez des Ordres Religieux écartelent les armoiries de leurs Maisons, de celles de leur Ordre. Le Cardinal Bona qui avoit été Feüillant, écarteloit de celles de Citeaux.

Quelques autres Cardinaux de l'Ordre de S. François & de l'Ordre de S. Dominique, ont porté en chef sur leurs armoiries celles de leur Ordre.

Les Grands Maîtres de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem écartelent des armoiries de l'Ordre, les Commandeurs les mettent en chef.

Quelques Chanoines Reguliers de l'Abbaye, de S. Victor de Paris, ont porté en chef les armoiries de l'Abaye qui sont un rai pometé & fleuronné.

Les Comtes de Lyon font servir de supports aux armoiries de leurs Maisons le lion & le griffon du Blason de leur Eglise.

Fin de la Matiere.

TABLE

DES NOMS DES MAISONS dont les Armoiries ſont contenuës en cet Ouvrage.

A

ABenbourg 248
Aſperg, 127
Acerac, 256
Achei, 127
Agout, 170
Aguerre, 163
Aillon, 76
Albret, 52
Alberti, 192
Albon, 233
Aligre, 6
Allegrin, 76
Alinge, 233
Altan, 132
Ambel, 129
Amandre,
Ambrun Egliſe, 126

Amelot, 6
Ancesune, 127
Angennes, 231
Angenoust, 167
Anglure, 152
Anjou, 183
Annebaut, 236
Antioche, 164
Apchon, 172
Aquin en Dauphiné, 133
Arbaleste, 123
Arc, 151
Arel, 134
Argies, 256
Argentré, 129
Arlandes, 175
Arlatan, 255
Armes, 232
Arnays, 233
Arod, 236
Arpajon, 145
Arpo, 251
Arquinviliers, 166
Artois, 141
Assalenc, 121
Asperg, 121
Aspremont, 232
Avaugour, 228
Aubigné, 241
Auby, 152

Aubuſſon, 242
Aumont, 123
Aubert, 251
Auſtrice, 228
Autry, 232
Auvergne, 157
Auger, 129
Autberg, 240
Auxi, 243

B

BAdancourt, 124
Baglione, 135
Bagni, 235
Bailleul, 167
Balaſſa, 246
Balathier, 229
Banes, 161
Barbaſſan, 232
Barbu, 168
Bardel, 174
Bardonanche, 174
Barrillon, 140
Bart, 173
Baſe, 152
Baſle, 179
Baſſompierre, 243
Bataille, 156
Baudry, 132
Baugé, 241
Bavignan, 267

Baulande
Bauçai, 242
Bazu, 235
Baujeu, 122
Baumanoir, 256
La Baume Montrevel, 175
Beaumont, 165
Beauvau, 254
Beauvoir, 322
Beauvilliers, 260
Becuti, 145
Beget, 146
Belanger, 317
Bellegarde, 159
Bellegarde des Marches, 138.155
Bellai, 121
Belot, 138
Bellefouriere, 242
Beon, 122
Berbisey, 166
Bermond, 122
Bernieules, 242
Bertelas, 163
Bertrand, 134
Bethune, 228
Bevilaqua, 120
Beul, 251
Biedma, 230
Bierley, 78
Billy, 242

Biſcia, 122
Blanlus, 170
Blamont, 127
Blanc, 197
Blandrat, 134
Blot Giberté, 228
Boiſorcan, 165
Boiſchot, 180
Bonne, 147
Bons, 151
Bonlieu, 170
Bontoux, 175
Bonzi,
Bocſoſel, 118
Bohier, 193
Bolacre, 242
Bolomiet, 230
Bologne, 168
Boſſut, 144
Boucherat, 137
Boudric, 156
Boüillon, 228
Bourdonniere, 132
Bourgeois, 153
Bournens, 136
Bournonville, 149.238
Bouton Chamilly, 228
Bourdaloüe, 262
Bours, 235
Boutin, 158

Brachet, 136
Brancion, 165
Brianſon, 232
Bretigny, 149
Brieſe, 197
Brillac, 243
Brignac, 232
Briord, 230
Briqueville, 166
Briſſonnet, 262
Brog, 155
Broglio, 131
Broon, 157
Broüilly, 242
Brulart, 261
Brunecof, 140
Bueil, 156
Buffevent, 175
Builloud, 148
Buocafuoco, 120
Bureau, 169
Buſdraghi, 162
Buſſy, 324

C

CAdenet, 129
Calac, 165
Cambout, 149
Cambray, 145
Caminga, 145

Campi, 125
Cantelle, 179
Capponi, 197.234
Capranica, 154
Carbonnieres, 133
Castro 255
Castelane, 149
Cavalieri, 120
Caudenhove, 165
Caumont, 161
Cavupene, 245
Cauchon, 129
Cauvet, 154
Caylar, 173
Ceba, 169
Ceriat, 172
Chalet 231
Chalon, 229
Chambes, 260
Chandos, 127
Chapellain, 119
La Chapelle, 236
Charbonneau, 174
Chartres, 181
Charolois, 143
Chabanes, 241
Chastellier, 228
Chastillon, 261
Chasteaugontier, 243
Chasteauneuf, 127

Chaugy,	234
Chaſtaigner, Rocheposſay,	169
Chaſtelus,	123
Cheſnel,	149
Cheyna,	256
Chiavaro,	127
Chignin,	162
Chini,	231
Chaſſault,	232
Chiſſey,	173
Choiſeul,	260
Cibo,	119
Cicon,	229
Clere,	166
Clerey,	173
Clermont Tonnerre, Clermont Lodeve, Clermont Amboiſe,	241
Clugny,	127.154
Colombier,	231
Colſton,	127
Combles,	179
Comitin,	176
Compaſſeur,	166
Comte,	172
Conflans,	138
Corraro,	252
Coſſart,	176
Coſſé,	147
Cottereau,	148

Cottington, 125
Courcelles, 243
Courſillon, 261
Courtaumer, 333
Courtenay, 254
Courran, 255
Couſan, 242
Craon, 161
Creton Eſtourmel 173
Crevant, 140.235
Croiſilles, 171
Cubleze, 126
Cujas, 172
Culant, 172
Cupis, 161.172

D

Daillon, 76
Damas, 242
Dannemarch,
Daroth, 245
D'Auby, 142
Dauphins, 137
Dauphin d'Auvergne, 167
Delbene, 135
Deſarmoiſes, 159
Deſcordes, 127
Deſcornais, 156
Des Ecures, 77
Deſpruetz, 190

Des Roches, 242
Des Rollands, 171
Deniſe, 166
Didier, 316
Die Glaubitzer, 172
Die Mengentzer, 197
Die Pfalenlappen, 180
Die Miſtinкofe, 166
Die Mantzer, 193
Die Schertelin, 125
Die Golſtein, 133
Die Tangel, 144
Dinteville, 242
Domants, 150. 253
Dorgelo, 154
Dorne, 255
Douma, 163
Dragho, 125
Du Bec, 158
Du Cheſne, 144
Du Coin, 153
Du Faure, 152
Dufou, 135
Dugué, 158
Du Lys, 124
Du Pas, 242
Du Saix, 234
Du Val, 229
Dupuy Vatan, 243

E

EBrard Saint Sulpice, 233
Elershoffen, 198
Eiſenhaut, 182
Elterſdorf, 145
Eſcaieul, 145
Eſcars, 230.235
Eſchalard, 231
Eſcodeca, 177
Eſcoſſe, 151
De l'Etang, 255
Exca, 194
Eſparbez, 122
Eſpallart, 141
Eſtourmel, 148
Eſtrac, 242
Eſtrées, 260

F

FAing, 120
Falarmonica, 234
Faouc, 150
Fay, 172
Fenoüil, 158
Feydeau, 165
Fiquemont, 127
Flamen, 130
Fontenay, 256
Foras, 242

Foiſſy, 162
Foucherolles, 235
De Francs, 262
Freſnoy, 231
Francheville, 141
Fromberg, 250
Fredorf, 170
Freyſſing Evêché, 132
Fumillis, 171

G

GAbrieli 147
Gadagne, 152
Gaetani, 159
Galiffet, Dauphiné & Provence,
Gamaches, 228
Gamin, 156
Gand, 228
Gauffridi, 234
Gauthiot, 154
Gentils, 182
Gerentes, 231
Geſterchingen, 197
Ghiſtelles, 236
Girolami, 163
Glatigny, 246
Gleiſenthal, 252
Gleiſpach, 149
Die Godſtein, 133
Gomiecourt, 229
Gondi, 160

Gonnelieu, 229
Gontaut, 234
Gorrevod, 231
Gotafrey, 139
Gougnon, 123
Goulaine, 243
Gourreau, 167
Gourvinec, 157
Gozon, 245
Grachaux, 229
Grammont, 241
Granſmeſnil, 230
Groin, 135
Grolée, 198
Guaſchi, 152
Guefault, 229
Guillart, 258
Guiffrei, 138
Guillem, 157
Guipuſcoa. 126

H

DU Halgoet, 162
Hamelincourt, 242
Harling, 125
Haſtings, 161
Hoſtein, 178
Heinſpach, 252
Heſſe, 137
Horbler, 143
Hornes, 175

Hidermanſteten, 251
Die Hochſteten, 253
Hotman, 150
Houvenel, 248
Humieres, 157
Hurleſton, 78, 120

I

JAquemet, 147
Jlliers, 175
Illigny, 236
Illuminati, 126
Im hof, 261
Inſpruch, 136
Joibert, 173
Joli, 208
Jonac, 127
Iſnard, 123
Juglart, 138

K

KAer, 159
Kagg, 248
Kergournadec, 243
Kerguen, 145
Kaufungen, 251
Kolloret, 252
Kunige, 253

L

LA Balme, 230
La Barge, 230
La Baume, 163

La Chaiſe, 238
La Chambre, 168
La Chaſtre, 78
La Bourdonniere, 132
La Fare, 130
La Foreſt, 228
La Chevalerie, 130
La Guiche, 231
La Hutterie, 186
La Lande, 147
La Moignon, 262
Lambert, 131
La Navarre, 154
Lanograves, 137
La Pallu, 236
La Poype, 228
La Porte, 254
L'archet, 131
La Riviere, 236
Laſſota, 182
Lardenois, 246
Laurens, 78
La Trimoille, 262
Launay, 135
La Touche, 243
La Tour d'Auvergne,
La Tour du Pin, } 240
La Tour Landry,
La Vergne, 141
La Verne, 168

L'Aubepine, 129
Laye, 223
Leaulmont, 159
Le Camus, 153
Le Duc, 248
Le Clerc, 261
Le Charron, 234
Lechereine, 149
Le Févre de Laubiere, 139
Le Févre d'Ormeſſon, 174
Le Gendre, 141
Le Goux, 123
Le Normand, 242
Lens, 234
Le Plantey, 229
Le Roux, 242
Le Roy Chauvigny, 229
Leſay, 128
Liechtenſtein, 152
Leyet, 147
Lieutaud, 180
Ligne, 229
Limbourg, 164
Lindeck, 252
Liobard, 160
Livron, 240
Loe, 180
Lomellini, 146
Lonnay, 234
Longvy, 229
Lorraine, 200

Losada, 177
Lotine, Lotin, 149
Lovell, 136
Lugo, 131
Ludovisio, 171
La Guiche, 318
Luyrieu, 231
Luillier, 241

M

MAchiavelli, 131
Maillans, 141
Maillé, 153
Makloide, 134
Mascranny, 175
Maynier, 156
Mangot, 141
Manovuski, 164
Marnuel, 129
Marans, 262
Maréchal, 182
Marnueil, 243
Maranches, 168
Marsas, 242
Martineau, 166
Mascarel, 148
Mathias, 161
Mathiley, 164
Mauvoisin, 165
Medaillan, 234
Medicis, 136

Melat.	121
Melum,	255
Menou,	229
Merea,	145
Merinville,	167
Mery,	232
Meſſemé,	249
Meſſey,	232
Meſtelbach,	128
La Ville de Metz,	196
Meurs,	229
Meyrans,	144
Meyſeria,	230
Mignot,	176
Miolans,	137
Mirou,	139
Miremont,	124
Miſſirien,	152
Molsbach,	130
Moneſtier,	68
Montaigu,	169
Montarby,	231
Montbrun,	236
Montconis,	120
Montezan,	242
Montferrier,	142
Montford,	171
Montainard,	159
Montgaſcon,	235
Monthoux,	231

Morainviller, 256
Morlet, 150
Mortagne, 232
Mouſſy le Vieil, 234
Moucy d'Interville, 186
Mudtſchillier, 170
Murat, 165
Muſterton, 124

N

NEdonchel, 229
Negendanck, 197
Neuville, 242
Nettancourt, 231
Nicolai, 122
Noailles 229
Noël, 276
Nogent, 231
Nompar, 197
Norry, 314
Noyelle, 234

O

OFfignies, 232
Ognies, 236
Onama, 154
Orly, 160
Olfanberger, 143

P

PAlavicini, 229
Palfi, 246
Paola, 143

Papacoda, 245
Pape, 232
Paris, 157
Paſcal, 125
Paſſaggi, 234
Pelckoſen, 151
Penmack, 132
Perleoni, 175
Perrucard, 130
Perrot, 162
Phelippe, 146
Pianerlo, 143
Pingon, 156
Pleſſis Richelieu, 243
Poiſieu, 148
Polano, 197
Policeni, 242
Poilloud S. Agnin, 242
Pontgras, 246
Pons, 137
Pot Rhodes, 228
Pontevez, 161
Pouſſard, 6
Prantanroux, 200
Prevot en Normandie, 248
Prandtener, 144
Preſen, 197. 251
Prunelay, 255
Prunier, 128

Q

Quebriac, 243
Quinſon, 181

R

Razilli, 334
Ray, 169
Ramſavv, 233
Rancrolles, 138
Refuge, 260
Recourt, 242
Regard, 140
Remond, 140
Renierd, 231
Riperda, 137
Robert, 178
Rocaberti, 124
Rochas, 139
Rochefoucault, 139
Rochefort, 138
Rodes, 148
Rohan, 121
Rohault, 254
Ronchaux, 125
Ronchero, 155
Ronqueroles, 247
Roſtaing, 159
Rouhault, 254
Rouvroy, 141
Rubat, 78

Rubei, 52
Ruesdorf, 128

S

SAint Belin, 124
Sainte Colombe, 197
Sainte Croix, 233
Saint Denis, 157
Saint Denoüac, 256
Saint Gelais, 232
Saint Gregoire, 232
Sainte Marthe, 125
Sainte Maure, 228
Saint Paul de Ricaut, 172
Saint Priest, 154
Salo, 150
Sallignon, 162
Sanzay, 243
Saluces, 227
Sared, 242
Sarras, 134
Sart, 175
Savorgnan, 231
Savoye, 232
Sautereau, 123
Scarron, 139
Scebach, 181
Schambach, 131
Schamberg, 246
Schovanden, 170

Scoricati, 248
Schresberdorf, 120
Scribani, 174
Seiſſel, 327
Seguiran, 150
Senechal Kercado, 256
Seneret, 241
Servient, 163
Seve, 143
Scuvartſchonung, 249
Seyboldorf, 253
Sidney, 179
Simiane, 256
Sonzier, 243
Stinzenofen, 198
Sonaſtre, 242
Stahler, 181
Stainhauſer, 169
Squarciaſichi, 76
Stainville, 242
Stainkirker, 169
Stroode, 125
Styrie, 133
Suirot, 262
Suramont, 151

T

TAle, 251
Tamberg, 253
Tane, 31
Tarlet, 150

Taſſis,
Tende, 228
Ternant, 243
Teſtu, 160
Thuſan, 234
Thierri, 142
Thomas, 139
Thomaſſin, 165
Thumery, 158
Tiepolo, 179
Tirelli, 145
Tiſoni, 130
Tivarlan,
Tolede,
Tonnerre, 229
Torſay, 140
Toraldo, 245
Touges, 248
Treſſeol, 61
Tournel, 174
Tournemine, 234
Tournier, 130
Touars, 152
Tournebu, 229
Treves, 140
Treviſani, 231
Trouſſel, 78
Troti, 196
Turin, 170
Turlinger, 197

V

VAlengin,	242
Vallin,	142
Valpergue,	135
Vantadour,	243
Vals,	197
Varax,	236
Vaugrigneuſe,	133
Vauglans,	242
Vaugué,	147
Vaudetar,	156
Vaux,	181
Vegeleben,	180
Vela,	133
Venaſque,	142
Verderen,	172
Verne,	168
Veſterholt,	143
Weyer,	171
Vianen,	228
Vidoni,	121
Vieubourg,	262
Vieuxchaſtel,	146
Ville-Maiſon.	128
Vignancour,	164
Villages,	153
Villeprouvé,	224
Villars,	262
Villeneuve,	242

Villequier, 78
Villiers la Faye, 229
Vintimille, 228
Villiers, 242
Viole, 139
Viri, 128
Viſemal, 126
Unia, 174
Vogt, 242
Vuodville, 252
Vuals, 197
Vuollovouz, 144
Urtieres, 137

X

XAinttailles, 76

Y

YAtton, 252

Z

ZUrich,

Fin de la Table.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT; nôtre Amé JEAN BRUYSET, Libraire à Lyon, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer un *Dictionnaire Oeconomique, par le Sieur Chomel. Nouvelle Methode raisonnée du Blason, par le Pere Menestrier*; s'il Nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires: Nous avons permis & permettons par ces presentes audit BRUYSET de faire imprimer lesdits livres en telle forme, marge, & caracteres, conjointement ou separément, autant de fois que bon luy semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de douze années consecutives, à compter du jour de la date desdites presentes; FAISONS défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre Obéïssance, & à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ny contrefaire lesdits Livres, en tout ny en partie, ny d'en faire au-

cuns extraits, ſous quelque pretexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de Tître ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion deſdits Livres ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier, en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre Féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Voiſin, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes. DU CONTENU deſquelles vous Mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes Ayants-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie deſdites preſentes qui ſera imprimée; au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenuë pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & feaux Conſeillers & Sécretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans deman-

der autre permiſſion , & nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONNÉ à Paris, le vingt-quatriéme jour du mois de Decembre, l'An de Grace 1715. & de nôtre regne le premier.

PAR LE ROY EN SON CONSEIL,

Signé, FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre, N. 3. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris*, *page* 1017. NO. 1345. *conformement aux Reglemens*, *& notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris ce* 2. *Janvier* 1716.

Signé, DELAULNE, *Sindic*.

Le Roi m'ayant accordé le Privilege cy-deſſus pour les Livres, *Dictionnaire OEconomique de Chomel*, *& Methode du Blaſon du Pere Meneſtrier*, j'ai cédé, & cede, remets & tranſporte ledit Privilege, pour la *Methode du Blaſon*, tant ſeulement aux Sieurs Lions, & Bruyſet, Libraires de cette Ville, pour & par eux en joüir en mon lieu & place, ſans néanmoins par moy entendre que leſdits Sieurs ayent rien à prétendre au Privilege du *Dictionnaire Oeconomique*. A Lyon ce 9. Mars 1716.

BRUYSET.

SPECIAL 86-B
27193

THE GETTY CENTER
LIBRARY